#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

#### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

#### DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019

NOMBRE:		RESULTAT:		
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	42*	
- de Présents	36	- CONTRE	0	
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0	
- de Votants	43			

<sup>\*</sup> M. Hubert ARRESTIER ne participe pas au vote.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS:

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Jean-Michel TEULIERE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Claude TREMOUILLE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Denis TRONCHE
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

# ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES):

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

#### ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

#### Rapporteur: M. LASSERRE

# <u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,

Vu les résultats du Compte Administratif du Budget Général pour l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 06 mars 2019,

Monsieur le Président ayant quitté la salle,

# **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: le Conseil Communautaire arrête les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont annexés dans le document joint (Compte Administratif – Budget Général).

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne

05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **CC XAINTRIE VAL DORDOGNE**

Numéro SIRET: 20006675100013

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

#### M14

## **COMPTE ADMINISTRATIF**

voté par nature

**BUDGET: BP COMCOM** 

**ANNEE 2018** 

#### **SOMMAIRE**

#### I.Informations générales

- A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

#### II.Présentation générale du budget

- A1 Vue d'ensemble Exécutions du budget et détail des restes à réaliser p.4
- A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres p.6
- A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres p.7
- B1 Balance générale du budget Dépenses p.8
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

#### III.Vote du budget

- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles p.10
- p.13
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles p.17

	ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A-E	léments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
p.32	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x	l ^
l .	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	^	l x l
p.34	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	х	I ^
<u> </u>	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	l ^	l x
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		I 🗘 I
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
ŀ	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		l ŝ l
	A4 - Etat des provisions		x
l	A5 - Etalement des provisions		Î
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	х	^
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
Ī -	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer	^	x
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		î
	A8 - Etat des charges transférées		â
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		l ŝ
p.37	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	Х	^
p.41	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	x	
p.42	A10.3 - Opérations liées aux cessions	x	i
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	_ ^	x
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		l ŷ I
	A11 - Etat des travaux en régie		X X
	A12 - Empioi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		l ŝ l
B - E	ngagements hors bilan		_ ^
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		х
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		x
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		l û l
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
i	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		ÎÎ
p.43	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	х	^
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	•	x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		∣ ŝ l
C - A	utres éléments d'informations		,
p.44	C1.1 - Etat du personnel	х	
,	C1.2 - Action de formation des élus	^	I
p.46	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	х	×
,	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	^	, I
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
I	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		â l
l	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		- ŝ
p.47	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	х	^
l -	C3.6 - Identification des flux croisés	^	x I
D - De	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		^
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		x I
p.48	D2 - Arrêté et signatures	х	^

Code INSEE	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE	CA	
19010	BP COMCOM	2018	
	I - INFORMATIONS GENERALES		

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12 047
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	_

Potentiel fiscal et	financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel	
Fiscal Financier		DGF)	financier par habitants de la strate	
5 588 971,00	0,00	463,93	0,00	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)	
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,74%	0,00%	
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	3,40%		
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	13,04%	<u> </u>	
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	61,42%		
5	Encours de la dette	0,00		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectorards).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les calsses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, it conviendre d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomératiqm....) et les sources d'où sont tirées les informations (statisfiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la de de télétransmission : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
I - INFORMATIONS GENERALES		7
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	1

#### POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
   avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.

<sup>(1)</sup> Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE	A1	

### **EXECUTION DU BUDGET**

	EXECUTION DU BU	JUGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 6 874 871,05	<b>G</b> 6 915 776.47
(mandats et titres)	Section d'investissement	<b>B</b> 2 030 795.53	H 1 672 212.31
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 573 244.93 (si excédent)
2017	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 99 360.83 (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	8 905 666.58	9 260 594.54 = G+H+I+J
RESTES A	Section de fonctionnement	<b>E</b> 0.00	K 0.00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 198 376.46	L 335 481.82
2019 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	198 376,46 = E+F	335 481.82 = K+L
	Section de fonctionnement	6 874 871.05 = A+C+E	7 489 021.40 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	2 229 171.99 = B+D+F	2 107 054.96 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	9 104 043.04 = <b>A+B+C+</b> D+E+F	9 596 076.36 = G+H+I+J+K+L

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Ī
VUE D'ENSEMBLE	A1	

#### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	1 .	es engagées non nandatées	Titres	restant à émettre
TOTAL DE	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е	0,00	K	0,00
TOTAL DE	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	198 376,46	L.	335 481,82
1004	VIA FERRATA		0,00		10 342.00
1005	MEDIATHEQUE		6 180,86		
1007	GABARE		7 140,00		67 773,00
1008	MSP ARGENTAT	-	0,00		95 326,47
1024	PUY DU TOUR		0,00		6 163,00
1039	SIEGE INTERCO		25 680,00		
2017	MSP ST PRIVAT		660.00	.,	4 857,75
20177	PYLONE TELEPHONIQUE		75 579,60		20 439,60
30	TOURS DE MERLE	ļ	83 136,00		50 580,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux récettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

 CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
		(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	492 268,00	347 474,31	0,00	0,00	144 793,69
012	Charges de personnel et frais assimilés	855 100,00	732 043,69	0,00	0,00	123 056,31
014	Atténuations de produits	4 281 300,00	4 279 652,81	0,00	0,00	1 647.19
65	Autres charges de gestion courante	1 223 700,00	1 211 073,41	0,00	0,00	12 626.59
1	otal des dépenses de gestion courante	6 852 368,00	6 570 244,22	0,00	0,00	282 123,78
66	Charges financières	40 000,00	16 996,12	0,00	0,00	23 003.88
67	Charges exceptionnelles	137 810,00	65 738,03	0,00	0,00	72 071.97
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	433,00				
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	7 030 611,00	6 652 978,37	0,00	0,00	377 632.63
023	Virement à la section d'investissement (2)	197 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	138 276,57	221 892,68			0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0.00
Tota	il des dépenses d'ordre de fonctionnement	335 276,57	221 892,68			113 383.89
	TOTAL	7 365 887,57	6 874 871,05	0,00	0,00	491 016.52
D002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2017	(3)				

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
		(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	20 000,00	22 917,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	211 450,00	207 339,57	0,00	0,00	4 110.43
73	Impôts et taxes	5 625 775,00	5 656 174,73	0,00	0,00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	889 331,00	901 688,80	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	29 447,00	28 017,99	0,00	0,00	1 429.01
	Total des recettes de gestion courante	6 776 003,00	6 816 138,09	0,00	0,00	0.00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	13 067,64	96 066,38	0,00	0,00	0.00
Tot	tal des recettes réelles de fonctionnement	6 789 070,64	6 912 204,47	0,00	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	3 572,00	3 572,00			0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	Spieles de la constantion de l		0.00
Tot	tal des recettes d'ordre de fonctionnement	3 572,00	3 572,00			0.00
	TOTAL	6 792 642,64	6 915 776,47	0,00	0,00	0.00
R002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de 2017	(3) 573 244,93				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I	
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	1

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)		
		(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
011	Charges à caractère général	492 268,00	347 474,31	0,00	0,00	144 793,69	
012	Charges de personnel et frais assimilés	855 100,00	732 043,69	0,00	0,00	123 056,31	
014	Atténuations de produits	4 281 300,00	4 279 652,81	0,00	0,00	1 647,19	
65	Autres charges de gestion courante	1 223 700,00	1 211 073,41	0,00	0,00	12 626.59	
1	Total des dépenses de gestion courante	6 852 368,00	6 570 244,22	0,00	0,00	282 123,78	
66	Charges financières	40 000,00	16 996,12	0,00	0,00	23 003.88	
67	Charges exceptionnelles	137 810,00	65 738,03	0,00	0,00	72 071.97	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	433,00		lisatistici del control del co			
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	7 030 611,00	6 652 978,37	0,00	0,00	377 632.63	
023	Virement à la section d'investissement (2)	197 000,00					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	138 276,57	221 892,68	150000000000000000000000000000000000000		0.00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0.00	
Tota	il des dépenses d'ordre de fonctionnement	335 276,57	221 892,68			113 383,89	
	TOTAL	7 365 887,57	6 874 871,05	0,00	0,00	491 016.52	
D002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2017	0,00					

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp			
		(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	20 000,00	22 917,00	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	211 450,00	207 339,57	0,00	0,00	4 110,43
73	Impôts et taxes	5 625 775,00	5 656 174,73	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	889 331,00	901 688,80	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	29 447,00	28 017,99	0,00	0,00	1 429.01
	Total des recettes de gestion courante	6 776 003,00	6 816 138,09	0,00	0,00	0.00
76	Produits financiers	0,00	00,0	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	13 067,64	96 066,38	0,00	0,00	0.00
Tot	al des recettes réelles de fonctionnement	6 789 070,64	6 912 204,47	0,00	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2	3 572,00	3 572,00		201000000000000000000000000000000000000	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0.00
Tot	al des recettes d'ordre de fonctionnement	3 572,00	3 572,00			0.00
	TOTAL	6 792 642,64	6 915 776,47	0,00	0,00	0.00
R002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de 2017	(3) 573 244,93				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021; Df 040 = RF 042; Rf 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

 CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 810,03	503,89	0,00	14 306,14
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 218 739,72	1 481 483,84	198 376,46	538 879.42
	Total des dépenses d'équipement	2 233 549,75	1 481 987,73	198 376,46	553 185.56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	90,000,00	66 433,20	0,00	23 566.80
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	479 380,00	478 802,60	0,00	577.40
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
	Total des dépenses financières	569 380,00	545 235,80	0,00	24 144.20
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 802 929,75	2 027 223,53	198 376,46	577 329.76
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	3 572,00	3 572,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	6 438,89	0,00		6 438.89
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 010,89	3 572,00		6 438.89
	TOTAL	2 812 940,64	2 030 795,53	198 376,46	583 768.65
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	(3)			

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	1 056 484,35	262 145,53	335 481,82	458 857.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	958 000,00	910 164,20	0,00	47 835.80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	00,0	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	2 014 484,35	1 172 309,73	335 481,82	506 692.80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	276 000,00	278 009,90	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00
024	Produits de cessions	81 380,00		0,00	
	Total des recettes financières	357 380,00	278 009,90	0,00	79 370.10
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 371 864,35	1 450 319,63	335 481,82	586 062.90
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	197 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	138 276,57	221 892,68		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	6 438,89	0,00		6 438.89
	Total des recettes d'ordre d'investissement	341 715,46	221 892,68		119 822.78
	TOTAL	2 713 579,81	1 672 212,31	335 481,82	705 885.68
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	99 360,83			

<sup>(1)</sup> DF 023 = Ri 021; DI 040 = RF 042; Ri 040 = DF 042; DI 041 = Ri 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (V A9).

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	14 810,03	503,89	0,00	14 306,14
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des opérations d'équipement	2 218 739,72	1 481 483,84	198 376,46	538 879,42
	Total des dépenses d'équipement	2 233 549,75	1 481 987,73	198 376.46	553 185,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	90,000,00	66 433,20	0,00	23 566.80
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	479 380,00	478 802,60	0,00	577.40
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	569 380,00	545 235,80	0.00	24 144.20
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 802 929,75	2 027 223,53	198 376,46	577 329.76
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	3 572,00	3 572,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	6 438,89	0,00		6 438.89
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 010,89	3 572,00		6 438.89
	TOTAL	2 812 940,64	2 030 795,53	198 376,46	583 768.65
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	(3)			

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	1 056 484,35	262 145,53	335 481,82	458 857,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	958 000,00	910 164,20	0,00	47 835.80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	2 014 484,35	1 172 309,73	335 481,82	506 692,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	276 000,00	278 009,90	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00
024	Produits de cessions	81 380,00		0,00	
	Total des recettes financières	357 380,00	278 009,90	0.00	79 370.10
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 371 864,35	1 450 319,63	335 481,82	586 062.90
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	197 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	138 276,57	221 892,68		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	6 438,89	0,00		6 438.89
	Total des recettes d'ordre d'investissement	341 715,46	221 892,68		119 822.78
	TOTAL	2 713 579,81	1 672 212,31	335 481,82	705 885.68
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	(3) 99 360,83			

<sup>(1)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks sefon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement forsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II	7
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	·····

# 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	347 474,31		347 474,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	732 043,69		732 043,69
014	Atténuations de produits	4 279 652,81		4 279 652,81
65	Autres charges de gestion courante	1 211 073,41		1 211 073,41
66	Charges financières	16 996,12	0,00	16 996,12
67	Charges exceptionnelles	65 738,03	83 681,45	149 419,48
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	138 211,23	138 211,23
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 652 978,37	221 892,68	6 874 871,05
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2017			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 572,00	3 572,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	66 433,20	0,00	66 433,20
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 481 483,84		1 481 483,84
21	Immobilisations corporelles (6)	503,89	0,00	503,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0.00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	478 802,60	0,00	478 802,60
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 027 223,53	3 572,00	2 030 795,53
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de 2017			0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
(5) Si la coltectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A sarvir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échapitres (publication de l'exploration de

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	347 474,31		347 474,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	732 043,69		732 043,69
014	Atténuations de produits	4 279 652,81		4 279 652,81
65	Autres charges de gestion courante	1 211 073,41		1 211 073,41
66	Charges financières	16 996,12	0,00	16 996,12
67	Charges exceptionnelles	65 738,03	83 681,45	149 419,48
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	138 211,23	138 211,23
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 652 978,37	221 892,68	6 874 871,05
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2017			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 572,00	3 572,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	66 433,20	0.00	66 433,20
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 481 483,84		1 481 483,84
21	Immobilisations corporelles (6)	503,89		503,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	478 802,60	- I	478 802,60
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 027 223,53	3 572,00	2 030 795,53
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de 2017			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou gu'il crés.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échétiques de l'explication de Capitaline de Capi

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

#### 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 917,00		22 917,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	207 339,57		207 339,57
73	Impôts et taxes	5 656 174,73		5 656 174,73
74	Dotations, subventions et participations	901 688,80		901 688 80
75	Autres produits de gestion courante	28 017,99		28 017,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	96 066,38	3 572,00	99 638,38
	Recettes de fonctionnement - Total	6 912 204,47	3 572,00	6 915 776,47
R 00	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			573 244,93

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	278 009,90	0,00	278 009,90
13	Subventions d'investissement	262 145,53	0,00	262 145,53
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	910 164,20	0,00	910 164,20
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	83 681,45	83 681,45
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		122 776,57	122 776,57
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		15 434,66	15 434,66
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 450 319,63	221 892,68	1 672 212,31
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			99 360,83

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échésic travaluris de la commu

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
	572	7

III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	١

art (1)		Crédits Crédits emp		oloyés (ou restan	t à employer)	Crédits	
	Libellé (1)	(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés	
011	Charges à caractère général	492 268,00	347 474,31	0,00	0,00	144 793,69	
6042	Achats prestations de services (autres que ter	75 000,00	72 165,40	0,00	0,00	2 834,60	
50611	Eau et assainissement	3 500,00	2 283,81	0,00	0,00	1 216,19	
60612	Énergie - Électricité	29 500,00	15 984,92	0,00	0,00	13 515,08	
60621	Combustibles	3 000,00	1 314,00	0,00	0,00	1 686,00	
60622	Carburants	1 000,00	528,56	0,00	0,00	471,44	
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	951,97	0,00	0,00	1 648,03	
60632	Fournitures de petit équipement	4 100,00	1 151,06	0,00	0,00	2 948,94	
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 014,78	0,00	0,00	0,00	
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et n	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	
6068	Autres matières et fournitures	200,00	24,15	0,00	0,00	175,8	
6132	Locations immobilières	7 000,00	6 310,28	0,00	0,00	689,72	
6135	Locations mobilières	14 000,00	11 841,10	0,00	0,00	2 158,90	
61521	Terrains	7 000,00	2 604,00	0,00	0,00	4 396,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 500,00	7 761,56	0,00	0,00	2 738,44	
615231	Entretien et réparations voiries	3 900,00	1 895,28	0,00	0,00	2 004,72	
615232	Entretien et réparations réseaux	20 000,00	18 020,00	0,00	0,00	1 980,00	
61551	Matériel roulant	2 000,00	476,00	0,00	0,00	1 524,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 100,00	1 032,92	0,00	0,00	67,08	
6156	Maintenance	34 500,00	27 517,24	0,00	0,00	6 982,76	
3161	Assurance multirisques	9 600,00	9 554,13	0,00	0,00	45,87	
517	Etudes et recherches	90 928,00	30 648,00	0,00	0,00	60 280,00	
3182	Documentation générale et technique	4 940,00	4 111,84	0,00	0,00	828,1€	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	965,11	0,00	0,00	34,89	
3226	Honoraires	10 000,00	5 202,00	0,00	0,00	4 798,00	
3231	Annonces et insertions	6 500,00	2 355,18	0,00	0,00	4 144,82	
3232	Fêtes et cérémonies	18 200,00	10 657,88	0,00	0,00	7 542,12	
3236	Catalogues et imprimés	15 100,00	8 336,47	0,00	0,00	6 763,53	
3247	Transports collectifs	21 500,00	20 823,50	0,00	0,00	676,50	
3251	Voyages et déplacements	800,00	108,80	0,00	0,00	691,20	
3255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6256	Missions	1 200,00	1 222,45	0,00	0,00	0,00	
3261	Frais d'affranchissement	8 900,00	6 688,37	0,00	0,00	2 211,63	
3262	Frais de télécommunications	13 000,00	10 024,98	0,00	0,00	2 975,02	
327	Services bancaires et assimilés	1 000,00	375,00	0,00	0,00	625,00	
3281	Concours divers (cotisations)	34 500,00	30 249,01	0,00	0,00	4 250,99	
33512	Taxes foncières	31 650,00	29 884,00	0,00	0,00	1 766,00	
337	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	450,00	390,56	0,00	0,00	59,44	
012	Charges de personnel et frais assimilés	855 100,00	732 043,69	0,00	0,00	123 056,31	
3217	Personnel affecté par la commune membre du	11 000,00	9 762,88	0,00	0,00	1 237,12	
3218	Autre personnel extérieur	12 000,00	8 388,87	0,00	0,00	3 611 13	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III. VOTE DI BUDGET		]

III - VOTE DU BUDGET	]]]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/		Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits em	ployés (ou restan	t à employer)	Crédits	
art (1)	Libellé (1)		Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 200,00	1 895,43	0,00	0,00	304,5	
3336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 000,00	8 658,40	0,00	0,00	2 341,60	
338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	1 500,00	1 199,59	0,00	0,00	300,4	
34111	Personnel titulaire	411 000,00	356 261,28	0,00	0,00	54 738,7	
34112	NBI SFT	7 900,00	7 738,54	0,00	0,00	161,46	
64118	INDEMNITES	124 000,00	103 743,65	0,00	0,00	20 256,35	
6413	Personnel non titulaire	2 400,00	186,87	0,00	0,00	2 213,13	
64131	Personnel non titulaire	15 000,00	16 095,42	0,00	0,00	0,00	
64168	Autres emplois d'insertion	4 000,00	3 202,90	0,00	0,00	797,10	
3451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 500,00	59 608,24	0,00	0,00	2 891,76	
3453	Cotisations aux caisses de retraite	148 000,00	117 130,42	0,00	0,00	30 869,58	
3454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 100,00	901,79	0,00	0,00	198,21	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 500,00	28 908,16	0,00	0,00	2 591,84	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 500,00	3 206,71	0,00	0,00	293,29	
3475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	112,50	0,00	0,00	887,50	
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	5 042,04	0,00	0,00	457,96	
014	Atténuations de produits	4 281 300,00	4 279 652,81	0,00	0,00	1 647,19	
739211	Attributions de compensation	4 139 300,00	4 138 652,81	0,00	0,00	647,19	
739223	Fonds de péréquation ressources communale:	142 000,00	141 000,00	0,00	0,00	1 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 223 700,00	1 211 073,41	0,00	0,00	12 626,59	
3531	Indemnités	106 000,00	104 206,56	0,00	0,00	1 793,44	
3532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
3533	Cotisations de retraite	7 600,00	4 565,01	0,00	0,00	3 034,99	
3534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 000,00	6 369,95	0,00	0,00	630,05	
3535	Formation	1 100,00	1 056,00	0,00	0,00	44,00	
5541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
5553	Service d'incendie	276 500,00	272 672,49	0,00	0,00	3 827,51	
55548	Autres contributions	200 000,00	199 703,40	0,00	0,00	296,60	
557341	Communes membres du GFP	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
557362	CCAS	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	
3574	Subventions de fonctionnement aux associatic	14 500,00	12 500,00	0,00	0,00	2 000,00	
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	6 852 368,00	6 570 244,22	0,00	0,00	282 123,78	
66	Charges financières (b)	40 000,00	16 996,12	0,00	0,00	23 003,88	
6111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	16 996,12	0,00	0,00	23 003,88	
67	Charges exceptionnelles (c)	137 810,00	65 738,03	0,00	0,00	72 071,97	
3718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	4 150,00	704,13	0,00	0,00	3 445,87	
373	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	33,90	0,00	0,00	466,10	
37441	aux budgets annexes	133 160,00	65 000,00	0,00	0,00	68 160,00	
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	433,00		Para			
Si le manda Si la commu	s chapitres budgétaires par article conformément au plan de com; atement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exerc une ou l'établissement applique le régime des provisions semi-bu	cice N-1, le montant du	nmune ou l'établisseme compte 68112 sera nég	nt, patif,			
) Dont 675 et	n du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040. t.676. 8815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou stiné à retracer les opérations particulières telles que les opérati	ı t'établissement appliq ons de stocks ou liées	ue le régime des provisi à la tenue d'un inventair	ions budgétaires. Acc re permanent simplifié, 9	usé de réception en -200066751-201903	préfecture 313-DB201901	
		2		Date	e de télétransmissio	n · 15/03/2010	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	7

Chap/		Crédits Crédits e		ployés (ou restan	Crédits	
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
TOTA	AL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	7 030 611,00	6 652 978,37	0,00	0,00	377 632,63
023	Virement à la section d'investissement	197 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	138 276,57	221 892,68			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédée	0,00	83 681,45	navionami (se cama)		0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	122 776,57	122 776,57			0,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionr	15 500,00	15 434,66	100000000000000000000000000000000000000		65,34
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	335 276,57	221 892,68			113 383,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	335 276,57	221 892,68		57.	113 383,89
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 365 887,57	6 874 871,05	0,00	0,00	491 016,52
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2017	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66 î12 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifé 9-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	ÇA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/		Crédits ouverts –	Crédits emp	à employer)	Crédits	
art (1)	Libellé (1)	(BP+DM+ RAR 2017)	Títres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	20 000,00	22 917,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	20 000,00	22 767,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévi	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	211 450,00	207 339,57	0,00	0,00	4 110,43
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 400,00	1 240,50	0,00	0,00	159,50
7062	Redevances et droits des services à caractère c	4 000,00	2 312,60	0,00	0,00	1 687,40
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	200 000,00	200 000,00	0,00		0,00
70845	Aux communes membres du GFP	5 500,00	3 264,00	0,00	0,00	2 236,00
70878	par d'autres redevables	550,00	522,47	0,00	0,00	27,53
73	Impôts et taxes	5 625 775,00	5 656 174,73	0,00	0,00	0,00
731 <b>1</b> 1	Taxes foncières et d'habitation	4 176 915,00	4 183 061,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	445 000,00	445 055,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	44 000,00	39 781,00	0,00	0,00	4 219,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés	760 000,00	755 235,00	0,00	0,00	4 765,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	16 000,00	26 343,00	0,00		0,00
73211	Attribution de compensation	35 860,00	35 860,73	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	148 000,00	148 139,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales a	0,00	22 700,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	889 331,00	901 688,80	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	180 000,00	180 753,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dotation de compensation des groupements de	470 000,00	470 203,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 900,00	2 357,12	0,00		1 542,88
7461	DGD	0,00	34 100,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	2 000,00	1 584,08	0,00	0,00	415,92
7473	Départements	10 875,00	3 054,00	0,00	0,00	7 821,00
7478	Autres organismes	28 556,00	14 229,60	0,00		14 326,40
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe	69 000,00	69 545,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE e	0,00	348,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de	125 000,00	125 502,00	0,00	l	0,00
75	Autres produits de gestion courante	29 447,00	28 017,99	0,00	0,00	1 429,01
752	Revenus des immeubles	28 947,00	27 328,56	0,00	0,00	1 618,44
7588	Autres produits divers de gestion courante	500,00	689,43	0,00	00,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+73+74+75+013)	6 776 003,00	6 816 138,09	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 067,64	96 066,38	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	83 681,45	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 067,64	12 384,93	0,00	0,00	682,71
TO	TAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	6 789 070,64	6 912 204,47	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 572,00	3 572,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	3 572,00	3 572,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 572,00	3 572,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE (ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 792 642,64	6 915 776,47	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires Accusé de réception en préfecture
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplée-200066751-20190313-DB2019012-DE
Date de télétransmission : 15/03/2019
Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Pour information	F70 044 00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	573 244,93

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié-200066751-20190313-DB2019012-DE

C-4-3-A02

2

Date de télétransmission : 15/03/2019

Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	14 810.03	503,89	0,00	14 306.14
2111	Terrains nus	300.00	205,00	0,00	95.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 100.00	0,00	0,00	6 100.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 410.03	0,00	0,00	2 410.03
2188	Autres immobilisations corporelles	6 000.00	298,89	0,00	5 701.11
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 1005 (2)	48 146.32	34 921,90	6 180,86	7 043.56
	Opérations d'équipement n° 1007 (2)	92 741.54	49 504,79	7 140,00	36 096.75
	Opérations d'équipement n° 1008 (2)	1 365 000.00	1 276 278,85	0,00	88 721.15
	Opérations d'équipement n° 1024 (2)	10 380.00	10 380,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 1025 (2)	31 428.00	0,00	0,00	31 428.00
	Opérations d'équipement n° 1032 (2)	10 500.00	10 294,68	0,00	205,32
	Opérations d'équipement n° 1039 (2)	26 420.00	0,00	25 680,00	740.00
	Opérations d'équipement n° 2017 (2)	33 136.00	14 096,40	660,00	18 379.60
	Opérations d'équipement n° 20171 (2)	4 200.00	3 829,20	0,00	370.80
	Opérations d'équipement n° 20176 (2)	45 108.26	45 092,62	0,00	15.64
	Opérations d'équipement n° 20177 (2)	75 679.60	0,00	75 579,60	100.00
	Opérations d'équipement n° 20181 (2)	100 000.00	26 221,40	0,00	73 778.60
	Opérations d'équipement n° 20182 (2)	282 000.00	0,00	0,00	282 000.00
	Opérations d'équipement n° 30 (2)	94 000.00	10 864,00	83 136,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	2 233 549.75	1 481 987,73	198 376,46	553 185.56
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000.00	66 433,20	0,00	23 566.80
1641	Emprunts en euros	90 000.00	66 433,20	0,00	23 566.80
27	Autres immobilisations financières	479 380.00	478 802,60	0,00	577.40
276358	Autres groupements	479 380.00	478 802,60	0,00	577.40
	Total des dépenses financières	569 380.00	545 235,80	0,00	24 144.20
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 802 929.75	2 027 223,53	198 376,46	577 329.76
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	3 572.00	3 572,00		0.00
	Charges transférées (6)	3 572.00	3 572,00		0.00
13913	Départements	3 572.00	3 572,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 438.89	0,00		6 438.89
21318	Autres bâtiments publics	6 438.89	0,00		6 438.89
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	10 010.89	3 572,00		6 438.89
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 812 940.64	2 030 795,53	198 376,46	583 768.65
I	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comples appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour comple de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comples 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
ACCUSE DE réception en préfecture
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

C-1-3-B01

1

Date de réception préfecture : 15/03/2019
Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL	DORDOGNE	- 19 -	

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	1 056 484.35	262 145,53	335 481,82	458 857.00
1313	Départements	0.00	85 000,00	0,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	292 500.00	122 500,00	110 000,00	60 000.00
1322	Régions	172 400.00	51 073,53	115 906,47	5 420.00
1323	Départements	3 572.00	3 572,00	0,00	0.00
1328	Autres	588 012.35	0,00	109 575,35	478 437.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	958 000.00	910 164,20	0,00	47 835.80
1641	Emprunts en euros	958 000.00	910 164,20	0,00	47 835.80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement		,		
		2 014 484.35	1 172 309,73	335 481,82	506 692.80
10	Dotations, fonds divers et réserves	276 000.00	278 009,90	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	276 000.00	278 009,90	0,00	0.00
024	Produits de cessions	81 380.00		81,-33	
	Total des recettes financières	357 380.00	278 009,90	0,00	79 370.10
То	tal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 371 864.35	1 450 319,63	335 481,82	586 062.90
021	Virement de la section de fonctionnement	197 000.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	138 276.57	221 892,68		0.00
2111	Terrains nus	0.00	83 681,45		0.00
28031	Amortissements des frais d'études	6 967.90	6 967,90		0.00
28033	Amortissement de frais d'insertion	193.02	193,02		0.00
	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	10 987.27	10 987,27		0.00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 449.00	4 449,00		0.00
28051	Concessions et droits similaires	9 435.00	9 435,00		0.00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	11 659.80	11 659,80		0.00
281318	Autres bâtiments publics	2 493.00	2 <b>4</b> 93,00	THE SECTION OF THE SECTION OF	0.00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	133.00	133,00		0.00
28182	Matériel de transport	12 373.00	12 373,00		0.00
	Matériel de bureau et matériel informatique	28 315.62	28 315,62		0.00
28184	Mobilier	5 607.05	5 607,05		0.00
28188	Autres immobilisations corporelles	30 162.91	30 162,91		0.00
4818	Charges à étaler	15 500.00	15 434,66		65.34
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	335 276.57	221 892,68		113 383.89
041	Opérations patrimoniales (5)	6 438.89	0,00	***************************************	6 438.89
2033	Frais d'insertion	6 438.89	0,00		6 438.89
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	341 715.46	221 892,68		119 822.78
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 713 579.81	1 672 212,31	335 481,82	705 885.68
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	99 360,83			

CA

2018

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1004 LIBELLE: VIA FERRATA POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			Eléments afférents à l'exercice	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 13 508,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 508,00
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	13 508,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition)	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	10 342,00 <sup>C</sup>	0,00	10 342,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	10 342,00	0,00	10 342,00	0,00	0,00
1328	Autres	10 342,00	0,00	10 342,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -13 508,00

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1005 LIBELLE: MEDIATHEQUE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	48 146,32	A 34 921,90	6 180,86	7 043,56	B 54 325,68
20	Immobilisations incorporelles	3 760,00	0,00	3 300,00	460,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	3 760,00	0,00	3 300,00	460,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 386,32	34 921,90	2 880,86	6 583,56	54 325,68
21318	Autres bâtiments publics	2 683,39	0,00	0,00	2 683,39	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	10 000,00	6 444,00	0,00	3 556,00	6 896,40
2184	Mobilier	9 880,00	9 535,83	0,00	344,17	13 901,30
2188	Autres immobilisations corporelles	21 822,93	18 942,07	2 880,86	0,00	33 527,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -34 921,90	D-B -54 325,68

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1007 LIBELLE: GABARE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	·	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	92 741,54	A 49 504,79	7 140,00	36 096,75	B 104 964,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	92 741,54	49 504,79	7 140,00	36 096,75	97 943,25
2128	Autres agencements et aménagements d	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	65 741,54	40 864,00	7 140,00	17 737,54	89 122,46
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	8 640,79	0,00	1 359,21	8 820,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	7 021,40
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 021,40

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
Ī	OTAL RECETTES AFFECTEES	72 773,00	C 0,00	67 773,00	5 000,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	72 773,00	0,00	67 773,00	5 000,00	0,00	
1328	Autres	72 773,00	0,00	67 773,00	5 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -49 504,79	D-B -104 964,65

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM		CA	2018
	II - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CH	APITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1008 LIBELLE: MSP ARGENTAT POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
	DEPENSES	1 365 000,00	A 1 276 278,85	0,00	88 721,15	B 2 099 568,79	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	5 605,00	0,00	395,00	33 159,21	
21318	Autres bâtiments publics	6 000,00	5 605,00	0,00	395,00	33 159,21	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 359 000,00	1 270 673,85	0,00	88 326,15	2 066 409,58	
2313	Constructions	1 359 000,00	1 270 673,85	0,00	88 326,15	2 066 409,58	

	RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice			
(Pour information)		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	929 700,00	C 421 073,53	95 326,47	413 300,00	D 921 073,53
13	Subventions d'investissement	679 700,00	171 073,53	95 326,47	413 300,00	171 073,53
1321	Etat et établissements nationaux	150 000,00	120 000,00	30 000,00	0,00	120 000,00
1322	Régions	116 400,00	51 073,53	65 326,47	0,00	51 073,53
1328	Autres	413 300,00	0,00	0,00	413 300,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	750 000,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A -855 205,32	D-B -1 178 495,26	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	111	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1024 LIBELLE: PUY DU TOUR POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	t. (1) Libellé (1) Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	10 380,00	A 10 380,00	0,00	0,00	B 10 380,00
20	Immobilisations incorporelles	10 380,00	10 380,00	0,00	0,00	10 380,00
2031	Frais d'études	10 380,00	10 380,00	0,00	0,00	10 380,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
7	TOTAL RECETTES AFFECTEES	6 200,00	C 0,00	6 163,00	37,00	D <b>0,00</b>	
13	Subventions d'investissement	6 200,00	0,00	6 163,00	37,00	0,00	
1328	Autres	6 200,00	0,00	6 163,00	37,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -10 380,00	D-B -10 380,00

 CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1025 LIBELLE: BATIMENT ERDF POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
	DEPENSES	31 428,00	A 0,00	0,00	31 428,00	B 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	31 428,00	0,00	0,00	31 428,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	16 428,00	0,00	0,00	16 428,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition)	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	

C-1-3-B03

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1032 LIBELLE: INFORMATIQUE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	10 500,00	A 10 294,68	0,00	205,32	B 13 159,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 500,00	10 294,68	0,00	205,32	13 159,62
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	10 500,00	10 294,68	0,00	205,32	13 159,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		:	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
Ţ	OTAL RECETTES AFFECTEES	2 500,00	C 2 500,00	0,00	0,00	D 2 500,00
13	Subventions d'investissement	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -7 794,68	D-B <b>-10 659,62</b>

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM		2018
III - VOTE DU BUDGET	111	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	İ

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1039 LIBELLE: SIEGE INTERCO POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	26 420,00	A 0,00	25 680,00	740,00	B <b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 420,00	0,00	25 680,00	740,00	0,00
2313	Constructions	26 420,00	0,00	25 680,00	740,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		(Pour information) Crédits ouverts (BP +DM + Titres émis RAR 2017)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	EX	
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B <b>0,00</b>

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM		
III - VOTE DU BUDGET	III	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2017 LIBELLE: MSP ST PRIVAT POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	33 136,00	A 14 096,40	660,00	18 379,60	B 17 480,40
20	Immobilisations incorporelles	8 136,00	8 076,00	0,00	60,00	11 460,00
2031	Frais d'études	8 136,00	8 076,00	0,00	60,00	11 460,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	6 020,40	660,00	18 319,60	6 020,40
2313	Constructions	25 000,00	6 020,40	660,00	18 319,60	6 020,40

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
ד	OTAL RECETTES AFFECTEES	8 429,75	C 3 572,00	4 857,75	0,00	D 3 572,00	
13	Subventions d'investissement	8 429,75	3 572,00	4 857,75	0,00	3 572,00	
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1323	Départements	3 572,00	3 572,00	0,00	0,00	3 572,00	
1328	Autres	4 857,75	0,00	4 857,75	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -10 524,40	D-B -13 908,40

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	[]]	]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20171 LIBELLE: ZA LONGOUR POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1) Libellé (1) Eléments		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	4 200,00	3 829,20	0,00	370,80	B 177 314,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 200,00	3 067,20	0,00	132,80	155 847,20
2111	Terrains nus	3 200,00	3 067,20	0,00	132,80	155 847,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000,00	762,00	0,00	238,00	21 467,54
2313	Constructions	1 000,00	762,00	0,00	238,00	21 467,54

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 160 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses	C-A -3 829,20	D-B -17 314,74		

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE -19 - BP COMCOM		CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	T	111	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20176 LIBELLE: VIA ARVERNA POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	45 108,26	<sup>A</sup> 45 092,62	0,00	15,64	B 45 984,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 108,26	45 092,62	0,00	15,64	45 984,36
2128	Autres agencements et aménagements d	45 108,26	45 092,62	0,00	15,64	45 984,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
7	TOTAL RECETTES AFFECTEES	30 100,00	C 0,00	0,00	30 100,00	D <b>0,00</b>	
13	Subventions d'investissement	30 100,00	0,00	0,00	30 100,00	0,00	
1328	Autres	30 100,00	0,00	0,00	30 100,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -45 092,62	D-B -45 984,36

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20177 LIBELLE : PYLONE TELEPHONIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	75 679,60	0,00	75 579,60	100,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 679,60	0,00	75 579,60	100,00	0,00
2111	Terrains nus	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00
2138	Autres constructions	75 579,60	0,00	75 579,60	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	50 439,60	0,00	20 439,60	30 000,00	F)	
13	Subventions d'investissement	50 439,60	0,00	20 439,60	30 000,00	0,00	
1328	Autres	50 439,60	0,00	20 439,60	30 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B <b>0,00</b>

	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
	III - VOTE DU BUDGET	111	]
Ī	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20181 LIBELLE: PLU2018

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	100 000,00	A 26 221,40	0,00	73 778,60	B 26 221,40
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	26 221,40	0,00	73 778,60	26 221,40
202	Frais réalisation documents urbanisme et	98 000,00	24 444,39	0,00	73 555,61	24 444,39
2033	Frais d'insertion	2 000,00	1 777,01	0,00	222,99	1 777,01
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice			
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	60 000,00	C 0,00	0,00	60 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -26 221,40	D-B -26 221,40

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20182 LIBELLE: DORSAL POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	rt. (1) Libellé (1) Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
	DEPENSES	282 000,00	A 0,00	0,00	282 000,00	B 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	282 000,00	0,00	0,00	282 000,00	0,00	
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructu	282 000,00	0,00	0,00	282 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
7	TOTAL RECETTES AFFECTEES	680 000,00 <sup>C</sup>	660 164,20	0,00	19 835,80	D 660 164,20	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	680 000,00	660 164,20	0,00	19 835,80	660 164,20	
1641	Emprunts en euros	680 000,00	660 164,20	0,00	19 835,80	660 164,20	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 660 164,20	D-B + 660 164,20

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30 LIBELLE: TOURS DE MERLE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
	DEPENSES	94 000,00	<sup>A</sup> 10 864,00	83 136,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	84 000,00	864,00	83 136,00			
2031	Frais d'études	84 000,00	864,00	83 136,00	0,00	864,00	
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	44 000,00	
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, ma	10 000,00	10 000,00	0,00	0.00	44 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)			Pour mémoire			
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
7	OTAL RECETTES AFFECTEES	84 000,00 <sup>(</sup>	0,00	50 580,00	33 420,00	is in
13	Subventions d'investissement	56 000,00	0,00	50 580,00	5 420,00	0,00
1322	Régions	56 000,00	0,00	50 580,00	5 420,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -10 864,00	D-B -44 864,00

C-1-3-B03

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

TOTAL PROPERTY.	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE	/AL DOF	RDOGNE		- 19 - BP COMCOM	×					CA		2018
			IV - ANN	NNEXES								  ≥	
	ELEMENTS DU BILA REPARTITION PAR NATURE	NTS DU PAR NAT		ETAT D Dette	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE ITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	≘ 49 et 16	(9					A2.2	
					Emprun	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	es à l'ori	gine du c	ontrat				1
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2) di	Type de taux taux d'intérêt (4)	Ex Niveau (5)	Taux initial veau Taux taux actua- (5) riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 400 598,00							S	
1641 Emprunts en euros (total)					3 400 598,00								
	Banque CAISSE D EPARGNE DU LIMOUSIN	01/06/2005		05/01/2006	42 694,00 F		3.65	5 4.00391		4	×	z	<b>⊬-</b> 1
00000759172	Agence CREDIT AGRICOLE	17/05/2013		01/04/2014	140 000,00F		E	3.5 3.5497		<u></u>	X	z	A-1
	Agence LA BANQUE POSTALE	21/01/2016		01/06/2016	100,000,00F		1.96	6 2.13171		-	×	z	A-1
	Agence CREDIT AGRICOLE	09/11/2017		01/02/2018	160 000,00 F		0.92	2 1.3619			×	z	A-1
4815550	Banque CAISSE D EPARGNE DU LIMOUSIN	20/12/2016		25/04/2017	500 000,00 F		1.48	8 1.50257		Σ	U	Z	A-1
	Banque CAISSE D EPARGNE DU LIMOUSIN	24/07/2018		25/11/2018	250 000,000 V		o	0.9 1.33107			×	z	A-1
	Agence CREDIT AGRICOLE	25/09/2018		01/12/2018	883 162,00 F		1.689	1,5439		-	×	z	A-1
K07377	Agence CREDIT AGRICOLE	25/09/2018		30/09/2019	1 324 742,00 C	EURIBOR	OR 0.485	5 0.05722		Ą		2	A-1
Total général					3 400 598,00								
(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  (2) Mominal: montant empcunté à l'origine.  (3) Yope de bazz virtérét: F: fixe; V. variable simple; C. complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  (3) Mentionner le out less types d'index (ex.: Euribor 3 mois).  (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  (6) Indiquer le mobursarements A, annuelle, M. mensuelle, B. bimestrielle, T. trimestrielle, X autre.  (7) Indiquet c pour annofésement annuelle montissement annuel ronstant annuel constant, a montissement annuel constant, a montissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  (8) Calégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (ci. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire inCB10577C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales.)	ste de la première mobilisation.  s (c'est-à-dire un taux variable is trauelle. B: bimestrielle, S: ser ament annuel progressif, F pour des emprunts suivant la typole des emprunts suivant la typole des	qui n'est pas s mestrielle, T : r in fine, X pou gie de la circa	eulement défini bimestrielle, X a r autres à préci	comme la sir tutre. ser 077C du 25	rple addition d'un ta un 2010 sur les pro	ux usuel de n duits financie	sférence et	l'une marge (	exprimée en poir terriforiales).	rt de pourcent	13e).		

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB20 3012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

2018	<b>,</b>		ŗ		නු වී	3 799.02	3 799,02	252,68	903,13	133,39	220,80	114,70	221,25	1 457,88
20					ICNE de l'exercice	3.76	376	122	6	15	22	ľ	22	146
CA	≥	A2.2		6)	Intérêts perçus (e cas echeant) (16)	00.0	00.0	00.0	0.00	00'0	00'0	00.0	00.0	00.0
				Annuités de l'exercice	Charges d'intérêt (15)	16 413,72	16 413,72	376,57	3 793,43	1 682,33	1 312,80	7 042.34	1 087,50	1 118,75
				Annui	Capital	64 383,77	64 383,77	3 316,49	8 233,89	89,939 9	16 000,00	20 000,04	4 166,67	90'000 <del>9</del>
			/2018	rêt	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)			4.00391	3.5497	2.13171	1.3619	1.50257	1.33107	1.5439
		(e)	au 31/12	Taux d'intérêt	Index (13)									
		6) (suit	et Dettes		Type de taux (12)			Ь	Ŀ	ц.	La.	LS.	^	ı
ОМСОМ		A DETTE 16449 et 16	Emprunts et Dettes au 31/12/2018	:	Durée résidueile (en années)			3,08 F	10,08	12,25	8,92 F	23,25	14,67 V	19,75 F
RDOGNE - 19 - BP COMCOM	EXES	I BILAN - ETAT DE LA DETTE E DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		Canital nestant	dû au 31/12/2018	3 248 619,25	3 248 619,25	7 000,50	103 214,86	81 666,63	144 000,00	464 999,93	245 833,33	877 162,00
ORDOGNE	IV - ANNEXES	OU BILAN - IRE DE DET		Catégorie d'emprunt	après couverture éventuelle (11)									
CC XAINTRIE VAL DOF		ELEMENTS DU REPARTITION PAR NATUR			wontant	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
CC XAINT		EL PARTITION		Couverture ?	O/N (10)			z	z	z	Z	z	Z	2
		REF		Nature	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	nprunts en euros (total)		9172					
				ž	, (Pour chaque ligne, indi	164 Emprunts auprès d'étab	1641 Emprunts en euros (total)		00000759172			4815550		

0,00 0,00

Total général

3 799.02 495.1

0.00 0.0

16 413,72

64 383,77

0.05722

(9) Signissant des empruns assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prèvue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Sil properties à couverture, il convient de compléter le tableau « détait des opérations de couverture »

(11) Toaté des de des des monts au soit des opérations de couverture suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de laux d'intérêt après opérations de couverture : f. fixe: V. variable simple. C. complexes (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas soulement défini comme la simple addition d'un faux usuel de référence et d'une marge exprirrée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 3/1/2/N après opérations de couverture à dans manier le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(13) Il s'agrides de mours au sitre du contrat infaite 66111 « Intérêts régles à l'echéance » (Intérêts décaissés) et intérêts des autire du contrat nitial et comptabilisés à l'article 668.

(15) In idiquer les nitérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

0

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	СА	2018
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE 1 'ENCOLIRS (1)	A2.4	

(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.  Echange de taux fixe contre taux variable ou taux fixe (sens unique).  Taux variable simple plafonné (cap) ou euros  Roduits  % de 100,00%  Montant en 3 248 619,25  euros	française ou zone euro euro euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
% de l'encours Montant en euros				
Montant en euros		THE PROPERTY OF THE PROPERTY O		
Nombre de produits				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier				
Montant en euros				
Nombre de produits				
(C) Option d'échange (swaption) % de l'encours				
Montant en euros				
Nombre de produits				
(b) Multiplicateur jusqu'a 3; % de multiplicateur jusqu'à 5 capé rencours				
Nombre de produits				
The property of the cours when the cours we have the cours of the cour				
Montant en Montant en euros euros				
Nombre de Légo				
မြို့ရိုက်နာ types de structures "de l'encours				
Montant en Simon S				

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	7
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

#### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libelié (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENS =A + B	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	93 572.00 1	70 005.20
16 Empi	runts et dettes assimilées (A)	90 000.00	66 433.20
1641	Emprunts en euros	90 000.00	66 433.20
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	3 572.00	3 572.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 572.00	3 572.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	70 005,20	198 376,46	0,00	268 381,66

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
 ELEMENTS DU BILAN	A6.2	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	692 656.57	III 416 221.13
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	276 000.00	278 009.90
10222	Dotations, fonds divers et réserves	276 000.00	278 009.90
Ressourc	es propres internes de l'année (b)(6)	416 656.57	138 211.23
28031	Amortissement des immobilisations	6 967.90	6 967.90
28033	Amortissement des immobilisations	193.02	193.02
28041411	Amortissement des immobilisations	10 987.27	10 987.27
280422	Amortissement des immobilisations	4 449.00	4 449.00
28051	Amortissement des immobilisations	9 435.00	9 435.00
28128	Amortissement des immobilisations	11 659.80	11 659.80
281318	Amortissement des immobilisations	2 493.00	2 493.00
28181	Amortissement des immobilisations	133.00	133.00
28182	Amortissement des immobilisations	12 373.00	12 373.00
28183	Amortissement des immobilisations	28 315.62	28 315.62
28184	Amortissement des immobilisations	5 607.05	5 607.05
28188	Amortissement des immobilisations	30 162.91	30 162.91
4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 500.00	15 434.66
)24	Produits de cessions	81 380.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	197 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	416 221.13	335 481.82	99 360.83	0,00	851 063,78

	Me	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	268 381,66
Ressources propres disponibles	IV .	851 063,78
Solde	V = IV - II (3)	+ 582 682.12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le règime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
		_

# IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisitio	n Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/01/2018	SPS MSP CERTIFICAT N°11	238,20	0,00	
22/01/2018	CT MSP CERTIFICAT N°5	676,80	0,00	
30/01/2018	GABARE TRANSPORT ET	38 904,00	0,00	10
31/01/2018	REHABILITATION RAR OPC COPILOT			
01/02/2018	PUBLICATION MARCHES SCOT PLU	910,80	0,00	
01/02/2018	PUBLICATION DEMAT MARCHES PLUI	157,01	0,00	_
01/02/2018	SCOT ORDINATEURS RENOUVELLEMENT	1 080,00 7 453,08	0,00 0,00	3
01/02/2018	2018 TRAVAUX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°6	10 511 00	0.00	
01/02/2018	ACQUISITIOND OUVRAGES MEDIA	18 511,08	0,00	
01/02/2018	ACQUISITIONS DVD MEDIA	15,00	0,00	
02/02/2018	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°1	198,97	0,00	
08/02/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°15	35 579,75	0,00	
08/02/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°15	420,00	0,00	
08/02/2018		3 858,49	0,00	
	MOE MSP CERTIFICAT N°15	588,00	0,00	
08/02/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°15	409,92	0,00	
15/02/2018	RAR FOUILLES PUY DU TOUR PRADEL	10 380,00	0,00	5
20/02/2018	TRAVAUX MSP LOT 7	6 159,39	0,00	
20/02/2018	TRAVAUX MSP LOT 3 CERTIFICAT N°4	3 316,39	0,00	
23/02/2018	BAC DE RETOUR LIVRES EXTERIEUR	7 661,71	0,00	10
27/02/2018	TAXE AMENAGEMENT MSP	5 605,00	00,00	
28/02/2018	ACQUISITION TAUD POUR GABRE 1/4	7 000,00	0,00	10
28/02/2018 01/03/2018	ETUDE MSP ST PRIVAT - RAPPORT DIAGNOSTIC 1/4	3 000,000	0,00	
08/03/2018	OPC COPILOT CERTIFICAT 11	910,80	0,00	
	ASPIRATEUR MEDIATHEQUE 1/4	470,99	0,00	
09/03/2018 10/03/2018	FRAIS DE NOTAIRE TERRAIN ZA ACQUIS SUR 2017 DOCUMENT ARPENTAGE ZA SUITE	2 627,20 762,00	0,00	
16/03/2018	REDECOUPAGE AVEC IDEE TRAVAUX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°1	7 379,84	0,00	
16/03/2018	TRAVAUX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°1	7 379,84	0,00	
16/03/2018	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°2	48 061,06	0,00	
27/03/2018	PASSRELLES GR652 RAR ET 1/4 DEP INVESTISSEMENT	45 092,62	0,00	15
29/03/2018	TRAVAUX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°7	27 412,67	0,00	
29/03/2018	TRAVAUX MSP LOT 2 CERTIFICAT N°8	2 681,27	0,00	
29/03/2018 06/04/2018	TRAVAUX MSP LOT 7 CERTIFICAT PAIEMTN N°2	3 112,01	0,00	
	AVENANT TRAVAUX GABARE	1 960,00	0,00	10
09/04/2018	OPC COPILOT CERTIFICAT N°12	910,80	0,00	
10/04/2018	TRAVAUX MSP LOT 40 CERTIFICAT N°3	55 075,01	0,00	
12/04/2018	TRAVAUX MSP LOT 10 CERTIFICAT N°1	1 807,84	0,00	
12/04/2018	TRAVAUX MSP LOT 10	6 859,49	0,00	
12/04/2018 12/04/2018	AVANCE POUR BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITES LONGOUR TRAVAUX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°2	81 380,00	0,00	
15/04/2018	TRAVAUX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°2	31 373,84	0,00	
23/04/2018		31 373,84	0,00	
25/04/2018	MISSION CT MSP CERTIFICAT N°6 TRAVAUX MSP LOT 9 CETRTIFICAT N°1	676,80 10 000,00	00,0 00,0	
25/04/2018	SOUS TRAITANT TRAVAUX MSP LOT 9 CERTIFICAT N°1	30 749,78	Accusé de réceo	tion en préfecture 20190313-DB2019

C-3-4-A101

019-20006875 20190313-DB20190 2-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV ANNEYES	13.7	7

A10.1

## IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

lodalités et date d'acquisition	te d'acquisition Désignation du bien Valeur d'acquisition (coût historique)		Cumul des amortissements	Durée de l'amortissemen
27/04/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES LOT 2	1 080,68	0,00	1
30/04/2018	PUBLICATION MARCHES SCOT PLUI	540,00	0,00	1
15/05/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°16	735,36	0,00	•
15/05/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°16	588,00	0,00	
15/05/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°16	5 366,98	0,00	
15/05/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°16	420,00	0,00	
16/05/2018	TRAVAUX MSP LOT 9 CERTIFICAT N°2	7 402 16	0,00	
16/05/2018	TRAVAUX MSP LOT 6 CERTIFICAT N°4	31 943,74	0,00	
16/05/2018	TRAVAUX MSP LOT 10 CERTIFICAT N°2	59 945,08	0,00	
16/05/2018	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°4	8 823,83	0,00	
16/05/2018	TRAVAUX MSP LOT 7 CERTIFICAT N°3	2 331,11	0,00	
17/05/2018	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES MSP	1 152,00	0,00	
25/05/2018	HORS MARCHE TRAVAUX MSP LOT 9 CERTIFICAT N°1	30 749,78	0,00	
25/05/2018	REEMISSION SUITE REJET TRAVAUX MSP LOT 9 CERTIFICAT N°1	10 000,00	0,00	
25/05/2018	REEMISSION SUITE REJET SOUS TRA TRAVAUX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°8	· I	·	
		28 174,13	0,00	
29/05/2018	TRAVAUX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°9	10 246,14	0,00	
29/05/2018 07/06/2018	TRAVAUX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°1 SOUS TRAITANT RACCORDEMENT EAU POTABLE MSP	2 852,34 1 914,00	0,00	
	HORS MARCHE DEPLACEMENT RESEAU ORANGE SUR	1 640,79	0,00	1
08/06/2018	SITE GABARE TRAVAUX MSP LOT 9 CERTIFICAT N°3	40 404 00		
08/06/2018		19 194,03	0,00	
08/06/2018	TRAVAUX MSP LOT 2 CERTIFICAT N°1 SOUS TRAITANT TRAVAUX MSP LOT 2 CERTIFICAT N°9	4 080,00 4 704,65	0,00	
08/06/2018	TRAVAUX MSP LOT 7 CERTIFICAT N°4	· •	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°4	5 585,73	0,00	
·	MSP LOT N°1 CERTIFICAT N°2	26 468,24	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°10	3 060,54	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 6 CERTIFICAT N°5	26 289,42	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°5	34 604,87	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°3	22 426,61	0,00	
	MOE MSP CERTIFICAT N°17	37 053,82	0,00	
		409,92	0,00	
	MOE MSP CERTIFICAT N°17	420,00	0,00	
	MOE MSP CERTIFCAT N°17	588,00	0,00	
	ACQUISITIONS OUVRAGES JEUNESSE	1 449,67	0,00	1
	MOE MSP CERTIFICAT N°17	3 858,49	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 7 CERTIFICAT N°5	7 842,08	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°5	19 486,01	0,00	
	OPC COPILOT CERTIFICAT N°13	2 943,72	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°6	19 302,42	0,00	
	TRAVAUX MSP LOT N°2 CERTFICAT N °10 SOUS TRAITANT TRAVAUX MSP LOT N°2 CERTIFICAT N	2 720,00 1 275,11	0,00	
	°10	·	·	
	INSTALLATIONS COMPTEURS ELEC	4 286,03	0,00	
	RACCORDEMENT COMPTEUR EAU MSP	210,83	0,00	
	FONDS DE CONCOURS TDM	10 000,00	0,00	15
12/07/2018	INVESTISSEMENT PUBLICATION MARCHE ETUDE PUY DU TOUR	864,00	0,00	1
	ACQUISITIONS OUVRAGES BD	485,37	Accusé de mé <b>ce</b> pt	ion en préfecture

C-3-4-A101

019-200000751 20190919 DB201901 Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM		
	2018	

IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.1	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition Cumul des (coût historique) amortissements ['		Durée de l'amortissement	
15/07/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES BD				
20/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 7 CERTIFICAT N°6	l ' l	0,00	1	
24/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIFICAT 7	35 913,54	0,00	!	
24/07/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES DOC	28 138,41	0,00	1	
24/07/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES DOC	298,89	0,00	,	
24/01/2010	ADULTES	1 064,20	0,00	1	
24/07/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°18	1 260,00	0,00		
24/07/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°18	9 016,99	0,00		
24/07/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°18	2 772,00	0,00		
24/07/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°18	409,92	0,00		
26/07/2018	ACQUISITION PARCELLE 1124	205,00	0,00		
27/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 10 CERTIFICAT N°4	42 127,21	0,00		
27/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 10 CERTIFICAT N°4 SOUS TRAITANT	1 050,00	0,00		
30/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 10 CERTIFICAT N°5	34 590,56	0,00		
30/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 9 CERTIFICAT N°4	30 149,54	0,00		
30/07/2018	TVX MSP LOT 11 CERTIFICAT N°6	53 505,51	0,00		
30/07/2018	TRAVAUX MSP LOT 10 SOUS TRAITANT CEYRAT CERTIFICAT N°3	30 244,96	0,00		
31/07/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES	853,12	0,00	1	
06/08/2018	LOCATION SANITAIRE CHANTIER MSP	384,00	0,00		
15/08/2018	TVX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°11	33 296,32	0,00		
15/08/2018	TVX MSP LOT 1 SOUS TRAITANT CERTIFICAT N°1	20 190,83	0,00		
16/08/2018	MOE OPC MSP CERTIFICAT N°14	1 132,20	0,00		
18/08/2018	TRAVAUX MSP LOT 1 SOUS TRAITANT SDEL CERTIFICAT 1	23 913,90	0,00		
21/08/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES SUITE DEGATS DES EAUX	1 383,52	0,00	1	
27/08/2018	BACSALIVRES	1 874,12	0,00	10	
28/08/2018	TRAVAUX MSP LOT 8 CERTIF 8	12 119,27	0,00		
31/08/2018	MISSION ETANCHEITE A L'AIR SUR MSP	990,00	0,00		
31/08/2018 07/09/2018	ELABORATION SCOT PLUI H PHASE 1 PARTIE 1	10 241,64	0,00	10	
	ORDINATEURS MEDIATHEQUE RENOUVELLEMENT 1	6 444,00	0,00	3	
13/09/2018	RAR MSP ST PRIVAT SOLDE	5 076,00	0,00		
14/09/2018	ORDINATEURS ET MIS EN PLACE SERVICE URBANISME	2 841,60	0,00	3	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	MOE MSP CERTIFICAT 19	420,00	0,00		
	MOE MSP CERTIFICAT N°19	409,92	0,00		
	MOE MSP CERTIFICAT 19	3 858,49	0,00		
	MOE MSP CERTIFICAT 19	588,00	0,00		
	MSP TRAVAUX LOT 11 CERTIFICAT N°7	28 863,34	0,00		
24/09/2018	TVX MSP LOT 7 CERTIFICAT 7	22 892,79	0,00		
	SPS MSP CERTIFICAT N°12	115,20	00,0		
28/09/2018	OPC MSP CERTIIFCAT N°15	2 108,88	0,00		
30/09/2018	TVX MSP LOT 5 CERTIFICAT N°4	4 119,15	0,00		
01/10/2018	FRAIS NOTAIRE ECHANGE AVEC IDEE	440,00	0,00		
	TERRAIN ZA ELABORATION SCOT + PLUI H PHASE 1	4 607,91	0,00	10	
	SUITE ACQUISITIONS OUVRAGES	116,20	0.00		
09/10/2018	DEPLOIEMENT FIBRE PART 1 AVANCE REMBOURSABLE 30%	397 422,60	0,00 0,00		
	TVX MSP LOT 4 CERTIFICAT 6	9 293,15	. , 0,00		
		0 200,10	Accusé de récep	tion en préfecture 20190313-DB20190	

C-3-4-A101

019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

3

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A10.1	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	- 1	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
10/10/2018	MOE MSP CERTIFICAT 20	751,20	0,00		
10/10/2018	MOE MSP CERTIFICAT 20	1 056,00	0,00		
10/10/2018	MOE MSP CERTIFICAT 20	5 674,34	0,00	·	
10/10/2018	MOE MSP CERTIFICAT 20	697,92	0,00		
10/10/2018	SPS MSP CERTIFICAT N°13	238,20	0,00		
25/10/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES MEDIATHEQUE	164,39	0,00		
28/10/2018	TVX MSP LOT 8 CERTIFICAT N°9	8 035,58	0,00		
31/10/2018	ELABORATION SCOT + PLUI H	3 345,00	0,00	10	
31/10/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES	1 226,52	0,00	1	
02/11/2018	MATERIEL MSP CABINET POLYVALENT	2 477,10	0,00		
05/11/2018	TVX MSPLOT 12 CERTIFICAT N°1	4 038,79	0,00		
	POSE ET RACCORDEMENT POINT EXTREMITE PLATEAUX MSP	979,90	0,00		
08/11/2018	MISSION CT MSP CERTIFICAT N°7	936,00	0,00		
09/11/2018	FRAIS MISE EN SERVICE FIBRE MSP	3 000,00	0,00		
22/11/2018	MOE MSP CERTIFICAT N° 21	2 103,78	0,00		
22/11/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°21	662,40	0,00		
22/11/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°21	576,00	0,00		
22/11/2018	MOE MSP CERTIFICAT N°21	936,00	0,00		
30/11/2018	ACQUISITIONS OUVRAGES MEDIA	35,49	0,00		
03/12/2018	ELABORATION SCOT + PLUI H	6 249,84	0,00	10	
03/12/2018	ETUDE GEOTECHNIQUE MSP ST PRIVAT	3 260,40	0,00		
05/12/2018	ACHAT DVD MEDIATHEQUE LOT 4 BD BDC 2	1 277,34	0,00	1	
06/12/2018	TVX MSP LOT 1 SOUS TRAITANT TERRACOL CERTIFICAT N°1	2 823,86	0,00		
07/12/2018	TVX MSP LOT 1 SOUS TRAITANT COLAS CERTIFICAT N°2	2 337,39	0,00		
10/12/2018	TVX MSP LOT 1 SOUS TRAITANT TERRACOL CERTIFICAT N°2	5 158,94	0,00		
10/12/2018	TVX MSP LOT 1 SOUS TRAITANCE TERRACOL CERTIFICAT N°3	10 311,58	0,00		
	ACQUISITIONS OUVRAGES	9,10	0,00		
	ACQUISITION OUVRAGES	1 386,43	0,00	6	
	ACQUISITIONS OUVRAGES MEDIATHEQUE TVX MSP LOT 1 CERTIFICAT N°12	2 195,27	0,00	6	
TOTAL GENERAL	TVA MOP LUT I CERTIFICAT N°12	15 196,39 1 970 301,09	0,00 <b>0.00</b>		

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA 2	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.2	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTII	ES	
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION		

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort, antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Pius oย moins values
TOTAL GENERAL							

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
ELEMENTS DU BILAN	 A10.3	1
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	81 380,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	83 681.45
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	83 681.45

	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
	IV - ANNEXES	IV	
Γ	ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	
L	SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

	N	lontant des AP			Montar	nt des CP	
N° ou intîtulé de I'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de palement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
1	2 391 546,00	0,00	2 391 546,00	838 289,97	1 365 000,00	1 276 278,85	0,00
2	0,00	485 000,00	485 000,00	0,00	100 000,00	26 221,40	325 000,00
3	0,00	2 207 904,00	2 207 904,00	0,00	680 000,00	397 422,60	883 161,60

2018		_
CA 2	2	C1.1
CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL(	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	3)	EFFECTIFS BUDGI	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	MPLOIS (4)
	Ē.	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	-	13	14	0	14
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Rédacteur	ш	2	0	24	2	0	2
Rédacteur principal 1ère classe	m	-	0	*	*	0	•
Adjoint Administratif	ပ	4	0	4	4	0	4
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	O	•	0	-	~	0	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	O	2	₹-	ю	4	0	. 4
FILIERE TECHNIQUE (c)			1	2	2	0	2
Technicien principal 2ème classe	æ		0	-	_	0	
Adjoint Technique	U	0	*	₩-	-	0	ţ
FILIERE CULTURELLE (h)		4	0	4	4	0	4
Bibliothécaire	¥	***	0	~		0	
Assistant de Conservation	ω	2	0	2	2	0	2
Adjoint du Patrimoine	ပ	-	0	~	4	0	4
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		17	2	19	20	0	20

(2) Las grades pur emplois sont designate conformement à la circulaire n° NORINTRASSOUTOZO du 23 mars 1986. Les emplois fonctionnels sont également compabilisés dans leur fillère d'origine.

(2) Employer de par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont compabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (2) Emplois de travail en partie de l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année correspond à 1 EFPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année correspondent pas à un cadre d'emploi exterion et correspondent pas à un cadre d'emploi exterior d'activité sur l'année correspondent pas à un cadre d'emploi exterior d'activité sur l'année correspondent pas à un cadre d'emploi exterior experience à l'activité sur l'année correspondent pas à un cadre d'emploi exterior d'activité sur l'année correspondent pas à un cadre d'emploi exterior a l'activité de la loi n'64-53 ou 26 janvier 1984 etc.

CASA SOLO DE L'ACTIVITE D'ACTIVITE D'

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018	
			1
IV - ANNEXES	2		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1		

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)		CONTRAT
31/12/2018	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				)	0,00	
Adjoint Administratif	၁			)	0,00 remplacement	CDD
Adjoint Administratif	ပ			,	0,00 remplacement	CDD
Agent polyvalent	O			)	0,00 emploi aidé	Autres
TOTAL GENERAL				)	00'0	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
AMIM: Applic.
PM: Policie.
OTR: missions non ratachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'Indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a": article 3, tême alinea : accroissement temporaire d'activité.
3-4: raticle 3, tême alinea : accroissement temporaire d'activité.
3-5: raticle 3, tême alinea : accroissement saisonnier d'activité.
3-2: vacance temporaire d'un emploi.
3-2: vacance temporaire d'un emploi.
3-2: vacance temporaire d'un emploi.
3-3-2: emplois de fordironnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2: emplois de cadre d'emplois de services ou la nature des fonctions proprier des services ou la nature des fonctions de la catégorie de l

Part Services of the late of the Contract and the contract of the Contract and the contract of 
IV - ANNEXES RES ELEMENTS D'INFORMATIONS	IV	
DEC ELEMENTS DUNICORMATIONS		_
KES ELEMENTS D INFORMATIONS	C2	ļ
MES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
* **** *** ****		
	FINANCIER  SEL. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	FINANCIER

(1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 13/12/2017	CORREZE EQUIPEMENT	CORREZE EQUIPEMENT		350 000,0
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				000 000,0

	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
	IV - ANNEXES	IV	7
PRESENTA	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION TION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5	

#### 1 - BP COMCOM

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 812 940.64	2 030 795.53	198 376.46	583 768,65
RECETTES	2 812 940.64	1 771 573.14	335 481.82	705 885,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 365 887.57	6 874 871.05	0.00	491 016,52
RECETTES	7 365 887.57	7 489 021.40	0.00	0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

#### 2 - BA OM (1)

	BUDGET : B	A OM N°SIRET: 20006	675100021	
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	***************************************	**************************************	*****	
DEPENSES	828 254.00	190 960.52	10 656.00	626 637,48
RECETTES	828 254.00	542 255.48	0.00	285 998,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 926 770.00	2 321 708.98	0.00	605 061,02
RECETTES	2 926 770.00	3 070 924.44	0.00	0,00

<sup>(1)</sup> Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique. (2) Y compris les rattachements.

#### 2 - BA ZA (1)

	BUDGET : E	BAZA N°SIRET: 200066	375100047	
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	**************************************			
DEPENSES	561 040.00	460 483.50	0.00	100 556,50
RECETTES	561 040.00	317 561.18	0.00	243 478,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	631 360.00	576 664.68	0.00	54 695,32
RECETTES	631 360.00	612 718.96	0.00	18 641,04

<sup>(1)</sup> Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régles personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique. (2) Y compris les rattachements.

### 3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 202 234.64	2 682 239.55	209 032.46	1 310 962,63
RECETTES	4 202 234.64	2 631 389.80	335 481.82	1 235 363,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 924 017.57	9 773 244.71	0.00	1 150 772.86
RECETTES	10 924 017.57	11 172 664.80	0.00	0.00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	15 126 252,21	12 455 484,26	209 032,46	2 461 735,49
TOTAL GENERAL DES RECETTES	15 126 252,21	13 804 054,60	335 481,82	986 715,79

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le Président,

A Argentat-Sur-Dordogne, le 13/03/2019

Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Argentat, le 13/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

48

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES: Pour: 42

Contre : Abstention :

Date de convocation : 08/03/2019

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	A Description
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	9
M. MODART Eloïc	
Mme PIEMONTESI Josiane	
	Accusé de réception en préfecture

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Mme REYNIER Annie	Cell-
M. SAINT RAYMOND Patrice	a Vi
M. TRONCHE Denis	
Mme VIEILLEMARINGE Anne	Allma
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	Pos
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	Clary
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	l'ho withen
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	B
FORGES	
Mme CURE Christiane	Cill
GOULLES	
	Accusé de réception en préfecture

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	-
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	A
M. DUPUY Gilles Do d. N. EYR IG NOUX	19
MERCOEUR	
M. POUJADE André Re presenti pui Dhe Jonnesia	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	Monni
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	- Sal-
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	Draw
SAINT BONNET ELVERT	
	Accusé de réception en préfecture

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019012-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

M. FAURIE Antony	Hotter
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	`
M. COUDERT Clément	Vovous à consincelle
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	٠. ١
Mme CLAVIERE Aline	de
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	8 5
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	Company
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	P.S. Dr
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	
	Accusé de réception en préfecture

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	٨
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	JOPAF
Mme FOLCH Marie-Louise	Holyo
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	Madyo
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	Judy
SEXCLES	
Mme RACHET Josiane	Afron

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2019 et de la publication le 14/03/2019.

A Argentat-Sur-Dordogne, le 13/03/2019

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

# DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019

NOMBRE:	7/100241	RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	43
- de Présents	36	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	43		

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Jean-Michel TEULIERE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Claude TREMOUILLE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Denis TRONCHE
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

# ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES):

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

# ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

# Rapporteur : M. LASSERRE

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 - BUDGET GÉNÉRAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-31,

Vu la délibération approuvant le Compte Administratif 2018 du Budget Général de Xaintrie Val' Dordogne,

Vu le Compte de Gestion du Budget Général pour l'exercice 2018 de Xaintrie Val' Dordogne proposé par le Trésorier,

## Considérant que :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

# DÉCIDE

<u>Article 1</u>: le Conseil Communautaire déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51

Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

### **DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019**

NOMBRE:		RESULTAT:	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	42*
- de Présents	36	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	43		

<sup>\*</sup> M. Hubert ARRESTIER ne participe pas au vote.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Jean-Michel TEULIERE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Claude TREMOUILLE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Denis TRONCHE
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

# ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

## ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

### Rapporteur: M. LASSERRE

# <u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGERÈS</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,

Vu les résultats du Compte Administratif du Budget Annexe pour l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 6 mars 2019,

Monsieur le Président ayant quitté la salle,

# **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: le Conseil Communautaire arrête les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont annexés dans le document joint (Compte Administratif – Budget Annexe Ordures Ménagères).

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **CC XAINTRIE VAL DORDOGNE**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET: 20006675100021

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

# M14

# **COMPTE ADMINISTRATIF**

voté par nature

**BUDGET: BAOM** 

**ANNEE 2018** 

### SOMMAIRE

- I.Informations générales
  p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
  p.3 B Modalités de vote du budget

# II.Présentation générale du budget

- A1 Vue d'ensemble Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
- p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres p.7
- B1 Balance générale du budget Dépenses B2 Balance générale du budget Recettes p.9
- p.10

#### III.Vote du budget

- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles p.11
- p.13
- p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

	ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - EI	éments du bilan		
	A2,1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.16	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Х	
'	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.18	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Х	
Ι'	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		Х
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		Х
ļ	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X X X X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		Х
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		Х
	A4 - Etat des provisions		Х
	A5 - Etalement des provisions		Х
p.19	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Х	
p.20	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Х	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer		Х
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х
p.21	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	Х	
p.22	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	Х	
p.23	A10.3 - Opérations liées aux cessions	Х	
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
<sub>E</sub> .	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - CI	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X X X X X
ļ	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
İ	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
1	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		Ş
	B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents		<b>\$</b>
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		â
C . A.	utres éléments d'informations		^
1			
p.24	C1.1 - Etat du personnel	Х	.,
	C1.2 - Action de formation des élus C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
ŀ	C3.2 - Liste des organismes de regroupement auxiquels aunere la commune ou retablissement C3.2 - Liste des établissements publics créés		X X
1	C3.3 - Liste des etablissements publics crees C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services andividualises dans diri budget annexe		x
p.27	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	х	^
<sup>۲.</sup> '	C3.6 - Identification des flux croisés	^	x
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			, ,
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		Х
p.28	D2 - Arrêté et signatures	Х	_ ^
p.20	e a signature		L

Code INSEE	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE	CA
19010	BA OM	2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12 047
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,98%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	6,01%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	31,11%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

2

Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> It s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 0 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). It s'agit des moyennes de la Adroptisé abérépagnition en préfecture Date de télétransmission : 15/03/2/019

 CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
I - INFORMATIONS GENERALES	ı	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

### POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.

<sup>(1)</sup> Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM				
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
VUE D'ENSEMBLE	A1			

# **EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 2 321 708,98	<b>G</b> 2 442 107.16
(mandats et titres)	Section d'investissement	B 190 960.52	<b>H</b> 271 971.23
h		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	(si excédent)
2017	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 270 284.25 (si excédent)
		•	=
	TOTAL (réalisations + reports)	2 512 669.50	3 613 179.92 = G+H+i+J
RESTES A	Section de fonctionnement	E 0.00	) <b>K</b> 0.00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 10 656.00	) L 0.00
2019 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	10 656.00	0.00
	Section de fonctionnement	2 321 708.98 = A+C+E	3 070 924.44 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	201 616.52 = B+D+F	542 255.48 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	2 523 325.50 = A+B+C+D+E+F	3 613 179.92 = G+H+I+J+K+L

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	7
VUE D'ENSEMBLE	A1	

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Chap. Líbellé		es engagées non nandatées	Titres res	tant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
TOTAL DE LA	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 656,00	L	0,00
21 Im	nmobilisations corporelles		10 656,00		0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes cartaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

 CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	IJ	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	Δ2	

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé Crédits ouverts Crédits employés (ou restant à employer)					
		(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	716 640,00	554 305,32	0,00	0,00	162 334,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 404 850,00	1 169 698,74	0,00	0,00	235 151.26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	402 450,00	359 982,46	0,00	0,00	42 467.54
1	otal des dépenses de gestion courante	2 523 940,00	2 083 986,52	0,00	0,00	439 953,48
66	Charges financières	750,00	477,18	0,00	0,00	272.82
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	979,28	0,00	0,00	5 020.72
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	76 100,00			Andronestaya	
Tota	nl des dépenses réelles de fonctionnement	2 606 790,00	2 085 442,98	0,00	0,00	521 347.02
023 042 043	Virement à la section d'investissement (2) Opérations d'ordre de transfert entre sections (2 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	89 700,00 230 280,00 0,00	236 266,00 0,00			0.00 0.00
Tota	l des dépenses d'ordre de fonctionnement	319 980,00	236 266,00			83 714.00
	TOTAL.	2 926 770,00	2 321 708,98	0,00	0,00	605 061.02
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		(3)				

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap						
		(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	48 970,00	87 855,72	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	115 700,00	146 820,32	0,00	0,00	0.00
73	Impôts et taxes	1 426 372,00	1 432 774,00	0,00	0,00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	706 911,00	759 628,70	00,0	0,00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes de gestion courante	2 297 953,00	2 427 078,74	0,00	0,00	0.00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 028,42	0,00	0,00	0.00
То	tal des recettes réelles de fonctionnement	2 297 963,00	2 442 107,16	0,00	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	0,00	0,00			0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00		Department (484).	0.00
To	tal des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0.00
	TOTAL	2 297 953,00	2 442 107,16	0,00	0,00	0.00
R002	Pour information L'Excédent de fonctionnement reporté de 2017	(3) 628 817,28				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
	<u> </u>	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	l
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	ļ

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	634 054,00	182 514,92	10 656,00	440 883.08
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	634 054,00	182 514,92	10 656,00	440 883.08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 450,00	8 445,60	0,00	4.40
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	00,00			
	Total des dépenses financières	8 450,00	8 445,60	0,00	4.40
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	642 504,00	190 960,52	10 656,00	440 887.48
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	185 750,00	0,00		185 750.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	185 750,00	0,00		185 750.00
	TOTAL	828 254,00	190 960,52	10 656,00	626 637.48
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	(3)			

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelies (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	33 240,00	35 705,23	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00
024	Produits de cessions	19 000,00	paratition and the second	0,00	
	Total des recettes financières	52 240,00	35 705,23	0,00	16 534.77
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	52 240,00	35 705,23	0,00	16 534.77
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	89 700,00	enselvesteskippye.		
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	230 280,00	236 266,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	185 750,00	0,00		185 750.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	505 730,00	236 266,00		269 464.00
	TOTAL.	557 970,00	271 971,23	0,00	285 998.77
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	(3) 270 284,25			

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

<sup>(1)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

 CC XAINTRIE VAL DORDOGNE -19 - BA OM	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	7

# 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	554 305,32		554 305,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 169 698,74		1 169 698,74
014	Atténuations de produits	0,00		0.00
65	Autres charges de gestion courante	359 982,46		359 982,46
66	Charges financières	477.18	0.00	477,18
67	Charges exceptionnelles	979.28	6 000,00	6 979.28
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	230 266,00	230 266,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 085 442,98	236 266,00	2 321 708,98
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2017			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	8 445,60		8 445,60
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	odaniakipatetarakanyiyi	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	182 514 92	0,00	182 514,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	190 960,52	0,00	190 960,52
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de 2017			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »;
(7) Seul le total des opérations pour comple de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A servir uniquement forsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non perspinalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas éché accusé des factures de factures d

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
	·	7
II - PRESENTATION GENERALE DIL BUDGET	- 11	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II.
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

# 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	87 855,72		87 855,72
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	146 820,32		146 820,32
73	Impôts et taxes	1 432 774,00		1 432 774.00
74	Dotations, subventions et participations	759 628,70		759 628,70
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0.00
77	Produits Exceptionnels	15 028,42	0,00	15 028,42
	Recettes de fonctionnement - Total	2 442 107,16	0,00	2 442 107,16
R 002	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			628 817,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 705,23	0,00	35 705,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	degration and participation	0,00
19	Plus-Values de cession	े स्थानिक राज्या विकास सम्बद्धिय	6 000,00	6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		230 266,00	230 266,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	35 705,23	236 266,00	271 971,23
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			270 284,25

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement torsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initials en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échénique de commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échénique de commune ou l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échénique de l'établissement l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échénique de l'établissement l'établissement l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échénique de l'établissement l'établissement l'établissement l'établissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échénique de l'établissement l'établissemen Date de réception préfecture : 15/03/2019

2018

Charges à caractère général   716 640,00   554 305,32   70,00   70,0	es au 31/12 0,00 0,00 162 334,	_	Mandats émis	(BP+DM+	Libellé (1)	art (1)
Eau et assainissement   8 000,00   3 987,02   0,0				RAR 2017)	Libellé (1)	
Energie - Électricité   41700,00   25145,12   0,0	0.00 4.042	0,00	554 305,32	716 640,00	Charges à caractère général	011
Energie - Electricit\( \)	2,001 TUIZ	0,00	3 987,02	8 000,00	Eau et assainissement	30611
Combustibles		0,00	25 145,12	41 700,00	Énergie - Électricité	60612
60622         Carburants         135 200,00         126 350,96         0,0           60628         Autres fournitures non stockées         2 300,00         2 439,54         0,0           60631         Fournitures d'entretien         2 900,00         1 218,17         0,0           60632         Fournitures de petit équipement         27 300,00         24 037,27         0,0           60636         Vêtements de travail         13 200,00         9 282,45         0,6           6064         Fournitures administratives         2 450,00         17 493,51         0,6           6068         Autres matières et fournitures         29 450,00         17 493,51         0,6           6068         Autres matières et fournitures         29 450,00         17 493,51         0,0           6105         Locations mobilières         5 000,00         7 320,00         0,0           6112         Locations mobilières         5 000,00         7 320,00         0,0           61521         Entretien et réparations autres bâtiments publics         4 450,00         232,80         0,0           615228         Entretien et réparations autres bâtiments         1 000,00         0,0         0,0           615558         Autres biens mobiliers         26 800,00         17	1	0,00	1 462,76	2 000,00	Combustibles	60621
Autres fournitures non stockées   2 300,00   2 439,54   0,00		0,00	I	135 200,00	Carburants	60622
Fournitures d'entretien   2 900,00   1 218,17   0,0 60632   Fournitures de petit équipement   27 300,00   24 037,27   0,6 60636   Vêtements de travail   13 200,00   9 282,45   0,6 6064   Fournitures administratives   2 450,00   1 885,60   0,6 6064   Fournitures administratives   2 450,00   1 885,60   0,6 6068   Autres matières et fournitures   29 450,00   17 493,51   0,6 60985,47   0,6 60985		0,00	2 439,54	2 300,00	Autres fournitures non stockées	60628
Fournitures de petit équipement   27 300,00   24 037,27   0,0 60636   Vêtements de travail   13 200,00   9 282,45   0,0 60636   Fournitures administratives   2 450,00   1 885,60   0,0 6068   Autres matières et fournitures   29 450,00   17 493,51   0,0 60 985,47   0,0	l i	0,00	1 218,17	2 900,00	Fournitures d'entretien	60631
Fournitures administratives   2 450,00   1885,60   0,0		0,00	24 037,27	27 300,00	Fournitures de petit équipement	60632
Fournitures administratives   2 450,00   1 885,60   0,0		0,00	9 282,45	13 200,00	Vêtements de travail	60636
Autres matières et fournitures   29 450,00   17 493,51   0,0	·   '	0,00	1 885,60	2 450,00	Fournitures administratives	5064
Contrats de prestations de services		0,00	17 493,51	29 450,00	Autres matières et fournitures	8068
Locations mobilières   5 000,00   7 320,00   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   558,73   0,00   568,73   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   558,640,55   0,00   568,000   17 147,70   0,00   568,000   17 147,70   0,00   568,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   569,000   17 147,70   0,00   0	· I	0,00	60 985,47	77 400,00	Contrats de prestations de services	311
61521         Terrains         3 000,00         558,73         0,0           615221         Entretien et réparations bâtiments publics         4 450,00         232,80         0,0           615228         Entretien et réparations autres bâtiments         1 000,00         0,00         0,0           615528         Matériel roulant         65 000,00         55 540,55         0,0           61558         Autres biens mobiliers         26 800,00         17 147,70         0,0           6156         Maintenance         20 400,00         9 926,03         0,0           6161         Assurance multirisques         14 480,00         8 143,89         0,0           617         Etudes et recherches         40 000,00         0,00         0,0           6182         Documentation générale et technique         300,00         0,00         0,0           6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         1800,00         577,36         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         1800,00         577,36 </td <td>l i</td> <td>0,00</td> <td></td> <td>5 000,00</td> <td>Locations mobilières</td> <td>3135</td>	l i	0,00		5 000,00	Locations mobilières	3135
615221         Entretien et réparations bâtiments publics         4 450,00         232,80         0,0           615228         Entretien et réparations autres bâtiments         1 000,00         0,00         0,0           615528         Matériel roulant         65 000,00         55 540,55         0,0           61558         Autres biens mobiliers         26 800,00         17 147,70         0,0           6156         Maintenance         20 400,00         9 926,03         0,0           6161         Assurance multirisques         14 480,00         8 143,89         0,0           617         Etudes et recherches         40 000,00         0,00         0,0           6182         Documentation générale et technique         300,00         0,00         0,0           6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           6225         Publications         10 800,00         577,36         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         577,36         0,0           6225         Públications         10 800,00         4623,54         0,0 <td>· ·</td> <td>0,00</td> <td></td> <td>1 1</td> <td>Terrains</td> <td>31521</td>	· ·	0,00		1 1	Terrains	31521
Entretien et réparations autres bâtiments 1 000,00 0,00 0,00 651551 Matériel roulant 65 000,00 55 540,55 0,00 651558 Autres biens mobiliers 26 800,00 17 147,70 0,00 65156 Maintenance 20 400,00 9 926,03 0,00 65161 Assurance multirisques 14 480,00 8 143,89 0,00 6517 Etudes et recherches 40 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	· 1	0,00	232,80	1	Entretien et réparations bâtiments publics	315221
61551         Matériel roulant         65 000,00         55 540,55         0,0           61558         Autres biens mobiliers         26 800,00         17 147,70         0,0           6156         Maintenance         20 400,00         9 926,03         0,0           6161         Assurance multirisques         14 480,00         8 143,89         0,0           617         Etudes et recherches         40 000,00         0,00         0,0           6182         Documentation générale et technique         300,00         0,00         0,0           6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           6225         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           6223         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           6221         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           6251         Voyages et déplacements         500,00         0,0         0,0           6	· ·	0,00	0,00	1 000,00	Entretien et réparations autres bâtiments	515228
Autres biens mobiliers  Autres biens mobiliers  Assurance  Assurance multirisques  Etudes et recherches  Documentation générale et technique  Assurance multirisques  Autres biens mobiliers  Assurance multirisques  Etudes et recherches  Autres organismes de formation  Indemnités au comptable et aux régisseurs  Autres et cérémonies  Publications  Transports de biens  Autres d'affranchissement  Au collectivité de rattachement  Al a collectivité de rattachement  Autres impôts, taxes,(autres organismes)  Autres impôts, taxes,(autres de gestion  Autres impôts, taxes,sur rémunérations  20 400,00  400,0	· 1	0,00	55 540,55	1	Matériel roulant	31551
6156         Maintenance         20 400,00         9 926,03         0,0           6161         Assurance multirisques         14 480,00         8 143,89         0,0           617         Etudes et recherches         40 000,00         0,00         0,0           6182         Documentation générale et technique         300,00         0,00         0,0           6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           6225         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           6227         Publications         10 800,00         4 623,54         0,0           6227         Publications         20 000,00         13 838,99         0,0           6221         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           6251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           6261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           6262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           6288	· 1	0,00		1	Autres biens mobiliers	31558
6161         Assurance multirisques         14 480,00         8 143,89         0,0           617         Etudes et recherches         40 000,00         0,00         0,0           6182         Documentation générale et technique         300,00         0,00         0,0           6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           6225         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           6237         Publications         10 800,00         4 623,54         0,0           6241         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           6251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           6261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           6262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           62871         A la collectivité de rattachement         105 000,00         105 000,00         0,0           62881         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0	·   '   '	0,00		20 400,00	Maintenance	3156
Etudes et recherches	1 1	0,00	· I	1 1	Assurance multirisques	3161
3182         Documentation générale et technique         300,00         0,00         0,00           3184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,0           3225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           3232         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           3237         Publications         10 800,00         4 623,54         0,0           3241         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           3251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           3261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           3262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           32871         A la collectivité de rattachement         105 000,00         105 000,00         0,0           3288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           3371         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00	i i	0,00		i i	Etudes et recherches	317
6184         Versements à des organismes de formation         11 000,00         0,00         0,00           6225         Indemnités au comptable et aux régisseurs         800,00         653,32         0,0           6232         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           6237         Publications         10 800,00         4 623,54         0,0           6241         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           6251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           6261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           6262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           62871         A la collectivité de rattachement         105 000,00         105 000,00         0,0           6288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           63512         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0           637         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74	i ' i '	0,00			Documentation générale et technique	3182
Indemnités au comptable et aux régisseurs   800,00   653,32   0,0	·   · ·   · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	· ·	11 000,00	Versements à des organismes de formation	3184
6232         Fêtes et cérémonies         1 800,00         577,36         0,0           6237         Publications         10 800,00         4 623,54         0,0           6241         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           6251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           6261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           6262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           62871         A la collectivité de rattachement         105 000,00         105 000,00         0,0           63288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           633512         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0           637         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74         0,0           6332         Cotisations versées au F.N.A.L.         4 200,00         3 517,31         0,0           6336         Cotisations CNFPT et Centres de gestion         27 080,00         14 877,00	1	0,00	- 1		Indemnités au comptable et aux régisseurs	3225
6237         Publications         10 800,00         4 623,54         0,0           6241         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           6251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           6261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           6262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           62871         A la collectivité de rattachement         105 000,00         105 000,00         0,0           6288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           63512         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0           637         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74         0,0           6332         Cotisations versées au F.N.A.L.         4 200,00         3 517,31         0,0           6338         Cotisations CNFPT et Centres de gestion         27 080,00         14 877,00         0,0           6338         Autres impôts, taxes ,sur rémunérations         3 570,00	·	0,00		`	Fêtes et cérémonies	3232
3241         Transports de biens         20 000,00         13 838,99         0,0           3251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           3261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           3262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           32871         A la collectivité de raftachement         105 000,00         105 000,00         0,0           3288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           33512         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0           337         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74         0,0           3332         Cotisations versées au F.N.A.L.         4 200,00         3 517,31         0,0           3338         Autres impôts, taxes ,sur rémunérations         3 570,00         2 110,95         0,0	I I	0,00			Publications	3237
6251         Voyages et déplacements         4 100,00         126,80         0,0           6261         Frais d'affranchissement         500,00         0,00         0,0           6262         Frais de télécommunications         6 160,00         4 904,28         0,0           62871         A la collectivité de rattachement         105 000,00         105 000,00         0,0           6288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           63512         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0           637         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74         0,0           6332         Cotisations versées au F.N.A.L.         4 200,00         3 517,31         0,0           6336         Cotisations CNFPT et Centres de gestion         27 080,00         14 877,00         0,0           6338         Autres impôts, taxes ,sur rémunérations         3 570,00         2 110,95         0,0		0,00		l i	Transports de biens	3241
Frais d'affranchissement 500,00 0,00 0,00 0,00 6262 Frais de télécommunications 6 160,00 4 904,28 0,0 632871 A la collectivité de rattachement 105 000,00 105 000,00 0,0 63288 Autres services extérieurs 32 700,00 50 034,46 0,0 63512 Taxes foncières 50,00 41,00 0,0 6337 Autres impôts, taxes,(autres organismes) 1 400,00 1 348,00 0,0 0 012 Charges de personnel et frais assimilés 1 404 850,00 1 169 698,74 0,0 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 4 200,00 3 517,31 0,0 6338 Autres impôts, taxes,sur rémunérations 3 570,00 2 110,95 0,0	·	0,00		l ' l	Voyages et déplacements	3251
Frais de télécommunications 6 160,00 4 904,28 0,0  A la collectivité de rattachement 105 000,00 105 000,00 0,0  A la collectivité de rattachement 105 000,00 105 000,00 0,0  Taxes foncières 50,00 41,00 0,0  Autres impôts, taxes,(autres organismes) 1 400,00 1 348,00 0,0  Charges de personnel et frais assimilés 1404 850,00 1 169 698,74 0,0  Cotisations versées au F.N.A.L. 4 200,00 3 517,31 0,0  Cotisations CNFPT et Centres de gestion 27 080,00 1 4 877,00 0,0  Autres impôts, taxes ,sur rémunérations 3 570,00 2 110,95 0,0	· I · · ·	0,00		i i	Frais d'affranchissement	3261
62871       A la collectivité de rattachement       105 000,00       105 000,00       0,0         6288       Autres services extérieurs       32 700,00       50 034,46       0,0         63512       Taxes foncières       50,00       41,00       0,0         637       Autres impôts, taxes,(autres organismes)       1 400,00       1 348,00       0,0         012       Charges de personnel et frais assimilés       1 404 850,00       1 169 698,74       0,0         6332       Cotisations versées au F.N.A.L.       4 200,00       3 517,31       0,0         6336       Cotisations CNFPT et Centres de gestion       27 080,00       14 877,00       0,0         6338       Autres impôts, taxes ,sur rémunérations       3 570,00       2 110,95       0,0	·   '	0,00			Frais de télécommunications	5262
3288         Autres services extérieurs         32 700,00         50 034,46         0,0           63512         Taxes foncières         50,00         41,00         0,0           637         Autres impôts, taxes,(autres organismes)         1 400,00         1 348,00         0,0           012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74         0,0           6332         Cotisations versées au F.N.A.L.         4 200,00         3 517,31         0,0           6336         Cotisations CNFPT et Centres de gestion         27 080,00         14 877,00         0,0           6338         Autres impôts, taxes ,sur rémunérations         3 570,00         2 110,95         0,0	·	0,00			A la collectivité de rattachement	52871
63512       Taxes foncières       50,00       41,00       0,0         637       Autres impôts, taxes,(autres organismes)       1 400,00       1 348,00       0,0         012       Charges de personnel et frais assimilés       1 404 850,00       1 169 698,74       0,0         6332       Cotisations versées au F.N.A.L.       4 200,00       3 517,31       0,0         6336       Cotisations CNFPT et Centres de gestion       27 080,00       14 877,00       0,0         6338       Autres impôts, taxes ,sur rémunérations       3 570,00       2 110,95       0,0	]	0,00	1		Autres services extérieurs	3288
Autres impôts, taxes,(autres organismes) 1 400,00 1 348,00 0,0  Charges de personnel et frais assimilés 1 404 850,00 1 169 698,74 0,0  Cotisations versées au F.N.A.L. 4 200,00 3 517,31 0,0  Cotisations CNFPT et Centres de gestion 27 080,00 14 877,00 0,0  Autres impôts, taxes ,sur rémunérations 3 570,00 2 110,95 0,0	·   · ·   · · '	0,00		·	Taxes foncières	3512
012         Charges de personnel et frais assimilés         1 404 850,00         1 169 698,74         0,0           6332         Cotisations versées au F.N.A.L.         4 200,00         3 517,31         0,0           6336         Cotisations CNFPT et Centres de gestion         27 080,00         14 877,00         0,0           6338         Autres impôts, taxes ,sur rémunérations         3 570,00         2 110,95         0,0	· 1	0,00		-	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	37
Cotisations CNFPT et Centres de gestion 27 080,00 14 877,00 0,0 3338 Autres impôts, taxes ,sur rémunérations 3 570,00 2 110,95 0,0		0,00				012
Cotisations CNFPT et Centres de gestion 27 080,00 14 877,00 0,0 2338 Autres impôts, taxes ,sur rémunérations 3 570,00 2 110,95 0,0		0,00	3 517,31	4 200,00	Cotisations versées au F.N.A.L.	3332
3338 Autres impôts, taxes ,sur rémunérations 3 570,00 2 110,95 0,0	1	0,00		27 080,00	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	336
	·	0,00		3 570,00	Autres impôts, taxes,sur rémunérations	338
6411 Personnel titulaire   69 120,00   62 295,55   0.0	·   '   '	0,00	62 295,55	69 120,00	Personnel titulaire	6411
	·   '   '	0,00	i	645 595,00	Personnel titulaire	34111
	`   `   '		75 768,28		Personnel non titulaire	34131
64111 Personnel titulaire 645 595,00 576 156,91 0,0	0,00 0,00 69 438,0	0,00 0,00	576 156,91 75 768,28	645 595,00 90 480,00 ptes appliqué par la con	Personnel titulaire Personnel non titulaire chapitres budgétaires par article conformément au plan de com	64111 64131 Détailler les

_	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
	III - VOTE DU BUDGET	111	1
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	1

Chap/		Crédits	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits	
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64168	Autres emplois d'insertion	122 185,00	70 963,27	0,00	0,00	51 221,73
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	153 215,00	108 885,85	0,00	0,00	44 329,15
6453	Cotisations aux caisses de retraite	207 960,00	186 948,18	0,00	0,00	21 011,82
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 855,00	7 184,53	0,00	0,00	3 670,47
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 700,00	42 722,05	0,00	0,00	5 977,95
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 185,00	6 163,00	0,00	0,00	22,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 315,00	289,00	0,00	0,00	3 026,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 390,00	11 816,86	0,00	0,00	573,14
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	402 450,00	359 982,46	0,00	0,00	42 467,54
6541	Créances admises en non-valeur	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
65541	Contributions au fonds de compensation des c	400 000,00	358 314,60	0,00	0,00	41 685,40
65731	Etat	1 900,00	1 667,86	0,00	0,00	232,14
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 523 940,00	2 083 986,52	0,00	0,00	439 953,48
66	Charges financières (b)	750,00	477,18	0,00	0,00	272,82
66111	Intérêts réglés à l'échéance	480,00	477,18	0,00	0,00	2,82
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emp	270,00	0,00	0,00	0.00	270,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	979,28	0,00	0,00	5 020,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	11,27	0,00	0,00	988,73
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	968,01	0,00	0,00	4 031,99
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	76 100,00				
TOTA	L DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 606 790,00	2 085 442,98	0,00	0,00	521 347,02
023	Virement à la section d'investissement	89 700,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	230 280,00	236 266,00			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transfér	0,00	6 000,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	230 280,00	230 266,00			14,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	319 980,00	236 266,00			83 714,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	319 980,00	236 266,00			83 714,00
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE RCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 926 770,00	2 321 708,98	0,00	0,00	605 061,02
D 002 D	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2017	0,00				

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET		1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	1

Chap/		Crédits ouverts	Crédits emp	oloyés (ou restan	t à employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	48 970,00	87 855,72	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	44 970,00	54 484,93	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévo	4 000,00	33 370,79	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	115 700,00	146 820,32	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	700,00	1 057,50	0,00	0,00	0,00
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets indu-	115 000,00	145 762,82	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 426 372,00	1 432 774,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	113,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et as	1 426 372,00	1 432 661,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	706 911,00	759 628,70	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	461,00	397,34	0,00	0,00	63.66
74748	Autres communes	24 450,00	25 820,72	0,00	0,00	0.00
74758	Autres groupements	588 000,00	634 992,45	0,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	65 000,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	29 000,00	33 418,19	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+73+74+75+013)	2 297 953,00	2 427 078,74	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	15 028,42	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	9 028,42	0,00	0,00	0,00
то	TAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 297 953,00	2 442 107,16	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	S1000000000000000000000000000000000000		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE (ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 297 953,00	2 442 107,16	0,00	0,00	0,00
R 002 E	Pour information excédent de fonctionnement reporté de 2017	628 817,28				

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comples appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Ci. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifég-200066751-20190313-DB2019014-DE
Date de télétransmission : 15/03/2019
Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	634 054.00	182 514,92	10 656,00	440 883.08
2128 21571 2158	Autres agencements et aménagements de terrains Matériel roulant - Voirie Autres installations, matériel et outillage techniques	138 194.00 25 000.00 149 140.00	0,00 0,00 28 073,72	0,00 0,00 10 656,00	138 194.00 25 000.00 110 410.28
2182 2183	Matériel de transport Matériel de bureau et matériel informatique	315 720.00 6 000.00	149 400,00 5 041,20	0,00 0,00	166 320.00 958.80
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	634 054.00	182 514,92	10 656,00	440 883.08
16	Emprunts et dettes assimilées	8 450.00	8 445,60	0,00	4.40
1641	Emprunts en euros	8 450.00	8 445,60	0,00	4.40
	Total des dépenses financières	8 450.00	8 445,60	0,00	4.40
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	642 504.00	190 960,52	10 656,00	440 887.48
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	185 750.00	0,00	Vereni Statut	185 750.00
204412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	185 750.00	0,00		185 750.00
_	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	185 750.00	0,00		185 750.00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	828 254.00	190 960,52	10 656,00	626 637.48
1	Pour information 0001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET		1
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
***************************************	Total des recettes d'équipement	0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 240.00	35 705,23	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	33 240.00	35 705,23	0,00	0.00
024	Produits de cessions	19 000.00			
	Total des recettes financières	52 240.00	35 705,23	0,00	16 534.77
Т	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
***************************************	TOTAL DES RECETTES REELLES	52 240.00	35 705,23	0,00	16 534.77
021	Virement de la section de fonctionnement	89 700.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	230 280.00	236 266,00		0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	6 000,00		0.00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 087.00	1 084,00		3.00
281318	Autres bâtiments publics	13 550.00	13 549,77		0.23
28135	Installat <sup>®</sup> générales, agencements, aménagement des cons	44 486.00	44 479,44		6.56
281571	Matériel roulant	23 861.00	23 860,22		0.78
281578	Autre matériel et outillage de voirie	910.00	910,00		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	43 968.00	43 966,04		1.96
28182	Matériel de transport	100 916.00	100 915,60		0.40
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 502.00	1 500,93		1.07
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	319 980.00	236 266,00		83 714.00
041	Opérations patrimoniales (5)	185 750.00	0,00		185 750.00
2138	Autres constructions	185 750.00	0,00		185 750.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	505 730.00	236 266,00		269 464.00
TOTAL	. DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	557 970.00	271 971,23	0,00	285 998.77
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	270 284,25			

	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	IE VAL I	OORDOG	NE - 1	9 - BAON	_						<b>∀</b> 5		2018
The second secon			IV - ANN	ANNEXES		!								
	ELEMENTS DU BII REPARTITION PAR NATUR	ENTS DU Par na	J BILAN - FURE DE	ETAT I	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE ITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	ΓΤΕ 5449 et	166)						A2.2	
					Empi	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	lettes à	l'origine	du cont	rat				
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial	fial		Périodicité	Dryfil	Possibilité de	2,000
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme preteur ou chef de file	Signature	ou date de mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel		Devise	des embourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					168 913,51								5	
1641 Emprunts en euros (total)					168 913,51									
N 031522-2	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	29/04/1998		01/05/1999	168 913,51	LL.		5.65	5,65	14			z	A-1
Total général					168 913,51					100			1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origina.

(3) Nominal: montant empranté à l'origina.

(4) Mentionner le ou les types d'index (ext. Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origina du contrat.

(6) Indiquer le niveau de taux à l'origina et semboursament annuel progressif, F pour aures à préciser

(6) Indiquer le productissement annuel constant. Pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour aures à préciser

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant. Pour amortissement annuel progressif, E pour in fine, X pour aures à préciser

(8) Catégone d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

	CC XA	INTRIE VAL	DORDOG	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	AOM						CA	2018
			IV - ANNEXES	EXES							≥	
	⊞	<b>ELEMENTS DU</b>		BILAN - ETAT DE LA DETTE	\ DETTE						A2.2	
REF	PARTITION	PAR NATL	RE DE DE	TES (hors	REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	) (suite)						
					Emprunts et Dettes au 31/12/2018	t Dettes a	1 34142/20	18				
Nature	Convertire		Catégorie	Canital restant		臣	Taux d'intérêt		Annı	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N (10)	Montant couvert	_	dû au 31/12/2018	dû au (en années)	Type de Index (13) taux d'inférêt taux (12) au 31/12/2018 (14)	lex (13) ta	Niveau du aux d'intérêt 1.31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Sitempunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Calégorie des d'emprunts autrent per compléter le tableau « détail des opérations de couverture sanctivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur less produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt aprèse poérations de couverture : Time: V. variable simple. C. complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seuiement défini comme la simple addition d'un taux variable supple. C. complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seuiement défini comme la simple addition d'un taux variable supple.

(13) Mantionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture s'enturelles. Pour les semprunts à taux variable i indique le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(14) Taux parès de courerture s'enturelles semprunts à taux variable i indique le niveau moyen du taux constaté déchange éventuelle et comptabilisés à l'article 6881 « Inferêts désentuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuellement reçus au titre du contrat d'échange eventuellement reçus au present des la contrat d'échange eventuellement reçus au present des la course des des des des des des des

0,0

0.00

8 445,59

80

0,00 00,0

9

00'0 0,00 0,00

z

9

164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)

1641 Emprunts en euros (total)

Total général

031522-2

00.00

477.18 477 18 477,18 477,18

8 445,55 8 445,59 8 445,58

The state of the s		CC XAINTRIE VAL DORDOGNE	- 19 -	BAOM		CA	2018
			IV - ANNEXES				<b> </b>
		ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DE L'ENCOUR	A DETTE 'ENCOURS (1)			A2.4
Indices sous-jacents Structure	s-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits						
variable ou inversement.  Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours				1 106400064	The second secon	
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros		Marie Company	T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	*** Times ************************************	The state of the s	
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours			* April 1		***************************************	
	Montant en euros						
	Nombre de produits				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
(C) Option d'échange (swaption)	% de Pencours			77.7411	- Trimpedddwwwyd	100011000	
	Montant en euros					THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	
	Nombre de produits					White is a second secon	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours				T + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	TTAATAATIUU	
	Montant en euros				**************************************	T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	
, ( [ [	Nombre de produits						
Fried Riplicateur jusqu'à 5	% de l'encours					T TAMAGE TO THE	
ssé d 2000 de i de i	Montant en euros			- residence in			
e ré 667 élétr écer	Nombre de produits						
Find the structures	% de l'encours						***************************************
ion ( 2019 miss n pré	Montant en euros						
Converture deventuelles.  Spannage retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.  Spannage retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.  Spannage de couverture éventuelles.  Figure 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.  Figure 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.	opérations de	couverture éventuelles.	18				

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1	) Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPEN =A + B	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	8 450.00 I	8 445.60
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	8 450.00	8 445.60
1641	Emprunts en euros	8 450.00	8 445.60
Dépens	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	0.00	0.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice i	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 445,60	10 656,00	0,00	19 101,60

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A6.2	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libelié (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	372 220.00	III 265 971.23
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	33 240.00	35 705.23
10222	Dotations, fonds divers et réserves	33 240.00	35 705.23
Ressourc	es propres internes de l'année (b)(6)	338 980.00	230 266.00
28128	Amortissement des immobilisations	1 087.00	1 084.00
281318	Amortissement des immobilisations	13 550.00	13 549.77
28135	Amortissement des immobilisations	44 486.00	44 479.44
281571	Amortissement des immobilisations	23 861.00	23 860.22
281578	Amortissement des immobilisations	910.00	910.00
28158	Amortissement des immobilisations	43 968.00	43 966.04
28182	Amortissement des immobilisations	100 916.00	100 915.60
28183	Amortissement des immobilisations	1 502.00	1 500.93
024	Produits de cessions	19 000.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	89 700.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	265 971.23	0.00	270 284.25	0,00	536 255,48

	Me	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	lf .	19 101,60
Ressources propres disponibles	IV	536 255,48
Solde	V = IV - II (3)	+ 517 153.88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.1	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2018	4 ORDIS LENOVO ECRANS CLAVIERS	2 520,60	0,00	3
05/01/2018	4 ORDIS LENOVO ECRANS CLAVIERS	2 520,60	0,00	3
10/01/2018	6 CHARIOTS	10 440,00	0,00	7
09/03/2018	SOUFFLEUR A DOS HUSQVARNA	680,00	0,00	1
09/03/2018	TAILLE HAIES HUSQVARNA	330,00	0,00	
24/05/2018	NETTOYEUR EAU CHAUDE INTENS AVEC ENROULEUR	2 388,00	0,00	6
06/06/2018	TONDEUSE A GAZON	885,00	0,00	1
12/06/2018	4 BENNES BASCULANTES 755 L	4 374,72	0,00	7
15/06/2018	1 BANDE ANTI GRAS	1 068,00	0,00	1
16/08/2018	ACQUISITION PORTEUR BOM M250 16 T	84 000,00	0,00	7
05/09/2018	ACQUISITION BENNE 12M3 AVEC LEVE CONTENEUR	65 400,00	0,00	7
19/10/2018	PASSAGE ET JONCTION DES 15M DE BANDE PVC BANDE DE 120X20M ET ENS	3 444,00	0,00	6
03/12/2018	CUVE 1000 L HUILE	4 464,00	0,00	6
31/12/2018	FABRICATION 6 CHARIOTS	10 656,00	0,00	7
TOTAL GENERAL		193 170,92	0.00	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A10.2	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES		
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION		

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL			# Sales All Francisco All Francis				

CC XAINTRIE VAL DORDOGN	NE -19 - BAOM	CA	2018
IV - ANNEX	(ES	IV	1
ELEMENTS DU	BILAN	A10.3	1
OPERATIONS LIEES A	UX CESSIONS		

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	6 000.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

2018		T
CA Y	<u> </u>	51.1
CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLO	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(1)	EFFECTIFS BUDGI	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	IPLOIS 4)
	<u> </u>	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		****	8,0	1,8	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF	O	0	8,0	8,0	1	0	****
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	Ο	~	0		<b>F</b>	0	-
FILIERE TECHNIQUE (c)		28	0,57	28,57	29	0	29
ADJOINT TECHNIQUE	O	19	75,0	19,57	20	0	20
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	O	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	O	4	0	4	4		. 4
AGENT DE MAITRISE	O	-	0	¥	τ-	0	-
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	၁	2	0	2	2	0	. 4
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		29	1.37	30,37	31	0	31

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/BÉ/DO102/C du 23 mars 1995. Les emplois sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

S. Catégorises avant des la capacité de la capacité des emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité les emplois à temps de travail le l'advivité des agents, mesurée par leur quotifié de temps de travail le principal d'activité dans l'année

ETPT = l'Effects principal de travail = 100%) présent corresponds d'activité de travail = 100% présent de travail = 100% présent course ponds d'activité de travail = 100% présent de travail =

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE -19 - BA OM CA	IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018
---	--------------	--

			מלקר סט ולוי	CONTROL LELENTO DIN CINITATIONS - FIRI DO FENSONINEL AD SI/IZZOIS	Z018	5
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNE	REMUNERATION (3)	Ö	CONTRAT
31/12/2018	Ξ	(3)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				84 102,11		
AGENT DE COLLECTE	O	TECH		10 059,78 CDD	CDD	CDD
AGENT DE COLLECTE	O	TECH		28 213,79 CUI	50	Aufres
AGENT DE DECHETTERIE	ပ	TECH		3 161 61 CDD	ดีดว	CDD
AGENT POLYVALENT	O	TECH		655.10 CDD		
AGENT POLYVALENT	ပ	ТЕСН		9 658.66 CUI		A Third
AGENT TRIEUR	ပ	TECH		17 473.32 CDD	CDD	CDD
AGENT TRIEUR	ပ	TECH		14 879,85 CUI	ה ס	Aufres
TOTAL GENERAL				77 607 70		

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	N 	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sporif.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
PM: Police.
OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (fiol du 26 janvier 1984 modifieb):
3.4° article 3. Hane alinea a acroissement temporate d'activité.
3.4° article 3. L'anne alinea a acroissement temporate d'activité.
3.4° article 3. L'anne alinea a acroissement temporate d'activité.
3.4° article 3. L'anne alinea a acroissement temporate d'activité.
3.4° article 3. L'anne alinea a acroissement anne a particle ou indisponible (maladie, maternité...).
3.4° article 3. L'anne anne a acroissement a acroissement a sonnier d'activité.
3.4° article 3. L'anne anne a acroissement a acroissement a servire a la nature des fonctions le justifient.
3.4° article 3. L'anne modifie de la catégorie A lorsque les passins des servires sou la nature des fonctions le justifient.
3.4° article 3. C'anne modifie de carminante de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotité de temps de travail est inférieure à 60 %.
3.4° article 21 de la loi n'2012-347 : contrat à duries indéterminé public.
3.4° article 21 de la loi n'2012-347 : contrat à duries indéterminé public.
3.4° article 21 de la loi n'2012-347 : contrat à duries indéterminé public.
3.4° article 47 reculements alrects sur emplois donctionels.
4.7 article 47 extralements alrects sur emplois concionels.
4.1 contrat durier de groupes de cabinets.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n\*84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n\*2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1,

un confrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1885,

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	1	

### 1 - BA OM

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	828 254.00	190 960.52	10 656.00	626 637,48
RECETTES	828 254.00	542 255.48	0.00	285 998,52
FONCTIONNEMENT				•
DEPENSES	2 926 770.00	2 321 708.98	0.00	605 061.02
RECETTES	2 926 770.00	3 070 924.44	0.00	0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

## 3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES RECETTES	828 254.00 828 254.00		10 656.00 0.00	626 637,48 285 998,52
FONCTIONNEMENT			0.00	200 000,02
DEPENSES RECETTES	2 926 770.00 2 926 770.00		0.00	605 061,02 0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 755 024,00	2 512 669,50	10 656,00	1 231 698,50
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 755 024,00	3 613 179,92	0,00	141 844,08

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

10300 - ORDURES MENAGERES XVD

## Résultats budgétaires de l'exercice

3 761 024,00 2 836 028,57 121 950,18 2 714 078,39 Exercice 2018 3 761 024,00 2 512 669,50 512 669,50 201 408,89 Ŋ TOTAL DES SECTIONS 2 932 770,00 2 564 057,34 121 950,18 2 442 107,16 2 932 770,00 2 321 708,98 2 321 708,98 120 398,18 SECTION DE FONCTIONNEMENT 828 254,00 190 960,52 828 254,00 271 971,23 271 971,23 190 960,52 81 010,71 SECTION D'INVESTISSEMENT Autorisations budgétaires totales (e) Mandats émis (f) Prévisions budgétaires totales (a) σ ι Annulations de mandats (g)Depenses nettes (h = f - g)Titres de recette émis (b) Réductions de titres (c) Recettes nettes (d = b DEPENSES RESULTAT DE L'EXERCICE (d - h) Excédent (h - d) Déficit

# d'exécution du budget principal et des budgets des services non Résultats

personnalisés

10300 - ORDURES MENAGERES XVD

\$*************************************					
1 100 510,42		201 408,89		899 101,53	TOTAL I + II + III
					III TVIOI
					et commercial
					caractère industriel
					<b>/</b> tt
					III - Budgets des services
					TOTAL II
					caractère administratif
1 100 510,42					II - Budgets des services à
143 ZID, 46		201 408 80		899 101,53	I TOTAL I
377 777		120 398 18		628 817,28	Fonctionnement
		77 010 18		270 284,25	Investissement
	TOTAL MON PODERTURE				I - Budget principal
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAIS PAR OPERATION D'ORDRE NON RINGETATER	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON RIDGETATE	PAKI AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	
Exercice 2018			מששייםם א שמנים	- 1	
				2	UVA SERRESERVENT CAROLINES - UVEUI

11 janvier 2019 14:48:22

2018

CompteMontant prévuMontant reste à réaliserOpération non individualisée10 656.00 €2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques149 140.00 €28 073.72 €		in the second se		7.00
149 140.00 € 28 073.72 € 1	Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montan
149 140.00 € 28 073.72 € 1				10 656 00 €
	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	)0 €		

Budget: BA OM

Collectivité: CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

10 656.00 €

28 073.72 €

149 140.00 €

Total des dépenses

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM		2018
IV - ANNEXES	IV	1
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Argentat-Sur-Dordogne, le 13/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

48

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES: Pour: 40

Contre : Abstention :

Date de convocation : 07/03/2019

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
M. CAUX Roger	- Huy
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	\
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	
Mme PIEMONTESI Josiane	7

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019014-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM		2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

Mme REYNIER Annie	aul:
M. SAINT RAYMOND Patrice	2
M. TRONCHE Denis	
Mme VIEILLEMARINGE Anne	Allmo
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	Po
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	Cloure
CAMPS	, ·
M. PESTOURIE Jean	Pho July
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	BB
FORGES	
Mme CURE Christiane	auc
GOULLES	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM		CA	2018
IV - ANNEXES		IV	1
ARRETE ET SIGNATURES		D2	1

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles Por J. N. EYRIGNOUX	A
MERCOEUR	
M. POUJADE André Représenti por Dlagmanie	9
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	1
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	Mossin
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	- Will
RILHAC XAINTRIE	V
Mme DUMAS Laurence	Dru
SAINT BONNET ELVERT	

Accusé de récen

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019014-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

M. FAURIE Antony	How
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	Δο.
M. COUDERT Clément	voson à commille
M. TREMOUILLE Claude	9
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	Commany?
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	Po. Dan
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019014-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

	"
M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	1
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	Andre
Mme FOLCH Marie-Louise	Hallyo
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	Media
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	July 1
SEXCLES	
Mme RACHET Josiane	Hart

Certifié exécutoire par le ......, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2019 et de la publication le 14/03/2019.

A Argentat-Sur-Dordogne, le 13/03/2019

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

#### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

#### DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019

NOMBRE:	1.45,000	RESULTAT:	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	43
- de Présents	36	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	43		

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Jean-Michel TEULIERE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Claude TREMOUILLE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Denis TRONCHE
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

# ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

## ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019015-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

## Rapporteur : M. LASSERRE

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 - BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-31,

Vu la délibération approuvant le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Ordures Ménagères,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe pour l'exercice 2018 de Xaintrie Val' Dordogne proposé par le Trésorier,

## Considérant que :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

# **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: le Conseil Communautaire déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019015-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

# Séance du 13 mars 2019 à Albussac

**DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019** 

NOMBRE:		RESULTAT:		
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	42*	
- de Présents	36	- CONTRE	0	
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0	
- de Votants	43		!	

<sup>\*</sup> M. Hubert ARRESTIER ne participe pas au vote.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Jean-Michel TEULIERE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Claude TREMOUILLE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Denis TRONCHE
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

# ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES):

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

# ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019016-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

# Rapporteur: M. LASSERRE

# <u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITÉS LONGOUR</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,

Vu les résultats du Compte Administratif du Budget Annexe pour l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 6 mars 2019,

Monsieur le Président ayant quitté la salle,

# **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: le Conseil Communautaire arrête les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont annexés dans le document joint (Compte Administratif – Budget Annexe Zone Activités Longour)

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDC GNE Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **CC XAINTRIE VAL DORDOGNE**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET: 20006675100047

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

# M14

# **COMPTE ADMINISTRATIF**

voté par nature

BUDGET: BAZA

**ANNEE 2018** 

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	1

Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restan	t à employer)	Crédits
art (1)		(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	481 380,00	460 483,50	0,00	0,00	20 896,50
6015	Terrains à aménager	81 380,00	80 636,45	0,00	0,00	743,55
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	10 000,00	10 738,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	390 000,00	368 989,05	0,00	0,00	21 010,95
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'amér	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	481 380,00	460 483,50	0,00	0,00	20 896,50
66	Charges financières (b)	2 160,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 160,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	0,00				
TOTA	AL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	483 540,00	460 483,50	0,00	0,00	23 056,50
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	145 660,00	116 181,18			29 478,82
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	145 660,00	116 181,18			29 478,82
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	145 660,00	116 181,18			29 478,82
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 160,00	0,00			2 160,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'amér	2 160,00	0,00			2 160,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	147 820,00	116 181,18			31 638,82
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	631 360,00	576 664,68	0,00	0,00	54 695,32
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2017	0,00				

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/		Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	t à employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	77 500,00	36 615,47	0,00	0,00	40 884,53
7015	Ventes de terrains aménagés	77 500,00	36 615,47	0,00	0,00	40 884,53
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+73+74+75+013)	77 500,00	36 615,47	0,00	0,00	40 884,53
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	68 160,00	115 619,99	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	68 160,00	115 619,99	0,00	0,00	0,00
TO	TAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	145 660,00	152 235,46	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	483 540,00	460 483,50			23 056,50
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	483 540,00	460 483,50			23 056,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 160,00	0,00			2 160,00
796	Transferts de charges financières	2 160,00	0,00			2 160,00
*******************************	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	485 700,00	460 483,50			25 216,50
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE XERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	631 360,00	612 718,96	0,00	0,00	18 641,04
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de 2017	0,00			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

# Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires Accusé de réception en préfecture
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent similéties -200066751-20190313-DB2019016-DE

Date de télétransmission : 15/03/2019
Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	-

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	77 500.00	0,00	0,00	77 500.00
1641	Emprunts en euros	77 500.00	0.00	0,00	77 500.00
26	Participations et créances rattachées à des participation	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00		Yes and the second	
	Total des dépenses financières	77 500.00	0,00	0,00	77 500.00
*	TOTAL DEPENSES REELLES	77 500.00	0,00	0,00	77 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	483 540.00	460 483,50		23 056.50
	Charges transférées (6)	483 540.00	460 483,50		23 056,50
3555	Terrains aménagés	483 540.00	460 483,50		23 056.50
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	483 540.00	460 483,50		23 056.50
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	561 040.00	460 483,50	0,00	100 556.50
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	1	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	415 380.00	201 380,00	0,00	214 000.00
1641	Emprunts en euros	160 000.00	120 000,00	0,00	40 000.00
16871	Etat et établissements nationaux	174 000.00	0,00	0,00	174 000.00
168748	Autres communes	81 380.00	0,00	0,00	81 380.00
168751	GFP de rattachement	0.00	81 380,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	415 380.00	201 380,00	0,00	214 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	415 380.00	201 380,00	0,00	214 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	145 660.00	116 181,18		29 478.82
3555	Terrains aménagés	145 660.00	116 181,18		29 478.82
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	145 660.00	116 181,18		29 478.82
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	145 660.00	116 181,18		29 478.82
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	561 040.00	317 561,18	0,00	243 478.82
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	0,00			

	CC XAINTRIE VAL DORI	IE VAL I	OORDOC	3NE - 1	DOGNE -19 - BAZA						Š		2018
			II - ANNEXES	EXES									:
	ELEMENTS DU BILA REPARTITION PAR NATURE	ENTS DU		- ETAT L DETTE	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TIION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	TE 449 et '	166)					A1.2	
					Empri	ints et de	ettes à l'	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	u contrat				
State			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial		Périodicité	Drofi	Possibilité de	atéopris
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêfeur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4) de	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	ix Devise	des rembourse- ments (6)	d'amı	rembour- sement anticipé	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				20000 21100 21100 21100 21100 21100	120 000,00	C (A)						Š	
1641 Emprunts en euros (total)					120 000,00								
	CREDIT AGRICOLE BRIVE 01/06/2018	01/06/2018		20/06/2019	120 000,00	ı		0.3	0.3006	۷	×	z	A-1
Total général					120 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant empruntà à l'origine.

(3) Nominal: montant empruntà à l'origine.

(4) Nominal: montant empruntà à l'origine.

(5) Nominal: montant empruntà à l'origine.

(6) Mentionner le ou les types d'index (ex Eunbor 3 mois).

(6) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer le niveau de taux à l'origine d'index montasement annuel progressif. È pour in fine, X pour autres à préciser

(7) Indiquer C pour amontissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif. È pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (d. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019016-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

	cc xA	CC XAINTRIE VAL DO	_ DORDOG	RDOGNE - 19 - BAZA	3A ZA					o	CA	2018
			II - ANNEXES	XES							-	
	ELEMENTS DU B	EMENTS I	OU BILAN -	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A DETTE	7	ļ ,				A1.2	
		יואו יוען		150 (11013	DE DE I LO (1101S 10443 EL 100) (Sulle)	o) (Suite	2)					
					Emprunts et Dettes au 31/12/2018	t Dettes	au 31/12/2	018				
Nature	Contraction		Catégorie d'emprement	tuctaer letiere			Taux d'intérêt	<u></u>	Annı	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	0/N (10)	Montant couvert	après couverture éventuelle (11)	aŭ au 31/12/2018	ation (en années)	Type de laux (12)	Type de Index (13) taux d'intérêt taux (12) au 31/12/2018 (14)	Niveau du aux d'intérêt u 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (e cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		120 000,00					00'0	00'0	00:00	191,00
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		120 000,00					00'0	00'0	0.00	191,00
	z	00'0		120 000,00	2,50 F	u.		0.3006	00'0	00'0	0.00	191,00

00,0

Total général

120 000,00

191,00

0.00

0,00

0,0

(9) Sagissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorente, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si Pemprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 ("G. La dessification de se emprunts suivant la typologie de la circulaire l'OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'infairêt après opérations de couverture; E' fixe; V' vientable simple. C' : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture; E' since (S' a la tux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(14) Tauz par se de couverture d'extendeblisée à l'article 66/11 « Inferêts réglés à l'échéance » (interêts déventuels dus au titre du contrait d'échange éventuellement reçus au titre du contrait d'échange éventuellement reçus au titre du contrait d'échange eventuellement reçus au titre du contrait d'échange eventuellement reçus au titre du contrait d'échange expense.

Ø

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BAZA	CA	2018
II - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.4	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		

Indices sous-jacents Structure	us-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(3) (4) Ecarts d'indices zone euro euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	1					
variable ou inversement.  Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	120 000,00			1		
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	suncoue,						
	Montant en euros					THE PROPERTY AND THE PR	
	Nombre de produits					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours				Merces and Maria Company of the Comp		
	Montant en euros				T T T T T T T T T T T T T T T T T T T		
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours					99************************************	
	Montant en euros						
A 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Nombre de produits						
任的 Epicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
sé d 2000 de t de r	Montant en euros						
e réc 6675 élétra écep	Nombre de produits						
A structures types de structures	% de l'encours						a superpose
on e 019 miss pré	Montant en euros						
State   Stock de dette au 37/12/2018 après opérations de couverture éventueilles.  State   State   Stock de dette au 37/12/2018 après opérations de couverture éventueilles.  State   s opérations de	couverture éventueiles.	~					

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES	II	1
ELEMENTS DU BILAN	A5.1	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPEN: =A + B	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	77 500.00	1 0.00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	77 500.00	0.00
1641	Emprunts en euros	77 500.00	0.00
Dépens	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	0.00	0.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN	A5.2	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1	) Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	145 660.00	III 116 181.18
Ressou	rces propres externes de l'année (a)	0.00	0.00
Ressou	rces propres internes de l'année (b)(6)	145 660.00	116 181.18
3555	Terrains aménagés (3)	145 660.00	116 181.18
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	116 181.18	0.00	0.00	0,00	116 181,18

	M	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II.	0,00
Ressources propres disponibles	IV	116 181,18
Solde	V = (V - (I (4)	+ 116 181.18

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019016-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10	1

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
(2)		Mandats émis	Titres émis
	TOTAL GENERAL		l

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	TOTAL GENERAL	···········

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outiliage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

#### **RATIO**

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	152 235,46
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

2018		B1.2
<b>₹</b>		<b>8</b>
CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BAZA	II - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	8 8 C C C C C C C C C C C C C C C C C C
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	-A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	152 235,46

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT. (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT. (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

%00'0

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES		7
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		

#### 1 - BA ZA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	561 040.00	460 483.50	0.00	100 556.50
RECETTES	561 040.00	317 561.18	0.00	243 478.82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	631 360.00	576 664.68	0.00	54 695.32
RECETTES	631 360.00	612 718.96	0.00	18 641,04

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

# 3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	561 040.00	460 483.50	0.00	100 556,50
RECETTES	561 040.00	317 561.18	0.00	243 478,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	631 360.00	576 664.68	0.00	54 695,32
RECETTES	631 360.00	612 718.96	0.00	18 641,04
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 192 400,00	1 037 148,18	0,00	155 251,82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 192 400,00	930 280,14	0,00	262 119,86

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES	li li	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Argentat, le 13/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : 3 (

48

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES: Pour: 42.

Abstention:

Date de convocation: 07/03/2019

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
M. CAUX Roger	1
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	1
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	
Mme PIEMONTESI Josiane	- July
	Accusé de réception en préfecture

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES	ll ll	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

	4
Mme REYNIER Annie	all.
M. SAINT RAYMOND Patrice	945
M. TRONCHE Denis	
Mme VIEILLEMARINGE Anne	Attma
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	B
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	(10/g)
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	To Salud
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	B
FORGES	(
Mme CURE Christiane	MC.
GOULLES	
	Accusé de réception en prétecture

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES	l II	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles Por J. N. EYRIGNOUX	A
MERCOEUR	
M. POUJADE André Representi pur DLEJMARIE	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	1
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	Moisson
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	Tul
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	Der
SAINT BONNET ELVERT	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES	П	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

M. FAURIE Antony	Hollin
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	,
M. COUDERT Clément	Porvai à chemoul
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	Jasi
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	Commonity
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	P. 3.
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA	2018
II - ANNEXES	П	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	1
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	JOBE -
Mme FOLCH Marie-Louise	Jala
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	(all of
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	$\langle \langle \rangle \rangle$
Mme SUDER Marie-Christine	Sade
SEXCLES	
Mme RACHET Josiane	Mark

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2019 et de la publication le 14/03/2019.

A Argentat-Sur-Dordogne, le 13/03/2019

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

#### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

#### DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019

NOMBRE:		RESULTAT:	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	43
- de Présents	36	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	43		

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Jean-Michel TEULIERE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Claude TREMOUILLE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Denis TRONCHE
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

#### ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

#### ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

#### Rapporteur : M. LASSERRE

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 - BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITÉS LONGOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-31,

Vu la délibération approuvant le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Zone Activités Longour,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe pour l'exercice 2018 de Xaintrie Val' Dordogne proposé par le Trésorier,

#### Considérant que :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- $1^{\circ}$  Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du  $1^{\rm er}$  janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

# **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: le Conseil Communautaire déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

#### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

#### DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019

NOMBRE:		RESULTAT:	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	41*
- de Présents	35	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	42		

<sup>\*</sup> M. Denis TRONCHE ne participe pas au vote.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Claude TREMOUILLE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Denis TRONCHE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Jean-Claude TURQUET
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Anne VIEILLEMARINGE
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	

#### ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

#### ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE – M. Jean-Michel TEULIERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

#### Rapporteur: M. LASSERRE

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION - TÉLÉMEDECINE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la demande exprimée par l'Association Dordogne Santé, le Foyer Occupationnel des 3 Chênes de Rilhac Xaintrie et la Maison d'Accueil Spécialisé du Douglas de Mercoeur,

Vu l'avis favorable du 21 février du Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

# **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: Le Conseil Communautaire décide d'attribuer une subvention à l'Association Dordogne Santé de 20 % du montant du projet HT, dans la limite d'une subvention maximale de 3000 €.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

#### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

#### **DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019**

NOMBRE:		RESULTAT:	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	42
- de Présents	35	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	42		

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Claude TREMOUILLE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Denis TRONCHE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Jean-Claude TURQUET
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Anne VIEILLEMARINGE
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	

#### ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

#### ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S:

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE – M. Jean-Michel TEULIERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE DES AIDES AUX ENTREPRISES ET DE LA CONVENTION AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE RELATIVE <u>À LA MISE EN ŒUVRE DU SRDEII</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2017 portant modification des statuts de la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, et notamment son article 6.1,

Vu la délibération n° 2017-078 du 28 juin 2017 portant définition de l'intérêt communautaire, et notamment son article 6.1.1.

Vu le projet de convention relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises,

Vu la réunion de présentation du 27 septembre 2018 aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise,

Vu le questionnaire adressé en octobre 2018 aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise de Xaintrie Val' Dordogne et les réponses et attentes exprimées,

Vu l'atelier de travail du 6 décembre 2018 avec les commerçants, artisans et chefs d'entreprise,

Vu l'avis favorable du 10 décembre 2018 de la commission « Développement Economique »,

Vu l'avis favorable du 10 janvier 2019 du Bureau Communautaire,

#### Considérant que :

La loi NOTRe a attribué à la Région la compétence quasi exclusive en matière de développement économique. Ainsi, elle définit sur son territoire les régimes d'aides aux entreprises et décide l'octroi de ces aides. La loi a entendu encadrer l'exercice de ces nouvelles compétences et l'action conjointe des collectivités en demandant à la Région d'élaborer un schéma régional.

La Région Nouvelle-Aquitaine, après une large concertation, a adopté son schéma de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation en séance plénière du 19 décembre 2016. Le SRDEII est un document stratégique essentiel qui fixe les orientations de la Région en matière de Développement Economique pour les 10 ans à venir.

La Région propose un conventionnement autorisant les collectivités souhaitant attribuer des aides aux entreprises dans le cadre défini par le CGCT.

L'objectif de cette convention est de :

- Mettre en œuvre sur le territoire de Xaintrie Val' Dordogne, le SRDEII adopté par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Engager un partenariat privilégié en matière de développement économique et d'accueil des entreprises entre la Communauté de Communes et la Région
- Arrêter un dispositif d'aides aux entreprises mis en place par la Communauté de Communes
- Communes avec celles de la Région

Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

Rapporteur: M. LEYGNAC

Ainsi, la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne a choisi de se positionner sur les orientations régionales suivantes :

Orientation 1 : Anticiper et accompagner les transitions numériques, écologiques et énergétiques, et de mobilité

Orientation 2 : Poursuivre et renforcer la politique de filières

Orientation 5: Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire

Orientation 6 : Ancrer durablement les différentes formes d'économie sociale et solidaire sur le territoire

Orientation 9 : Développer l'écosystème de financement des entreprises

Toutes Orientations: Immobilier d'entreprises

Parallèlement, le volet économique du projet de territoire « Xaintrie Val' Dordogne 2040 » met en exergue la nécessité d'un accompagnement spécifique des artisans, commerçants et entreprises du territoire. A ce titre, la communauté de communes souhaite instaurer un régime d'aides aux entreprises afin de soutenir le développement local, de renforcer son attractivité, d'offrir des conditions d'accueil favorables et ainsi de favoriser la création d'emplois.

En effet, le tissu de petites entreprises présentes sur le territoire de la Communauté de communes a été fragilisé par la crise économique. Plusieurs dépôts de bilan ou départs à la retraite sans repreneur sont le signe d'un essoufflement de l'économie locale.

Par ailleurs, les régimes d'aides existants, au niveau départemental, régional voire national, touchent très peu ces petites entreprises (TPE) dont la viabilité est parfois mise à mal.

Enfin, et dans la mesure où la fiscalité économique constitue une proportion substantielle des recettes fiscales de Xaintrie Val' Dordogne, il est indispensable que les acteurs économiques du territoire bénéficient en retour d'aides de la part de la communauté de communes.

Le Règlement d'Intervention annexé à la présente délibération a pour objet de traduire ces orientations en modalités d'actions opérationnelles au profit des entreprises et de leurs écosystèmes. Il permet à Xaintrie Val' Dordogne d'unifier son action sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour bâtir ce règlement d'intervention, il doit être souligné la démarche participative qui a été celle de Xaintrie Val' Dordogne. En effet, profitant de l'élaboration du diagnostic de son SCOT et de son PLUi-H qui associent les acteurs économiques de ce territoire, la communauté de communes a suivi les étapes suivantes pour construire son règlement d'intervention:

- 1. Réunion de présentation du 27 septembre 2018 auprès des acteurs économiques de la démarche engagée par Xaintrie Val' Dordogne (SCOT-PLUI / Règlement d'intervention)
- 2. Envoi d'un questionnaire aux 434 artisans, commerçants et entreprises du territoire
- 3. Analyse des questionnaires retournés, et notamment des besoins exprimés
- 4. Propositions d'actions et d'aides aux entreprises à mettre en place
- 5. Ateliers de travail du 6 décembre 2018 au cours desquels furent restitués l'analyse des questionnaires aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et débat sur la pertinence et l'opportunité de mettre en place les actions et aides aux entreprises définies dans le projet de règlement d'intervention
- 6. Adaptation du règlement aux observations émises aux ateliers de travail
- 7. Approbation du projet de règlement d'intervention par la commission développement économique du 10 décembre 2018 et par le Bureau Communautaire le 10 janvier 2019
- 8. Déclinaison du règlement d'intervention dans la convention avec la Région et approbation par les services de la Région en mars 2019.

Les bénéficiaires de ces aides seront des entreprises réalisant un chiffre d'affaires intérieure à 750 000 €. Les grandes entreprises pourront être éligibles à titre exception notation de l'étransmission : 15/03/2019 controlle de réception préfecture : 15/03/2019 de de réception préfecture : 15/03/2019

Ainsi, les aides de Xaintrie Val' Dordogne pourront prendre diverses formes :

- aides directes sous forme de subventions, prise en charge partielle de loyer ou de prix d'achat de foncier
- aides indirectes sous forme d'ingénierie, logistique, communication et organisation d'évènements
- actions à long terme telles que l'instauration d'un tiers-lieu ou la création d'une monnaie locale.

Les conditions de recevabilité des demandes et d'attribution des aides sont détaillées dans le Règlement d'Aides aux entreprises. L'étude et l'octroi des aides économiques communautaires seront confiés à un comité de sélection composé :

- du Président de la Communauté de Communes.
- du Vice-Président en charge du développement économique,
- des membres de la commission développement économique,
- du Maire de la commune sur laquelle le projet présenté est susceptible d'être porté.

Ce comité de sélection pourra solliciter l'intervention du demandeur, et les services de personnes qualifiées comme les représentants des chambres consulaires, s'il l'estime opportun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

## DÉCIDE

<u>Article 1</u>: Le Conseil Communautaire adopte la stratégie communautaire de développement économique déclinée ci-avant et dans la convention annexée.

 $\underline{\text{Article 3}}$ : Le Conseil Communautaire approuve la convention relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides aux entreprises.

<u>Article 4</u>: Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de mise en œuvre du SRDEII avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les éventuels avenants et tout document afférent.

<u>Article 5</u>: Le Conseil Communautaire précise que le Règlement d'intervention d'aides aux entreprises est applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, y compris dans l'hypothèse où la Région Nouvelle-Aquitaine n'aurait pas signer la convention de mise en œuvre à cette date.

<u>Article 6</u>: Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président, après avis conforme du comité de sélection, à attribuer les aides dans les conditions déterminées dans le règlement d'intervention communautaire des aides aux entreprises éligibles et à signer tout document afférent.

<u>Article 7</u>: Le Conseil Communautaire dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Collectivité.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNEE Le Président

Avenue du 8 Mai - B.P 51 19400 Argentat-Sur-Dordogna 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER** 



# ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

REGLEMENT D'INTERVENTION
COMMUNAUTAIRE DES AIDES AUX
ENTREPRISES

# Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

8 Avenue du 8 Mai – BP 51 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE 05.55.91.01.75

# economie@xaintrie-val-dordogne.fr



Règlement approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 13 mars 2019

Règlement qui sera validé à la commission d'Avril 2019 par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le présent règlement a pour objet d'encadrer les aides directes et indirectes à destination des entreprises locales de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

#### Préambule

Conformément à la convention signée entre la région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, qui autorise la collectivité :

- à attribuer des aides aux entreprises dans le cadre défini par le CGCT ; la Communauté de Communes met en œuvre le SRDEII sur son territoire,
- à engager un partenariat privilégié avec la région Nouvelle-Aquitaine en matière de développement économique et d'accueil des entreprises,
- à définir un dispositif d'aides aux entreprises complémentaires aux interventions régionales.

Le présent règlement a pour objectif de définir les règles selon lesquelles la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne attribue des aides économiques aux entreprises de son territoire.

#### Article 1 : Obligations du bénéficiaire

Tout dépôt de dossier fera l'objet d'un rendez-vous avec le demandeur et le service Développement Economique de la Communauté de Communes.

#### Les entreprises éligibles au dispositif :

Les entreprises sollicitant une aide intercommunale doivent impérativement être à jour de leurs obligations fiscales, sociales, avoir leur siège social sur la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne et mener leur projet sur ce même périmètre.

Elles doivent être inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Registre de la Chambre des Métiers, ou auprès de la Chambre d'Agriculture (hormis pour les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire).

Les entreprises doivent être en situation économique et financière saine, dotées de capitaux propres positifs quelle que soit leur forme juridique.

#### Sont également éligibles :

- les SCI dont le porteur de projet est titulaire de plus de 50% des parts,
- les groupements d'agriculteurs visant un projet collectif de ventes directes.
- les agriculteurs pour leur site internet
- des associations de commerçants, artisans et d'entreprises de services (celles-ci devront présenter un compte de résultat équilibré au moment de la demande).

#### · Les entreprises non éligibles au dispositif :

- Les micro-entreprises (sauf pour l'action 2.2)
- Les professions libérales réglementées
- Les entreprises dont le capital est détenu à plus de 25 % par une autre entreprise
- Les entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 000€ HT (ce chiffre s'entend par entreprise, et non par établissement s'il y a des établissements secondaires). Dans le cadre d'une création d'entreprise, le chiffre d'affaires prévisionnel doit être inférieur à 750 000 € HT.
- Les exploitants agricoles (sauf pour les actions 3.1 et 3.2)
- Les exploitants d'hébergement touristique en nom propre
- Les commerces de détail dont la surface de vente est supérieure à 300 m²
- Les activités industrielles (codes NAF 05, 06, 07, 09, 12, 17, 19, 21, 24, 28, 29, 30, 32.50A, 35, 38)
- Le commerce de gros (code NAF 46)
- Les métiers du transport et autres activités connexes (contrôle technique, auto-école, transport routier de marchandises, location de véhicule, stations de lavage automatique de véhicules) (codes NAF 49 à 53)
- Les activités financières et les assurances (codes NAF 64 à 66)
- Les agences immobilières (codes NAF 68)
- Les activités spécialisées scientifiques et techniques (codes NAF 69 à 75) à l'exception des activités de photographie (codes NAF 74.20Z)
- Les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises dont les centres d'appel (codes NAF 77 à 82) (à l'exception des services d'aménagement paysager (codes NAF 81.30Z))
- Les activités de formation (codes NAF 85)
- -Les activités de la santé telles que les ambulanciers (y compris les pharmaciens, opticiens,...malgré leur code NAF 47) et de l'action sociale (codes NAF 86 à 88)

- Les activités saisonnières (sans ouverture permanente au public d'au moins 6 mois dans l'année)

- Les pompes funèbres (codes NAF 96)

NB: Ces codes de la Nomenclature Française des Activités (NAF) sont donnés à titre indicatif pour l'ensemble du dispositif d'intervention mais une appréciation de l'adéquation entre l'activité exercée et le code sera réalisée, en prenant notamment en compte le type de clientèle de l'entreprise et la nature de l'activité.

#### Sont également non-éligibles :

- les entreprises en difficultés en procédure de sauvegarde, de redressement de liquidation judiciaires,

 les SARL dont plus de 50 % de leur capital social a disparu avec plus de 25 % perdu dans les 12 derniers mois

 les sociétés dont certains associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes, lorsque plus de 50 % des fonds propres a disparu, et plus 25 % dans les 12 derniers mois.

Par ailleurs, la Communauté de Communes se réserve la possibilité d'accompagner des activités selon l'appréciation qu'elle pourrait faire du projet de l'entreprise, des enjeux socio-économiques pour l'activité, pour le territoire, ainsi que pour le maintien et la création d'emplois.

#### Article 2 : Dépôt et réception des dossiers

Les entreprises peuvent déposer à la Communauté de Communes un seul dossier par an pour la même mesure.

Les mesures sont cumulables (hormis la mesure 1.3 et 1.2).

Le plafonnement des aides attribuées est calculé annuellement. (cf. article 9).

Après réception du dossier de demande de subvention, un accusé de réception est transmis au demandeur qui peut alors engager les dépenses sans pour autant préjuger de l'octroi d'une aide intercommunale, ni de son montant.

Il n'y a pas d'effet rétro-actif sur les aides. Seules les dépenses postérieures au dépôt de la demande sont éligibles au dispositif. Aucun engagement de dépenses (signatures de devis ou de convention) ne doit être pris avant la demande.

#### Article 3 : Pièces justificatives pour complétude des dossiers

Pour bénéficier de l'aide, le demandeur doit se rapprocher du Service Développement Economique de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, afin de compléter son dossier de demande de subvention dans <u>un délai de deux mois maximum suivant la date de l'accusé de réception</u>, composé notamment des pièces suivantes :

- Bossier complet de demande de subvention
- Extrait Kbis ou justificatif d'immatriculation ou d'existence datant de moins de 3 mois
- Les statuts de la société ou de l'association
- ♥ RIB
- 2 derniers bilans et comptes de résultat (liasse fiscale)
   Ou pour les créations d'entreprises : le compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- ♦ Attestation sociale de vigilance (Urssaf)
- Attestation fiscale (Service des Impôts des Entreprises)
- Plan de financement du projet
- Devis détaillés des investissements envisagés
- 🦠 Attestation de prêt bancaire avec accord de financement et/ou prêt personnel s'il y a lieu
- Pour les projets de mise aux normes et d'aménagement intérieur/extérieur des locaux professionnels : le bail + l'autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux

#### Article 4: Instruction des dossiers

Les aides sont attribuées dans la limite des crédits inscrits au budget de la Communauté de Communes.

L'aide ne revêt aucun caractère d'automaticité.

Les dossiers complets seront instruits par le service développement économique et présentés, pour validation, au comité d'attribution dans un délai maximum de 3 mois.

Le comité d'attribution se réserve le droit de solliciter le demandeur afin de venir présenter son projet.

Une convention de mise en œuvre de la décision d'octroi de la subvention sera passée entre la Communauté de Communes et le bénéficiaire qui précisera les obligations de chacune des deux parties.

Le comité de sélection et d'attribution est composé :

- du Président de la Communauté de Communes
- du Vice-Président en charge du développement économique
- des membres de la commission développement économique
- du Maire de la commune sur laquelle le projet présenté est susceptible d'être porté

#### Article 5: Validation des dossiers

L'aide est considérée acquise à compter de la notification de la décision d'attribution.

#### Article 6: Versement de la subvention

Le paiement de la subvention sera effectué en un seul versement par la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne sur présentation :

- des factures acquittées, qui devront être conformes aux devis initiaux présentés au dossier
- des autorisations légales et réglementaires obtenues, le cas échéant.

L'investissement doit être réalisé dans un délai d'1 an suivant la date de notification de la décision d'attribution de la subvention. Au-delà de cette période, le bénéficiaire perdra ses droits.

En cas de réalisation partielle de l'investissement, le montant de la subvention sera versé au prorata de la dépense réalisée, sous réserve que l'investissement atteigne le seuil minimum prévu.

S'il s'avère que la facture est :

- inférieure à la somme initiale, le montant de l'aide sera proratisé.
- supérieure à la somme initiale, le montant sera celui initialement retenu par le comité d'attribution.

Les factures acquittées et certifiées par l'entreprise seront transmises à la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne qui pourra également demander des pièces complémentaires si nécessaires.

#### Article 7 : Obligations de publicité

Le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation financière de la Collectivité en apposant le visuel du dispositif sur sa vitrine ou sur son véhicule, et sur tous supports de communication.

#### Article 8 : Cumul des aides

Les aides intercommunales sont cumulables avec les aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'aide FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et les autres aides publiques dans le respect des encadrements communautaires (règlement de minimis N1407/2013; 1408/2013; régimes d'aide SA 40453 PME; SA 39252 AFR; SA 40391 RDI; ...), nationaux (art. L1511-1,2 et 3 du CGCT) et sous réserve de non dépassement des règles de cumul.

#### Article 9 : Modalités d'intervention

La subvention maximum accordée par la collectivité à un demandeur est de 10 000 euros sur deux ans, tous dispositifs d'aides de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne cumulés.

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne se réserve le droit de déplafonner ponctuellement le montant de la subvention accordée selon l'intérêt des projets.

#### **Article 10: Restitution des aides**

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne se réserve le droit de réclamer le remboursement de l'intégralité des aides versées au titre du présent règlement en cas de revente de l'objet de la subvention ou de non pérennité de l'entreprise financée durant une période minimale de trois ans à compter de la notification de l'aide.

# **SOMMAIRE DES AIDES**

# AXE 1: AIDES DIRECTES (p.11 à p.18)

Action 1.1: Aide sur les devantures commerciales(p.11)
Action 1.2: Aide à l'investissement matériel productif ou immatériel, travaux de mise aux normes(p.12-13)
Action 1.3 : Aide à l'installation de nouvelles entreprises(p.14)
Action 1.4: Aide au recrutement(p.15)
Action 1.5 : Appel à projets « Teste ta boutique »(p.16)
Action 1.6: Promouvoir les zones d'activités communautaires(p.17)
Action 1.7: Animation collective(p.18)
Ave 9 - Appendix 100 - 040
AXE 2: AIDES INDIRECTES (P.19 A P.21)
AXE Z: AIDES INDIRECTES (P.19 A P.21)
AXE 2: AIDES INDIRECTES (P.19 A P.21)  Action 2.1: Réseaux d'entreprises(p.19)
Action 2.1: Réseaux d'entreprises(p.19)
Action 2.1 : Réseaux d'entreprises(p.19)  Action 2.2 : Offre/demande d'emploi(p.20)
Action 2.1 : Réseaux d'entreprises(p.19)  Action 2.2 : Offre/demande d'emploi(p.20)
Action 2.1 : Réseaux d'entreprises(p.19)  Action 2.2 : Offre/demande d'emploi(p.20)
Action 2.1: Réseaux d'entreprises
Action 2.1: Réseaux d'entreprises

## **AXE 1: AIDES DIRECTES**

## Action 1.1:

# Aide sur les devantures commerciales

#### **OBJECTIFS:**

Améliorer l'image commerciale du territoire en embellissant les commerces.

Valoriser la qualité du patrimoine architectural permettant une réelle attractivité.

Veiller à une qualité de rénovation et de réhabilitation des devantures et enseignes commerciales dans les centres-bourgs.

Accompagner les entreprises dans leur projet d'investissement.

#### TYPE D'AIDE:

Subvention

#### **BENEFICIAIRE:**

- Les entreprises éligibles définies dans le règlement d'intervention de la Communauté de Communes
- les propriétaires bailleurs

#### sous réserve :

- du respect de la Charte de qualité des devantures commerciales de la Communauté de Communes
- de l'obtention des autorisations d'urbanisme correspondantes, et s'il y a lieu, de l'accord de l'Architecte Bâtiment de France

#### **DEPENSES ELIGIBLES:**

Travaux de devanture, enseigne, façade, habillages, terrasses... (ravalement de façade seul inéligible)

Si les travaux sont effectués en régie par l'entreprise elle-même, les dépenses éligibles seront les factures de matériaux, d'infographie si ce n'est pas le cœur de métier de l'entreprise.

#### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

#### MONTANTS ET PLAFOND D'AIDE:

Montant minimal d'investissement de 1 000€ HT.

Aide de 20% des dépenses HT, plafonnée à 1 000€.

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale set de décèpire. en préfecture

CAStribs Et CaOdup It Ca. en préfecture 019-200066751-20190313-DB2019019-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

## Action 1.2:

# Aide à l'investissement matériel productif ou immatériel, travaux de mise aux normes

#### **OBJECTIFS:**

Proposer aux entreprises un soutien financier concernant leurs investissements matériels productif, immatériels (logiciel, site internet, études...) ainsi que leurs investissements destinés à la mise aux normes de leurs locaux professionnels (accessibilité, sécurité, hygiène...).

#### TYPE D'AIDE:

Subvention

#### **BENEFICIAIRE:**

Entreprises éligibles et de moins de 10 salariés (TPE).

Agriculteurs pour la création d'un site internet.

Les groupements d'agriculteurs pour un projet collectif de vente directe (association, GAEC,...)
Les PME des Industries Agro-Alimentaires (IAA).

#### **DEPENSES ELIGIBLES:**

# Action 1.2.1 : pour l'investissement matériel productif ou immatériel, travaux de mise aux normes

Les investissements consistent en l'acquisition de biens d'équipements / matériels productifs, travaux de mises aux normes (accessibilités, sécurité, hygiène...)

+ investissements immatériels : création, développement site internet (hors frais de fonctionnement, hébergement) + logiciels spécifiques + études diverses.

Matériel d'occasion aux normes, sous condition\*.

#### Action 1.2.2: pour le site internet d'un agriculteur

Création d'un site internet destiné à valoriser les produits, offres et savoir-faire des agriculteurs.

#### Action 1.2.3: pour les projets collectifs de vente directe d'un groupement d'agriculteurs

Les investissements matériels et/ou immatériels, travaux de mises aux normes

\* attestation du vendeur certifiant qu'il n'a pas bénéficié d'aide financière sur cet investissement.

#### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

#### MONTANTS SEUIL ET PLAFOND D'AIDE:

# Action 1.2.1 : pour l'investissement matériel productif ou immatériel, travaux de mise aux normes

Montant minimal d'investissement de 1 000€ HT.

Aide de 20% des dépenses HT, plafonnée à 1 600€.

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

#### Action 1.2.2: pour le site internet d'un agriculteur

Montant minimal d'investissement de 500€ HT.

Aide de 20% des dépenses HT, plafonnée à 1 000€.

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

#### Action 1.2.3: pour les projets collectifs de vente directe d'un groupement d'agriculteurs

Montant minimal d'investissement de 1 000€ HT.

Aide de 20% des dépenses HT, plafonnée à 1 600€.

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

#### **INFORMATION COMPLEMENTAIRE:**

Il est toutefois précisé que l'action 1.2 n'est pas cumulable avec l'action 1.3.

## Action 1.3:

# Aide à l'installation de nouvelles entreprises

#### **OBJECTIFS:**

Favoriser l'installation de nouvelles activités non représentées sur la commune. Maintenir la dernière activité sur la commune.

Pallier au manque de certaines prestations et services sur le territoire.

#### Type D'AIDE:

Subvention

#### **BENEFICIAIRE:**

Les créateurs d'entreprises dont l'activité n'est pas encore représentée sur la commune Les repreneurs de la dernière activité représentée sur la commune

#### **DEPENSES ELIGIBLES:**

Matériel productif, outillage, matériel roulant...

Matériel d'occasion aux normes, sous condition\*

Dépenses non éligibles : immobilier et stock

#### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

#### MONTANTS ET PLAFOND D'AIDE:

Montant minimum d'investissement de 3 000€ HT.

Aide de 35% des dépenses HT, plafonnée à 5 000 €.

- + Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.
- + Bonification de 500€ si reprise/occupation d'un bâtiment existant vacant.

#### **INFORMATION COMPLEMENTAIRE:**

Il est toutefois précisé que l'action 1.3 n'est pas cumulable avec l'action 1.2.

<sup>\*</sup> attestation du vendeur certifiant qu'il n'a pas bénéficié d'aide financière sur cet investissement.

### **Action 1.4:**

### Aide au recrutement

### **OBJECTIFS:**

Soutenir l'emploi des jeunes de moins de 30 ans.

Favoriser la formation professionnelle continue et qualifiante.

### TYPE D'AIDE:

Subvention

### **BENEFICIAIRE:**

Les entreprises éligibles de moins de 10 salariés qui recrutent un jeune de moins de 30 ans (30 ans à la date de la signature du contrat de travail) en CDI,

et lui assurent une formation qualifiante (hors apprentissage).

### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

### **MONTANTS ET PLAFOND D'AIDE:**

Subvention forfaitaire de 1 000€ par recrutement, cumulable avec l'aide au recrutement en contrat de professionnalisation.

Maximum 3 recrutements sur la durée du dispositif.

Paiement de l'aide à l'issue de la formation et sur justificatif (attestation de formation).

Bonification de 250 € si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

### Action 1.5:

### Appel à projets « Teste ta boutique »

### **OBJECTIFS:**

Implanter et tester de nouvelles activités sur le territoire.

Revitaliser les communes en associant acteurs publics et privés.

Inciter à l'installation sur le territoire : de commerces, de nouvelles activités ou services dans des locaux vacants.

Permettre à un porteur de projet de tester son idée dans un local inoccupé en étant accompagné avant, pendant et après par des acteurs, partenaires de l'opération.

### TYPE D'AIDE:

Prise en charge partielle du loyer, accompagnement porteur de projet.

### **BENEFICIAIRE:**

Les entreprises éligibles de moins de 10 salariés, les entreprises de l'ESS, dont l'activité n'est pas représentée sur la commune, les micro-entreprises relevant des métiers d'art.

Un appel à projet sera lancé par la Communauté de Communes.

La candidature retenue sera sélectionnée par le comité d'attribution.

L'appel à projet fera l'objet d'un règlement spécifique.

### MONTANTS ET PLAFOND D'AIDE:

Prise en charge de 50% du loyer pendant 12 mois dans la limite d'une aide plafonnée à 300€ par mois.

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

### Action n°1.6:

### Promouvoir les zones d'activités communautaires

### **OBJECTIFS:**

Aider à l'installation d'entreprise sur les zones d'activités communautaires.

Soutenir l'emploi sur le territoire.

### TYPE D'AIDE:

Prix du foncier dégressif en fonction du nombre d'emploi créé.

### **BENEFICIAIRE:**

Entreprise (y compris entreprise non éligible au dispositif d'aides) créée s'installant sur les zones d'activités communautaires créant au moins 2 emplois en CDI à temps complet.

Ainsi, les entreprises déjà installées sur le territoire communautaire et déménageant sur une zone d'activité ne sont pas éligibles.

### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Zones d'activités communautaires.

### **MONTANTS ET PLAFOND D'AIDE:**

- création de 2 CDI sur la 1ère année de création
- → baisse de 25% sur le prix du foncier
- création de 5 CDI sur la 1ère année de création
- → baisse de 50% sur le prix du foncier
- création de 8 CDI sur la 1ère année de création
- → baisse de 75% sur le prix du foncier
- création de 10 CDI sur la 1ère année de création → prix du foncier à 1 €

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

### Action 1.7:

### **Animation collective**

OBJECTIFS:
Soutien aux projets collectifs reflétant une dynamique commerçante / artisanale sur la totalité du territoire de XV'D
BENEFICIAIRE:
Association de commerçants et/ou d'artisans du territoire.
MODALITES:
Soutien du Service Développement Economique permettant la coordination et la collaboration des artisans / commerçants sur tout le territoire, afin de créer du lien et une dynamique économique.
Exemple : Favoriser le développement de l'utilisation des chèques-cadeaux
TERRITOIRE ELIGIBLE:
Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.
MONTANTS ET PLAFOND D'AIDE:
Montant minimum d'investissement de 1 500€ HT.
Prise en charge des dépenses HT, à hauteur de 50%.

Bonification de 5% si l'entreprise est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire.

Aide plafonnée à 3 000 €.

### **AXE 2: AIDES INDIRECTES**

### Action 2.1 : Réseaux d'entreprises

### **OBJECTIFS:**

Impulser la création d'un réseau des chefs d'entreprises locales.

Soutien et support logistique à la coordination et à l'animation des réunions et évènements entre chefs d'entreprises, afin de :

- créer du lien social
- faciliter des échanges commerciaux
- échanger des conseils et des contacts
- proposer des formations spécifiques
- inciter à la mutualisation
- mettre en commun des idées au service du développement du territoire
- etc...

### **BENEFICIAIRE:**

Toutes les entreprises du territoire y compris les entreprises inéligibles au dispositif d'aides.

Tous secteurs d'activité économique confondus : industrie, commerce, artisanat, agriculture, professions libérales.

### MODALITES DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE :

Mise à disposition d'ingénierie, par un prestataire extérieur et/ou les services de la Communauté de Communes.

Mise en place des conditions favorables à la structuration des acteurs économiques du territoire entre eux, et à l'émergence d'un noyau actif.

Organisation collaborative de l'évènement de lancement du réseau.

Possibilité de soutien logistique de la Communauté de Communes à moyen terme (locaux, contacts,...).

### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

### Action 2.2 : Offres / Demandes d'emploi

0	DI	-	CT	IFS	
	nı		75	16.	300

Aider au recrutement, mise en place d'actions ponctuelles en partenariat (forum de l'emploi...)

Créer une dynamique, faire correspondre l'offre et la demande

Animer, impulser, coordonner, mettre en réseau, communiquer

### **BENEFICIAIRE:**

Entreprises éligibles et non éligibles.

### **MODALITES DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE:**

Toutes actions impulsées par le Service Développement Economique afin de mettre en avant les offres d'emploi, les affaires à reprendre du territoire.

Organisation d'évènements publics collaboratifs entre acteurs privés et institutionnels : ingénierie, logistique, communication,...

Soutien logistique aux initiatives extérieures.

### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

### Action 2.3:

### Création d'un incubateur d'entreprises

### **OBJECTIFS:**

Redynamiser le territoire rural.

Proposer aux entrepreneurs une solution d'hébergement.

Leur permettre de tester temporairement leur activité dans un lieu dédié.

### **BENEFICIAIRE:**

Les créateurs d'entreprise dont les entreprises de l'ESS.

Les entreprises a priori inéligibles au dispositif d'aide.

### MODALITES DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE:

Mise à disposition d'un bâtiment communautaire :

- 2 bureaux d'incubateurs d'entreprise
- 1 sanitaire commun

Les locaux seront mis à disposition sous forme d'un bail précaire pour un montant forfaitaire de 50 euros par mois.

La collectivité équipera les locaux :

- Installation et fourniture du mobilier
- Raccordements eau et électricité
- Accès aux réseaux des télécommunications et numérique
- Chauffage
- Ménage et collecte des Ordures Ménagères

L'entrepreneur assumera financièrement les charges d'assurance du local et de téléphone portable en fonction de ses besoins.

L'utilisation des locaux fera l'objet d'un contrat de mise à disposition.

Le bail précaire sera conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable 6 mois maximum.

### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

### **AXE 3: ACTIONS A LONG TERME**

### Action 3.1 : Création d'une monnaie locale

### **OBJECTIFS:**

Relocaliser les échanges économiques et créer du lien social.

Impulser une nouvelle façon de vivre et de consommer.

### **BENEFICIAIRE:**

Tous les acteurs du territoire (entreprises, particuliers...)

### **FONCTIONNEMENT:**

Les monnaies locales sont régies par le code Monétaire et Financier mais avec des caractéristiques différentes. Chaque unité de monnaie utilisée doit être adossée à l'euro.

Pour obtenir des billets locaux, il faut changer des euros auprès d'un comptoir. Ces derniers pourront être placés sur un compte par exemple à la NEF, une société coopérative de finance solidaire. Un bonus lors de l'échange peut être instauré.

### **TERRITOIRE ELIGIBLE:**

Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

### MODALITES DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE:

Aide à la réflexion sur la pertinence de la monnaie locale, le périmètre d'action, les modalités de mise en œuvre.

Coordination d'un travail en réseau entreprises / élus / consommateurs / banques.

Communication du dispositif et suivi.

Mise à disposition d'un animateur, des locaux et tout autre support nécessaire.

### Action 3.2 : Instauration d'un tiers-lieu

### **OBJECTIFS:**

Redynamiser un territoire rural en créant du lien social.

Proposer à la population de trouver une solution de travail à distance, des propositions de collaboration et de partage avec d'autres, un lieu d'émancipation pluridisciplinaire à proximité de chez soi.

### **BENEFICIAIRE:**

La population en général, créateur d'entreprise, travailleur indépendant, collectivité, association, demandeur d'emploi...

### **MODALITES:**

Elaboration d'un cahier des charges pour l'animation du tiers-lieu.

Un appel à projet sera lancé par la Communauté de Communes.

La candidature retenue sera sélectionnée par le comité de sélection et d'attribution.

L'appel à projet fera l'objet d'un règlement spécifique.

### INTENSITE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE:

Possibilité de mise à disposition d'un bâtiment communautaire.

Modalités d'intervention à définir en fonction du projet retenu.

## Tableau de règlement d'aides communautaires

Action 3.2: Instauration d'un tiers-lieu	Action 3.1: Création d'une Monnaie Locale		Action 2.3: Création d'un incubateur d'entreprises	Action 2.2: Offre/Demande d'Emploi	Action 2.1: Réseaux d'entreprises	DISPOSITIF		Action 1.7: Animation collective	Action 1.6: Promouvoir les zones d'activités communautaires	Action 1.5: Appel à projets "Teste ta boutique"	Action 1.4: Aide au recrutement	Action 1.3: Aide à l'installation de nouvelles entreprises	Action 1.2: Aide à l'investissement matériel productif ou immatériel, travaux de mise aux normes	Action 1.1: Aide sur les devantures commerciales	DISPOSITIF	
Jauger la pertinence d'un tiers-lieu Possibilité de mise à disposition d'un bâtiment communautaire ()	Relocaliser les échanges économiques et créer du lien social .		Mise à disposition d'un bâtiment communautaire. 2 bureaux d'incubateurs d'entreprise	Aide au recrutement, mise en place d'actions ponctuelles en partenariat (forum de l'emploi) animer, impulser, coordonner, mettre en réseau, communiquer	Impulser la création d'un réseau des chefs d'entreprises locales. Soutien et support logistique à la coordination et à l'animation des réunions et évènements entre chefs d'entreprises	Objectifs et projets à financer		Soutien aux projets collectifs reflétant une dynamique commerçante / artisanale sur la totalité du territoire de XV/D	Favoriser l'installation d'entreprises sur la Zone d'Activité Créer de l'emploi Dynamiser l'économie locale	Implanter et tester de nouvelles activités sur le territoire Inciter à l'installation de commerces, de nouvelles activités ou services dans des locaux vacants Permettre à un porteur de projet de tester son idée dans un local inoccupé	Soutenir l'emploi des jeunes de moins de 30 ans. Favoriser la formation professionnelle continue et qualifiante.	Favoriser l'installation de nouvelles activités non représentées sur la commune Maintenir la dernière activité sur la commune	Accompagnement au développement des entreprises	Améliorer l'image commerciale du territoire en embellissant les commerces Redynamiser et améliorer l'esthétique des centres-bourgs en s'appuyant sur la charte de qualité des devantures	Objectifs et projets à financer	
les créateurs d'entreprises dont ceux de l'ESS, les travailleurs à domicile, les associations	tous les acteurs du territoire	<b>AXE 3: ACTIONS A LONG TERMIE</b>	Toutes les entreprises y compris les entreprises inéligibles au dispositif d'aides	Toutes les entreprises y compris les entreprises inéligibles au dispositif d'aides	Les chefs d'entreprises y compris ceux des entreprises inéligibles au dispositif d'aides	Bénéficiaires	<b>AXE 2: AIDES INDIRECTES</b>	association	Toutes les entreprises y compris les entreprises inéligibles au dispositif d'aides	activités non représentées sur la commune (y compris les micro- entreprises relevant des métiers d'art)	Les TPE (- 10 salariés)	les créateurs d'entreprise les repreneurs d'entreprises	Les TPE (- 10 salaries)  + agriculteurs pour leur site internet  + groupement d'agriculteurs pour projet  de vente directe  + PME des IAA (industries Agro-Alimentaires)	les entreprises les propriétaires bailleurs	Bénéficiaires	AXE 1: AIDES DIRECTES
		G TERME	gestion du bâtiment communautaire mis à disposition	ingénierie logistique communication co-construction	ingénierie logistique communication animation du lancement	Dépenses XVD	ECTES	1500€ HT	prix du foncier dégressif	Aide mensuelle sur 12 mois maximum		3 000€ HT	1000€ HT 500€ HT pour les sites internet	1000€ HT	Seuil minimum de dépenses	CTES
Prêt des locaux Installation et fourniture du mobilier, Raccordements électriques, Accès aux réseaux des télécommunications et numérique	Mise à disposition d'un animateur, de locaux et tout autre support nécessaire		Prêt des locaux pour 12 mois, renouvelable 6 mois maximum, pour 50 € par mois via un bail précaire Installation et fourniture du mobilier Raccordements électriques Accès aux réseaux des télécommunications et numérique	Organisation d'évènements publics collaboratifs entre acteurs privés et institutionnels	Mise à disposition de moyens humains, matériels, voire de prestations externes pour faciliter la mise en place et le fonctionnement du réseau d'entrepreneurs.	Modalités de l'aide Communautaire		prise en charge des dépenses à hauteur de 50%	Sur la 1ère année d'installation: création de 2 cdi : - 25% sur le prix du foncier création de 5 cdi : - 50% sur le prix du foncier création de 8 cdi : - 75% sur le prix du foncier création de 8 cdi : - 75% sur le prix du foncier création de 10 cdi : le foncier à 1 €	prise en charge de 50% du loyer	1000€ HT (limité à 3 recrutements)	35% sur l'investissement matériel (hors immobilier et stock) plafonnés à 5000€  + bonification 500 € si reprise d'un bâtiment existant vacant	aide de 20% plafonnée à 1 600€ aide de 20% plafonnée à 1 000€ pour les sites internet	20% plafonnés à 1 000€ / dossier	Intensité de l'aide Communautaire	
								bonification de 5%	bonification de 5%	bonification de 5%	bonification de 250€	bonification de 5%	bonification de 5%	bonification de ,	Soutien aux entreprises de l'ESS	
Candidature issue d'un appel à projet lancé par XV'D			Signature d'un contrat de mise à disposition Pas de loyer, seulement un forfait mensuel pour les charges		SUBVENTION EUROPEENNE FEDER (budget AAP Massif)	Conditions					Jeune moins 30 ans embauché en CDI recevant une formation qualifiante	Aco	usé de ré	Autorisations d'urbanisme obtehuent	Conditions en pré	fecti





### CONVENTION

### entre la Région Nouvelle Aquitaine Et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne. Relative

à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises

**ENTRE** 

LA REGION NOUVELLE AQUITAINE, représentée par son Président, Monsieur Alain ROUSSET, dûment habilité à la signature de la présente convention par la délibération n°2018-02-08 du 12 avril 2018,

ci-après désignée par « la Région »,

d'une part,

ET

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE**, Avenue du 8 mai 1945 - BP 51- 19400 Argentat-Sur Dordogne, représentée par son Président, Monsieur Hubert ARRESTIER, dûment habilité à la signature de la présente convention par la délibération n° ....... du 13 mars 2019,

ci-après désignée par « la Communauté de Communes »,

d'autre part,

Vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et notamment ses articles 107 et 108,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L1511-2, L1511-3, L 1511-4, L 1511-7, L 1511-8 et L4251-17 et suivants,

Vu la délibération n° 2016.3141 de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine du 19 décembre 2016 adoptant le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation,

Vu l'arrêté du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 27 décembre 2016 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération n° 2018.2449 de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine du 17 décembre 2018 adoptant le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises,

Vu la délibération n° 2019.XXXX de la Commission permanente du Conseil régional en date du XX XXXX 2019 approuvant les dispositions de la présente convention,

Vu la délibération n°XXXX du Conseil de la Communauté de Communes en date du 13 mars 2019 adoptant sa stratégie de développement économique, son règlement d'intervention des aides aux entreprises, et approuvant les dispositions de la présente convention.

### EXPOSE DES MOTIFS

### 0 Préambule

L'objectif de la présente convention est :

- de mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) Nouvelle-Aquitaine,
- d'engager un partenariat privilégié en matière de développement économique et d'accueil des entreprises entre la Communauté de Communes et la Région,
- d'arrêter le dispositif des aides aux entreprises que souhaite mettre en place la Communauté de Communes,
- de garantir la complémentarité des interventions économiques de la Communauté de Communes avec celles de la Région,

dans l'intérêt du développement économique régional, en partage avec les priorités communes et en compatibilité avec les orientations du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation Nouvelle Aquitaine et du règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises.

En conséquence de quoi,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

### Article 1: Mise en œuvre du SRDEII

La Communauté de Communes s'est dotée d'une stratégie de développement économique reposant sur un diagnostic de son territoire réalisée en concordance avec les orientations identifiées par le partenariat régional et inscrites dans le SRDEII Nouvelle-Aquitaine.

La stratégie de développement économique communautaire est jointe en annexe I de la présente convention. Elle repose sur les principes suivants :

- Développer une offre d'équipement et de réseaux adaptée
- Favoriser la mise en réseau et la coopération entre les entreprises
- Soutien aux agriculteurs et aux circuits-courts
- Maintenir et améliorer l'offre de santé
- Maintenir et développer l'offre économique du territoire
- Renforcer l'attractivité des lieux de vente et des zones artisanales
- Soutenir l'emploi local
- Soutien aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire
- Soutenir l'économie locale et financière des entreprises

La stratégie est compatible avec les orientations du SRDEII.

### Article 2 : Partenariat privilégié Communauté de Communes/Région

La mise en œuvre conjointe de la stratégie de développement économique, dont la Communauté de Communes s'est dotée, et de la stratégie de développement économique régional, repose sur un partenariat privilégié entre ces collectivités.

Les engagements et les obligations auxquels la Communauté de Communes et la Région s'obligent mutuellement font l'objet d'une charte de partenariat économique figurant en annexe II à la présente convention.

### Article 3: Aides aux entreprises

La Communauté de Communes a adopté son règlement d'intervention qui prévoit les caractéristiques des aides aux entreprises qu'elle souhaite attribuer. Il est organisé en conformité avec les 9 orientations du SRDEII et du règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises.

L'exposé des dispositifs du règlement d'intervention communautaire fait l'objet de l'annexe III à la présente convention.

Le montant et les modalités de l'intervention communautaire seront modulés en fonction des caractéristiques du projet. L'analyse s'appuie sur les principaux critères suivants :

- projet pour lequel le soutien est demandé,
- motifs économiques et sociaux qui légitiment l'intervention de la collectivité,
- type d'entreprise bénéficiaire et secteur d'activité concerné,
- zone géographique,
- création et/ou maintien d'emplois,
- effet de levier de l'aide publique sur l'entreprise,
- caractère novateur de l'investissement pour le tissu économique.
- impact sur l'environnement.

Les interventions réalisées au titre de la présente convention sont conformes aux règles européennes relatives aux aides publiques aux entreprises et au Code Général des Collectivités Territoriales. A cette fin, chacun des dispositifs précise son régime de rattachement.

Les entreprises bénéficiaires des aides doivent avoir une implantation sur le territoire communautaire et se conformer à l'ensemble des réglementations en vigueur, en particulier, celles relatives au droit du travail, aux obligations fiscales et sociales et à la protection de l'environnement.

Les modalités de mise en œuvre des aides aux entreprises font l'objet de l'annexe IV à la présente convention.

### Article 4 : Durée de la convention

La présente convention prendra fin le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Chacune des parties peut demander la résiliation de la convention. La Communauté de Communes ne sera alors plus en capacité de mener des actions de développement économique ni d'attribuer des aides aux entreprises.

### Article 5: Modifications

La présente convention pourra être modifiée, par voie d'avenant, notamment en cas de modification substantielle des dispositifs d'intervention de l'une ou l'autre des collectivités.

### Article 6: Evaluation

La Communauté de Communes et la Région pourront décider de la mise en place d'un processus d'évaluation visant à apprécier l'efficacité et l'impact sur le territoire communautaire des dispositifs d'aides objet de la présente convention.

Fait à Bordeaux, Le

> Pour la Région Nouvelle Aquitaine Le Président du Conseil régional,

Pour la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne Le Président de la Communauté de Communes,

### **ANNEXES**

### A LA CONVENTION

entre la Région Nouvelle Aquitaine
Et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne
relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et
d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises

### ANNEXE I

STRATEGIE COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### ANNEXE II

CHARTE DE PARTENARIAT ECONOMIQUE DES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION ET COMMUNAUTES DE COMMUNES AVEC LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

### ANNEXE III

REGLEMENT D'INTERVENTION DES AIDES COMMUNAUTAIRES AUX ENTREPRISES

### **ANNEXE IV**

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES AIDES AUX ENTREPRISES

### ANNEXE I

### STRATEGIE COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Située au Sud-Est de la Corrèze, la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne est composée de 30 communes pour une population de près de 12 000 habitants et s'étend sur 658 km². A l'écart des grands axes de communication (autoroutes, gares, aéroports), le territoire a néanmoins su capitaliser sur ses forces.

Depuis 2005, XV'D possède un service développement économique (avec un agent à temps plein) qui a été renforcé en 2010 par un observatoire économique (un temps partiel de 28h/semaine). XV'D accompagne donc depuis toutes ces années les porteurs de projets (projet économique et projet de vie), les entreprises en développement, les entreprises en difficultés en partenariats avec les acteurs du développement économique.

La définition de la stratégie communautaire de développement économique s'est récemment construite en s'appuyant sur l'actuelle démarche de doter la communauté de communes d'un SCoT et d'un PLUi-H, c'est-à-dire construire Xaintrie Val' Dordogne 2040. Dans ce cadre, Xaintrie Val' Dordogne a mené en 2018 un diagnostic approfondi de son territoire, notamment sur son volet économique, et assuré une participation active de ses acteurs économiques. Aussi, la stratégie communautaire adopté constitue une réponse circonstanciée aux besoins exprimés et doit permettre d'accompagner le territoire dans sa transition.

### UN TERRITOIRE ACTIF ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

### Des secteurs d'activités variés

Au regard du profil territorial de Xaintrie Val'Dordogne, l'analyse de la répartition des entreprises par secteur d'activités marchand n'est pas surprenante. Les activités de « commerce, transport, hébergement et restauration » arrivent en tête et rassemblent près de 31% des entreprises, témoignant d'une **sphère présentielle** importante portée par le tourisme et la vie locale. Suivent les services aux particuliers (21%), et le secteur de l'industrie qui représente 10% des entreprises, témoignant de la présence d'une **activité industrielle** non négligeable dans un contexte territorial particulièrement rural. L'auto-entreprenariat se développe, même si ce type de statut laisse apparaître une fragilité des entreprises crées à long terme.

### Une diversité d'activités et de savoir-faire locaux

Le territoire est caractérisé par un **tissu de PME** locales diversifié affichant des spécificités selon les segments d'activité économique. En comparaison aux territoires limitrophes et en analysant les indices de spécialisation, plusieurs **segments économiques** se distinguent :

- -Hébergement médico-social et social
- -Production d'énergie
- -Fabrication de meubles
- -Travail du bois et fabrication d'objet bois
- -Industries alimentaires
- -Hébergement
- -Culture et production animale

### Des activités implantées de façon dispersée sur le territoire

Leur répartition s'inscrit dans des logiques similaires à celle observée pour l'habitat, avec des localisations ponctuelles et parfois isolées, sous la forme d'établissements économiques souvent de petite taille, qui représentent tout de même des employeurs importants au sein de l'espace rural (Fromagerie Duroux à Rihlac-Xaintrie, Sibo Meuble à Saint-Chamant, Pâtisserie Fabié à Saint-Julien-aux-Bois, Maison du Douglas à Mercoeur, Campings le long de la Dordogne...).

Une concentration plus importante des établissements est observée autour d'Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat, qui s'explique notamment par le caractère plus urbain de ces communes.

### Des espaces de production parfois vieillissants

Le territoire dispose d'un foncier à vocation économique important issu des documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Ces espaces présentent des implantations variées. Certains sont totalement imbriqués dans l'espace urbain et au contact d'autres vocations bâties (habitat, équipements...). C'est notamment le cas sur la commune d'Argentat-sur-Dordogne où la proximité entre quartiers pavillonnaires et activités est parfois très forte. Les entrées de ville sont également marquées par la présence d'activités économiques, souvent commerciales. De façon plus diffuse, en périphérie des centre bourgs et au sein de l'espace rural, le foncier économique est présent aux abords des axes principaux, sur des secteurs reculés et parfois peu visibles. Des aménagements très modestes concernent ces espaces qui révèlent un caractère vieillissant par l'image véhiculée et l'âge du bâti.

Deux zones d'activités sont identifiées sur le territoire relevant d'une compétence intercommunale :

- Zone d'activités de Longour Argentat-sur-Dordogne
- Zone d'activités de l'Hospital Argentant sur Dordogne

Environ 1/3 des espaces à vocation économiques offre des disponibilités foncières, soit environ 21 Ha sur les 69 Ha identifiés.

### Un nombre d'emplois inférieur à celui des actifs

Xaintrie Val'Dordogne dispose d'un tissu économique varié, qui contribue au maintien d'un nombre d'emplois non négligeable pour le territoire. Cependant, les 3727 emplois recensés en 2015 restent inférieurs au nombre d'actifs occupés (4231), avec un taux de concentration d'emploi de 88% poussant une partie des habitants du territoire à travailler à l'extérieur.

La population active se caractérise en 2015 par une surreprésentation des catégories socioprofessionnelles (CSP) employés (34%) dont la part augmente depuis 2010 et ouvriers (22%) en léger recul. La part des agriculteurs, stable, avoisine les 10%. Ces derniers sont davantage représentés à l'échelle de l'EPCI comparé à la moyenne départementale puisque cette CSP ne dépasse pas les 4% à l'échelle de la population active de la Corrèze. Même constat concernant les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Les professions intermédiaires se maintiennent à hauteur de 17%. Leur présence, non négligeable sur le territoire, illustre les liens en matière d'emploi qu'entretient Xaintrie Val'Dordogne avec les bassins d'emplois des agglomérations voisines, notamment tulliste.

Le nombre d'actifs ayant un emploi par catégories socioprofessionnelles est très élevé sur le territoire, un peu plus faible pour les catégories employés et ouvriers, plus exposés aux phénomènes de précarité de l'emploi. Quant au taux d'activité des 15 ans et plus, il reste inférieur aux territoires voisins à 46%, illustrant les dynamiques observées à propos de l'augmentation des jeunes retraités sur Xaintrie Val'Dordogne.

### Une surface agricole utilisée qui se maintient

L'espace agricole est un élément important du territoire. A la fois ressource pa 013220006575120190313-DB 20190190 DE Date de félétraismission : 15/03/2019 

Accusé de réception en préfecture

déclarés à la PAC en 2016. Les données statistiques soulignent le maintien de la Surface Agricole Utilisée (SAU) sur le territoire, qui connaît même depuis 2012 une légère progression, notamment des surfaces fourragères céréalières et des prairies temporaires. De plus, l'agriculture s'impose plus que jamais comme le dernier rempart à l'emploi en milieu rural notamment sur les secteurs du territoire où les activités économiques se font rares. 14% de l'emploi au lieu de travail relève de l'agriculture avec un concentration dans les filières bovines.

### Des paysages marqués par l'élevage et la dispersion des exploitations

Les paysages du territoire, en dehors des espaces urbains et ceux occupés par le couvert forestier, sont produits par l'activité agricole. Cette activité repose essentiellement sur l'élevage. Ainsi, 81% de la production agricole est associée à la l'élevage de ruminants, suivie par l'élevage de granivores (13%). Cette spécialisation notamment sur l'élevage bovins « viande » occupe près de 86% de la surface agricole de Xaintrie Val'Dordogne. Il s'agit d'élevages majoritairement extensifs, orientés vers la production de broutards et de veaux.

Entre 2010 et 2016, un **recul de l'élevage de bovins** « lait » est observé (-20% entre 2010 et 2016 pour les exploitations et -17% pour le cheptel), malgré le terroir associé à ces productions. La crise nationale de la filière lait a également impacté les producteurs présents sur l'intercommunalité. La Xaintrie est principalement concernée par ce type de productions.

Les productions orientées veaux sont davantage présents sur les hauts-plateaux corréziens, au nord-ouest du territoire, tandis que quelques élevages de granivores sont localisés sur la frange ouest.

### Une diminution du nombre d'exploitations

Les tendances récentes montrent une diminution du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire. Ainsi entre 2008 et 2015, le nombre d'exploitations a diminué de 23% passant de 572 exploitations à 440. Dans le même temps, la SAU s'est stabilisée, et connaît même une légère progression de +2%. La taille moyenne des surfaces agricoles par exploitation a tendance à augmenter. Une compensation de la diminution du nombre de chefs d'exploitation s'observe par une reprise des surfaces exploitées par d'autres agriculteurs. On assiste à une diminution des exploitations individuelles au profit du développement d'exploitations plus importantes, accompagné d'une évolution des statuts juridiques vers les EARL ou GAEC.

La question de la succession reste un enjeu important de même que la transmission et l'installation de jeunes agriculteurs. En 2010, plus d'un agriculteur sur 3 avait plus de 55 ans. Ils détenaient 22% de la SAU. Plus du quart des chefs d'exploitation de plus de 55 ans avait envisagé leur succession. Les perspectives de reprises restent assez pessimistes pour les petites exploitations individuelles. Entre 2011 et 2016, 34 installations de « jeune agriculteur » ont été identifiées.

### Une agriculture de qualité qui se diversifie

Le territoire bénéficie d'un **terroir remarquable** avec des productions qualitatives et des labels émanant de plusieurs AOP: Bleu d'auvergne, Cantal Salers. Une partie de la production est **transformée**, **voire commercialisée sur place** (fromagerie, abattoir, boucherie...). L'agriculture biologique commence doucement à se développer, comme en témoigne l'augmentation des surfaces en bio depuis une dizaine d'années, représentant 1290 Ha de SAU, dont la moitié a été lancée depuis 2010. Ce type de production concerne essentiellement l'élevage bovin.

Certaines exploitations diversifient leur activité. Sur le territoire, la pratique de la vente en circuit court est privilégiée, ainsi que la vente directe à la ferme. Ce phénomène reste tout de même minoritaire puisque seulement 9% des agriculteurs avaient diversifié leur activité en 2010 selon recensement agricole. L'hébergement et la transformation des produits agricoles s'inscrivent également dans ces dynamiques.

O19-200066751-20190313-DB2019019-DE

Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019

### UNE TERRE DE VILLEGIATURE A LA SAISONNALITÉ MARQUEE

### La vallée de la Dordogne, une accroche forte pour le tourisme

Le territoire se situe en marge de sites touristiques majeurs. Des villages remarquables sont présents aux environs, drainant un nombre très important de visiteurs : Collonge-la-Rouge, Turenne, Curemonte, Beaulieu-sur-Dordogne... De nombreux itinéraires touristiques entre Corrèze, Lot, Dordogne et Cantal sont empruntés chaque année. Xaintrie Val'Dordogne se localise à la croisée de plusieurs d'entre eux, lui permettant de capter des vacanciers en quête de destination « nature ». La marque « Vallée de la Dordogne » participe à l'attractivité touristique du territoire. La majorité de la clientèle touristique est nationale (80%) mais le territoire séduit aussi les étrangers, notamment britanniques, belges et néerlandais.

Les abords de la rivière sont particulièrement prisés par les activités saisonnières. L'offre en hébergement de plein air y est concentrée sur la vallée. Les équipements touristiques y sont nombreux contrairement aux autres secteurs du territoire où leur présence s'observe plus ponctuellement. Les sites touristiques présents sur la Xaintrie ou les Hauts Plateaux créent des points d'attractivité au sein de l'espace rural. Le patrimoine bâti historique est disséminé au sein de la campagne et des entités bâties : châteaux, tours, églises, chapelles, granges, croix...

### Des sites « vitrine » pour le territoire

Plusieurs sites touristiques participent à la renommée du territoire et à son attractivité durant la saison estivale. Les **Tours de Merle** en est l'exemple principal, avec son ensemble féodal spectaculaire composé de sept tours érigées sur un éperon rocheux entre le XIème et le XVème siècle. Avec près de 21000 visiteurs en 2017, sa fréquentation progresse depuis quelques années. Des **actions de sécurisation et de valorisation** ont été amorcées pour préserver le site.

Le patrimoine naturel participe également à l'attractivité du territoire. Le relief escarpé offre des points de vue remarquable. Le Puy du Tour et ses itinéraires de randonnées entre Monceaux-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne en est un exemple, avec ses vues lointaines sur la vallée et les plateaux présents à l'Est. Quelques curiosités géologiques ponctuent le territoire, à l'image de la Cascade de Murel à Albussac, des gorges aux pentes rocheuse des rivières, supports d'activités sportives. Les barrages comme celui du Chastang participent à un tourisme davantage industriel. Argentat-sur-Dordogne est visitée pour son patrimoine historique remarquable, l'animation de ses quais lors de la belle saison, et les activités de balades sur la Dordogne.

### Un terrain de jeu pour les adeptes des « sports nature »

Les ressources naturelles du territoire ont permis de développer la pratique de nombreux **sports nature**, prenant appui sur les caractéristiques du socle physique. La présence de l'eau dans les rivières et les plans d'eau permettent la pratique d'activités aqualudiques : canoë kayak, paddle, balade en gabare, canyoning... Les nombreux plans d'eau dont dispose le territoire sont très appréciés l'été :

- Lac de la Croix de l'arbre à Auriac
- Etang du Moulin à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel
- Lac des Chanaux à Saint-Privat
- Lac de Feyt à Servières-le-Château

La qualité des rivières et notamment de la Dordogne, font du territoire une destination prisée pour les adeptes de la **pêche à la mouche.** Plusieurs hébergements font d'ailleurs l'objet d'une labellisation « hébergements pêche », offrant certains avantages aidant le pêcheur dans ses préparatifs : *local pour entreposer le matériel, vivier, cartes, informations sur les meilleurs coins.*..

019-200066751-20190313-DB2019019-DE Date de télétransmission : 15/03/2019 Date de réception préfecture : 15/03/2019 De nombreux chemins de randonnée sont identifiés. Ils bénéficient dans l'ensemble d'une bonne signalétique. Ils assurent des liens entre les espaces de nature, les différents villages et hameaux, et les centres d'intérêt touristique. Un itinéraire « vélo route », traversant le territoire du Plateau des Millesvaches à la vallée de la Dordogne, permet le développement de ces mobilités récréatives.

De plus, un projet de valorisation des berges de la Dordogne est en cours avec la réalisation d'une voie verte créant un lien entre le centre d'Argentat et le site des anciennes gravières, sur lequel devrait être mis en place un espace naturel sensible (ENS), lieu d'observation de la nature et de valorisation de la biodiversité.

### L'hébergement de plein air comme offre dominante

Avec 36 % des nuitées enregistrées en 2017 sur le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) de la Vallée de la Dordogne, Xaintrie Val'Dordogne accueille principalement les touristes dans ses équipements touristiques de plein air. Les nombreux campings présents le long de la Dordogne représentent la majeure partie de l'offre en hébergement marchand recensée (90% des unités d'hébergement du territoire). Les communes de Monceaux-sur-Dordogne, Argentat-sur-Dordogne et Saint-Martial-Entraygues rassemblaient 66% des nuitées au cours de l'année 2017. Au total, ce sont 1445 emplacements de camping qui sont disponibles sur le territoire en 2018. Monceaux-sur-Dordogne est la commune la mieux dotée avec 5 campings.

Les nombreux campings présents le long de la Dordogne représentent la majeure partie de l'offre en hébergement marchand recensée (90% des unités d'hébergement du territoire). Les communes de Monceaux-sur-Dordogne, Argentat-sur-Dordogne et Saint-Martial-Entraygues rassemblaient 66% des nuitées au cours de l'année 2017. Au total, ce sont 1445 emplacements de camping qui sont disponibles sur le territoire en 2018. Monceaux-sur-Dordogne est la commune la mieux dotée avec 5 campings.

Xaintrie Val'Dordogne présente une **offre hôtelière plus modeste** : 8 hôtels sont identifiés dont 2 sur Argentat-sur-Dordogne. Ils sont de plutôt bonne qualité avec 58% des chambres proposées bénéficiant d'un classement 3 étoiles en 2018. Mais leur capacité d'accueil reste limitée, en raison de la taille des établissements, rendant difficile la prise en charge des groupes.

### Une offre alternative qui se développe également

Cette offre assez classique est complétée par le développement d'hébergements alternatifs qui séduisent les touristes. C'est notamment le cas de l'habitat insolite. Les communes de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, Sexcles et Saint-Martial-Entraygues ont vu se développer des projets de cabanes dans les arbres. D'autres projets sont en gestation sur les communes d'Auriac et de Saint-Privat. Cette offre permet de créer de nouveaux points d'accroche touristiques dans l'espace rural, encourageant la découverte du territoire par les voyageurs de passage.

De nombreux **gîtes et chambres d'hôtes** prennent également place dans la campagne, répartis de façon diffuse au sein des différentes entités bâties. Le succès des plateformes communautaires numériques comme Airbnb concerne également le territoire. A titre d'exemple, sur l'année 2018, plus de 20 annonces ont été publiées concernant la location d'un logement ou d'une chambre sur Argentat-sur-Dordogne. Elles ont permis d'accueillir près de 200 voyageurs

### Des résidences secondaires nombreuses

Xaintrie Val'Dordogne dispose d'un parc de résidences secondaires très important (26% du parc de logements).

Leurs présences s'observent de façon diffuse sur le territoire, mais les communes de la Xaintrie sont celles dont la part de résidences secondaires dans leur parc de logements est la plus importante, dépassants par feis ples de l'étent de l'éte

Même si ces caractéristiques semblent intéressantes pour l'accueil et le développement touristique, elles témoignent également du difficile maintien d'une vie locale à l'année sur certains villages. En effet, plusieurs de ces résidences sont uniquement investies durant une courte période par les touristes, mais restent fermées en dehors des vacances et des beaux jours.

### Un cadre de vie qui attire

La dynamique touristique du territoire lui permet de séduire certains ménages de passage sur le territoire. De **nombreux** seniors sont séduits par la région et viennent s'y installer. C'est également le cas de certains corréziens natifs du territoire qui s'inscrivent dans une dynamique de « retour au pays » au moment de la retraite. Malgré tout, le territoire reste en marge des dynamiques d'accueil de retraités étrangers, malgré la forte dynamique observée sur le Limousin notamment au début des années 2000, portée par l'arrivée des britanniques.

Cette dynamique plus modeste en Corrèze s'observe tout de même sur le Sud-Est du département. Par ailleurs, une part d'étrangers plus importante dans la population des communes de l'Est du territoire est visible dans les statistiques démographiques.

Le solde migratoire positif observé sur le territoire (+0,5% entre 2010 et 2015) témoigne de l'arrivée de nouveaux habitants sur Xaintrie Val'Dordogne, bien que ces tendances semblent ralentir en comparaison aux années 2000. Ces dynamiques ne suffisent pas à enrayer la déprise démographique observée sur le territoire et le vieillissement de la population qui contribue au solde naturel très négatif.

### Un territoire au rythme des saisons

La dynamique estivale porte le territoire et redynamise le bassin de vie pour quelques mois. La population augmente fortement avec l'arrivée des touristes au cours de la belle saison. Les services publics doivent s'adapter et accompagner cette saisonnalité marquée : collecte des déchets renforcée, animation locale, gestion de l'eau, affluence à Argentat... Les activités et les festivités se multiplient en été, et les villages se revitalisent et deviennent plus accueillant.

L'économie locale est également portée par l'activité touristique, avec une évolution notable de la zone de chalandise estimée à 9 000 habitants l'hiver à 25 000 en haute saison (Etude « Programme d'Aménagement des espaces publics d'Argentat » 2016). L'attractivité touristique locale conforte la zone de chalandise et permet le maintien d'activités pour lesquelles la basse saison est souvent synonyme de baisse voire de perte de chiffre d'affaire. Elle apparait comme nécessaire au maintien de l'infrastructure commerciale.

### STRATEGIE COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au regard de ce qui précède, la stratégie et les orientations économiques du territoire se déclinent synthétiquement de la manière suivante :

- Axe 1 : Développer une offre d'équipement et de réseaux adaptée
- Axe 2 : Favoriser la mise en réseau et la coopération entre les entreprises
- Axe 3: Soutien aux agriculteurs et aux circuits-courts
- Axe 4 : Maintenir et améliorer l'offre de santé
- Axe 5 : Maintenir et développer l'offre économique du territoire
- Axe 6 : Renforcer l'attractivité des lieux de vente et des zones artisanales
- Axe 7 : Soutenir l'emploi local
- Axe 8 : Soutien aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire
- Axe 9 : Soutenir l'économie locale et financière des entreprises

### ANNEXE II



### CHARTE DE PARTENARIAT ECONOMIQUE DES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION ET COMMUNAUTES DE COMMUNES AVEC LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le Code général des collectivités territoriales donne à la Région la responsabilité exclusive de la définition des orientations en matière de développement économique, la définition des régimes d'aides et l'attribution des aides aux entreprises sur le territoire régional.

Ce même Code permet aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement économique de leurs territoires en compatibilité avec le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) élaboré par le partenariat économique régional sous l'égide de la Région. Les communautés d'agglomération et communautés de communes disposent pour une grande partie d'entre elles de l'expertise nécessaire en interne.

Cette même exigence de compatibilité avec le SRDEII s'impose à la Région lorsqu'elle élabore ses propres stratégies de développement économique et qu'elle définit les régimes d'aides aux entreprises. C'est dans ce cadre que la Région a établi son règlement d'intervention qui définit les régimes d'aides utilisables par l'ensemble des collectivités sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Dans un but d'efficacité de l'action publique sur le territoire et afin de bâtir un cadre conjoint des stratégies publiques de développement économique et des aides aux entreprises, la stratégie régionale doit se conjuguer aux stratégies locales des communautés d'agglomération ou de communautés de communes dans le respect des compétences que la loi attribue à chacune de ces collectivités.

La présente charte propose un cadre de partenariat et d'articulation des relations entre les communautés d'agglomération/communautés de communes et la Région, pour le meilleur accueil des projets des entreprises.

### La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite établir un partenariat privilégié avec les communautés d'agglomération et les communautés de communes.

Ces Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre peuvent mettre en œuvre le SRDEII avec la Région, conformément aux dispositions de l'article L 4251-18 du Code général des collectivités territoriales. Ils constituent l'échelon local de proximité au plus près des acteurs économiques. Il est donc essentiel que les canaux de coordination soient établis et efficients entre ces collectivités et la Région.

Le SRDEII précise que la Région ne délèguera pas au niveau local ses compétences de pré-instruction, d'instruction ou d'attribution des aides. Pour correspondre au mieux au foisonnement des initiatives et aux habitudes de relations multicanaux des entrepreneurs et des acteurs économiques, la Région ne recherchera pas une logique de guichet unique mais favorisera avec les communautés d'agglomération/communautés de communes l'ensemble des circuits et réseaux permettant aux entreprises et aux acteurs économiques de trouver le plus rapidement possible l'interlocuteur le plus à même de répondre à leurs questionnements et de soutenir leurs projets.

Dans le cadre d'une complémentarité territoriale, la Région souhaite que les communautés d'agglomération/communautés de communes puissent orienter, conseiller et effectuer un accueil qualifié des entreprises et des opérateurs économiques locaux porteurs de projet. Par leurs contacts directs et réguliers avec une part importante du tissu économique local, les communautés d'agglomération et les communautés de communes réalisent de manière habituelle et naturelle un primo-accueil pour les entreprises porteuses de projets, partagé avec d'autres acteurs territoriaux, chambres consulaires notamment.

Cet accueil devra s'effectuer de manière concertée avec la Région, il devra être qualifié et de qualité. A cette fin, la Région mettra en place de façon régulière et structurée les canaux d'information et/ou de formation pour assurer la montée en compétence et la qualité des réponses, conseils et orientations qui seront proposées par les élus et les personnels des communautés d'agglomération/communautés de communes. Des points de coordination spécifiques pourront être réalisés entre la Région et les communautés d'agglomération/communautés de communes pour suivre l'avancée des projets et coordonner leurs efforts sur les projets du territoire. Ces aspects pourront être décrits dans le cadre des conventions passés avec les communautés d'agglomération/communautés de communes.

Les communautés d'agglomération/communautés de communes s'engagent à renforcer leur professionnalisation en établissant des organisations adaptées aux besoins d'accueil et d'orientation des entreprises, en veillant à la meilleure formation de leurs personnels et en assurant la fluidité et la qualité des informations transmises.

### Les communautés d'agglomération/communautés de communes partagent des enjeux communs tout en conservant leurs spécificités, leurs attentes et leurs priorités.

Les communautés d'agglomération/communautés de communes, par leur rôle de centralité locale et les compétences qui leur sont attribuées partagent les priorités suivantes :

- l'aménagement économique et le parcours immobilier des entreprises ;
- le contact de proximité avec les différents acteurs économiques locaux ;
- l'importance de l'économie résidentielle de proximité, des commerces, de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire et du dynamisme des centres bourgs et des centres ville ;
- la promotion et la valorisation de leurs territoires ;
- les conditions de vie, de formation et de recrutement sur les territoires ;
- l'accessibilité, la qualité des moyens de transports et l'intermodalité ;
- la qualité des services locaux proposés aux entreprises, y compris le THD.

### Les communautés d'agglomération/communautés de communes ont vocation à prendre toute leur place dans les éco-systèmes d'animation économique de leur territoire

Deux types principaux d'éco-systèmes et de réseaux d'animation économique exercent leurs activités sur les territoires :

- des réseaux mis en place par les entreprises ou leurs organismes professionnels ou interprofessionnels : les syndicats professionnels, les associations interprofessionnelles, souvent par branche d'activité ou filière, les clusters....
- des réseaux exerçant des missions pour le compte de la Région au travers de conventionnements, et notamment :
  - les réseaux consulaires ; en particulier, la Région a engagé un partenariat avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie pour mettre en place une gouvernance élargie en matière d'accompagnement des entreprises à potentiel, reposant notamment sur le rôle de proximité des chambres territoriales au service de la prospection des projets d'entreprises,
  - ❖ l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine, qui propose aux collectivités adhérentes un partenariat reposant sur un programme concerté d'actions de communication et de coopération.

Les communautés d'agglomération/communautés de communes sont invitées à intégrer ces éco-systèmes et réseaux d'animation pour disposer de l'information la plus pertinente sur les entreprises de leur territoire et bénéficier de lieux d'échanges leur permettant de parfaire leurs stratégies économiques et d'adapter leur offre aux besoins des entreprises et aux interventions de la Région.

### Les communautés d'agglomération/communautés de communes et la Région financent conjointement les projets économiques de leur territoire

Le SRDEII, en application des dispositions du Code général des collectivités territoriales, pose le principe d'une complémentarité des interventions des communautés d'agglomération/communautés de communes et de la Région.

Cette complémentarité s'entend de deux manières :

- les régimes d'aides sont complémentaires dans leurs finalités, les communautés d'agglomération/communautés de communes et la Région pouvant effectuer du financement alternatif,
- les régimes d'aide sont établis de manière conjointe et les projets peuvent bénéficier de co-financements des communautés d'agglomération/communautés de communes et de la Région.

Dans le cadre du règlement d'intervention régional des aides aux entreprises, les communautés d'agglomération/communautés de communes veilleront avec la Région à maintenir la complémentarité des dispositifs qu'elles mettent en œuvre sur le territoire régional. En particulier, les interventions devront être concertées en amont. La communauté d'agglomération/communauté de communes ne pourra pas compléter a posteriori des plans de financement déjà établis entre la Région et le bénéficiaire. En outre, les montants apportés dans un plan de financement conjoint par la communauté d'agglomération/communauté de communes devront avoir un véritable effet de levier sur les financements privés.

Pour cela, la Région et la Communauté d'agglomération/Communauté de Communes mettront en place une procédure d'information sur les interventions où l'une des parties souhaite que le projet obtienne un co-financement de l'autre, ou dans le cas où la Communauté d'agglomération/ Communauté de Communes souhaite que le projet qui lui est présenté recueille des fonds européens structurels et d'investissement (FESI).

Cette procédure a notamment pour objectif d'assurer la cohérence de l'intervention publique et le respect des règles européennes de cumul des aides aux entreprises. Elle permettra de partager l'analyse sur le projet et le porteur et garantira le montage le plus adapté et régulier de l'ingénierie de financement du projet.

-=o0o=-

Approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 10 juillet 2017, la présente charte est annexée aux conventions passées entre la Région et les communautés d'agglomération et les communautés de communes en application des articles L 4251-18, L 1511-2, L 1511-3, L 1511-4, L 1511-7, L 1511-8 du Code général des collectivités territoriales.

### ANNEXE III REGLEMENT D'INTERVENTION DES AIDES COMMUNAUTAIRES AUX ENTREPRISES

# Orientation 1 : Anticiper et accompagner les transitions numériques, écologiques et énergétiques, et de mobilité

### Transformation numérique

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE
Participation au programme de déploiement du THD	Déploiement de la fibre optique à destination des entreprises	Entreprises	Coût des travaux de raccordement au réseau public	Selon convention syndicat numérique	SA 37183 THD	Axe 1
				AND THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPE	SECTION OF THE PROPERTY OF THE	
Raccordements des entreprises isolées	Favoriser l'accès à la fibre optique des entreprises isolées en complétant l'offre du syndicat numérique par anticipation	Entreprises	Coût des travaux de raccordement au réseau public	15%	SA 39252 AFR SA 40453 PME 1407/2013 de minimis	Axe 1
		THE PARTY OF THE P	THE RESERVE OF THE PROPERTY OF	A THE PROPERTY OF THE PROPERTY	TO SELECT THE SELECT T	
Favoriser la couverture du territoire pour la téléphonie mobile	Supprimer les zones blanches de téléphonie mobile en installant une antenne relais	Entreprises	Investissement	Investissement – marge d'exploitation + bénéfice raisonnable	SA 40206 Infrastructures locales	Axe 1
			and a fight of the fighter and a family and a fighter and the	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O		
Soutien au déploiement d'un réseau de tiers lieux	Création et développement d'espaces de travail partagés et collaboratifs (coworking) et fablabs portés par toute structure publique ou privée	Entreprises	coûts d'investissement	100%	SA 40206 infrastructures locales	Axe 2 – action 3.2
The state of the s						

## Orientation 2 : Poursuivre et renforcer la politique de filières

### Dispositions communes

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER BENEFICIAIRES	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE
Favoriser la mise en	Mise en place d'un réseau de chefs	PME	Investissement et	100 %	SA 40391 RDI	Axe 2 – action 2.1
reseau et l'echange entre	d'entreprises locales, soutenir l'animation,		fonctionnement		1407/2013 de minimis	
entreprises	l'échange, faire émerger des idées au service					
	du développement économique du territoire					
	Organisation de salons et manifestations		Coûts liés à l'organisation		SA 40453 PME	
	Dractations de consail	_	Contraction of the second			
	i restations de consen		Cours de conseils externes			
400		CORP. THE ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST.				
111111111111111111111111111111111111111					THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH	

## Filière agricole et agroalimentaire

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER BENEFICIAIRES	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE
Favoriser l'offre de produits locaux	Soutenir la communication internet pour la promotion des produits locaux	Exploitants agricoles PME des IAA	Investissement≥1 000 € HT	20% plafonnée à 1 600 E	SA 39677 Promotion des produits agricoles 1407/2013 de minimis 1408/2013 de minimis	Axe 3 – action 1.2
			ALCOHOLOGICA CONTRACTOR SERVING SERVIN	EXPERIMENTAL PARTICULAR CASO SET IN SOSSITION SATURATION SATURATION SECURITIONS SECURITIONS SECURITIONS SECURITION SATURATION SECURITION SECURITICAL SECURITION SECURITION SECURITION SECURITION SECURITION SECUR		Washed Alexandra of and respectively and advantaged the
Favoriser les circuits courts	Soutenir les lieux de vente directe des produits agricoles	Exploitants agricoles PME des IAA	Investissement ≥ 1 000 € HT	20% plafonnée à 1 600 E	SA 40453 PME 1408/2013 de minimis agricole	Axe 3 – action 1.2
THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY AND						

### Santé

AXE DE LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE	Axe 4	
REGIME	Hors aides d'Etat (activité purement locale) SA 40206 infra locales	Hors aides d'Etat (activité purement locale) SA 40453 PME 1407/2013 de minimis
INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	%08	Dans la limite du régime d'aide
ASSIETTE	Investissement	fonctionnement
BENEFICIAIRES	Professionnels de santé	
OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	Accueillir et mutualiser l'offre de soins dans professionnels de une maison de santé pluridisciplinaire santé	
DISPOSITIF	Soutien à l'offre de soins	

Orientation 5: Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE
Favoriser la création, le développement et le maintien du commerce, de l'artisanat et des services	Soutenir l'installation, l'aménagement, la modernisation, la mise aux normes, l'extension, l'accessibilité, l'acquisition des équipements	PME du commerce de l'artisanat et des services	Investissements ≥ 1 000 € HT	20% plafonnée à 1 600 E	SA 40453 PME 1407/2013 de minimis	Axe 5 – action 1.2
	Rénovation des devantures commerciales Implanter et tester de nouvelles activités dans des locaux vacants		loyers	20% plafonnée à 1 000 € / dossier 50% sur une année		Axe 6 – action 1.1 Axe 6 – action 1.5
Animation collective	Favoriser les collaborations entre entreprises du territoire au travers de projets collectifs pour renforcer les dynamiques économiques du secteur de l'artisanat, du commerce et des services	PME du commerce de l'artisanat et des services	Fonctionnement≥ 1 500 € HT	50%	SA 40391 RDI	Axe 2 – action 1.7
Favoriser la création et l'installation des entreprises	Soutenir l'acquisition d'équipements matériels dans le cadre de la création ou de l'installation de nouvelles entreprises	TPE	Investissements ≥ 3 000 € HT	35% plafonnés à 5 000 € Bonus de 500 € en cas de reprise d'un bâtiment vacant	SA 40453 PME	Axe 5 – action 1.3
Accompagner les porteurs de projets	Fournir l'ingénierie nécessaire pour l'accompagnement du porteur de projet : aide au montage de dossier, soutien à l'analyse du projet	TPE	fonctionnement	Jusqu'à 100% dans la limite du régime d'aide	SA 40453 PME	Axe 5
Incubateur	Proposer aux entrepreneurs un premier hébergement pour tester leur activité	TPE	loyers	100% sur 18 mois	SA 40453 PME	Axe 2 – action 2.3
Favoriser la structuration financière des entreprises	Permettre l'accompagnement des entreprises dans l'obtention de financements et la sécurisation de leurs premières années d'activité	PME	fonctionnement	50%	SA 40390 Financement des risques SA 1407/2013 de minimis	Axe 9
Favoriser le renforcement des compétences des entreprises	Soutenir le recrutement des jeunes de moins de 30 ans	TPE	Salaire annuel	1 000 € HT	1407/2013 de minimis SA 40208 travailleurs en difficulté	Axe 7 – action 1.4
		STATE OF THE PERSON OF THE PER				

# Orientation 6: Ancrer durablement les différentes formes d'économie sociale et solidaire sur le territoire

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER BENEFICIAIRE	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE
Favoriser la création et le développement des acteurs de l'ESS	<ul> <li>avoriser la création et le Toutes les actions prévues dans la présente léveloppement des acteurs convention (toutes orientations)</li> <li>le l'ESS</li> </ul>	Entreprises de l'ESS	Suivant les dispositifs prévus dans la présente convention	bonus de 5%, par rapport aux dispositifs de la présente convention		Axe 8
		STATE OF THE PARTY	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO PERSONS AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO PERSONS AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO PERSONS AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TRANSPORT OF THE			

## Orientation 9 : Développer l'écosystème de financement des entreprises

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER BENEFICIAI	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE
Soutien aux plateformes d'initiatives locales	Dotation Initiative Corrèze (toutes orientations)	Entreprises	cotisation	100%	SA 40453 PME 1407/2013 de minimis	Axe 9

## Toutes Orientations: Immobilier d'entreprises

DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE	REGIME	AXE DE LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE
Soutien aux investissements immobiliers	Favoriser l'implantation et le développement des entreprises par le soutien à l'acquisition, construction, rénovation, aménagement de terrains et de bâti	Entreprises Exclusion : SCI	Investissement	Jusqu'à 1 € de prix de vente selon les créations d'emplois	SA 40453 PME SA 39252 AFR 1407/2013 de minimis	Axe 6 – action 1.6

### ANNEXE IV MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES AIDES AUX ENTREPRISES

### I Attribution des aides aux entreprises

### 1.1. Réalisation du projet objet de l'aide

Une convention sera passée entre la collectivité décidant de l'octroi de l'aide et le bénéficiaire.

### Elle précisera:

- les références au dispositif du règlement d'intervention,
- les références au régime d'aide notifié ou exempté constituant la base juridique de l'intervention publique,
- la nature, la durée et l'objet de l'intervention publique,
- le montant et les modalités de versement des aides prévues,
- le plan de financement de l'opération faisant apparaître l'ensemble des ressources affectées à la réalisation du même projet et notamment les autres financements accordées sur fonds publics,
- les engagements de l'entreprise concernant la réalisation des investissements et la création d'emplois,
- les conditions de versement et de solde de l'aide publique,
- le contrôle qu'exercera la collectivité sur la réalisation du projet et des conditions de la convention : respect du projet de développement, création et/ou maintien d'emplois, respect de l'obligation d'information de la collectivité,...

### 1.2. Modalité d'octroi des aides

La Région et la Communauté de Communes sont responsables chacun en ce qui les concerne, de l'instruction des demandes d'aides et des décisions d'octroi prises par chacune des collectivités.

Les projets éligibles peuvent être soutenus financièrement, soit uniquement par la Communauté de Communes, soit conjointement par la Région et la Communauté de communes, soit uniquement par la Région.

La présente convention ne peut amener à contraindre l'une des collectivités partie prenante à financer un projet soutenu par l'autre partie, ni à réserver des crédits d'intervention de la Région sur le territoire de la Communauté de Communes.

### 1.3. Coordination

La Région et la Communauté de Communes mettront en place une procédure d'information sur les interventions où l'une des parties souhaite obtenir un co-financement de l'autre, ou dans le cas où la Communauté de Communes souhaite que le projet qui lui est présenté recueille des fonds européens structurels et d'investissement (FESI).

Cette procédure a notamment pour objectif d'assurer la cohérence de l'intervention publique et le respect des règles européennes de cumul des aides aux entreprises. Elle permettra de partager l'analyse sur le projet et le porteur et garantira le montage le plus adapté et régulier de l'ingénierie de financement du projet.

### II. Information et transparence

### 2.1. Bilan annuel des aides

Afin de permettre à la Région de satisfaire aux obligations d'information posées par l'article L 1511-1 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes lui transmettra avant le 30 mars de chaque année un relevé des aides attribuées dans l'année au titre de la présente autorisation. Ce relevé sera effectué sur la base des tableaux transmis par les Préfets correspondant à la circulaire annuelle relative au bilan des aides d'Etat du Ministère de l'intérieur/Direction générale des collectivités locales (DGCL).

Dans le cas où la Communauté de Communes n'aurait pas transmis ces éléments avant le 30 mars, la présente convention pourra être résiliée de plein droit et la Communauté de Communes ne pourra plus attribuer des aides aux entreprises.

2.2. Transparence

Chaque aide d'Etat individuelle d'un montant supérieur à un seuil fixé par la réglementation européenne doit être publiée par la collectivité territoriale qui attribue l'aide sur un site unique de la Commission européenne consacré aux aides d'Etat, dans les 6 mois à compter de la date d'octroi. Ce seuil est de :

- 500 000 € dans le cas général et pour les aides dans le secteur de la forêt,
- 60 000€ pour les aides dans le secteur de la production agricole,
- 30 000€ pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Ces seuils s'entendent par régime et décision d'octroi, tous financeurs publics confondus. Si le bénéficiaire de l'aide est une personne publique, son autofinancement, hors la part issue de contributions privées, est compté dans ce cumul.

Cette déclaration doit être effectuée au plus tard dans les 6 mois suivant la date d'octroi de l'aide.

Toute aide qui n'aurait pas respecté cette obligation est incompatible et devra être récupérée.

Les modalités de mise en œuvre de cette obligation sont précisées par circulaire ministérielle et contrôlées par les Préfets.

Dans le cas où la Communauté de Communes refuserait de se soumettre à cette obligation, la présente convention pourra être résiliée de plein droit et la Communauté de Communes ne pourra plus attribuer des aides aux entreprises.

### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### XAINTRIE VAL' DORDOGNE

### Séance du 13 mars 2019 à Albussac

### DATE DE LA CONVOCATION: 08 mars 2019

NOMBRE:		RESULTAT:	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	42
- de Présents	35	- CONTRE	0
- de Représentés	7	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	42		

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Albert MOISSON
Nicole BARDI	Jean-Noël EYRIGNOUX (suppléant)	Josiane PIEMONTESI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Pierre LAPLEAU	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Jean Claude LEYGNAC	Marie-Christine SUDER
Aline CLAVIERE	Daniel LEYMARIE (suppléant)	Claude TREMOUILLE
Jean-Marc CROIZET	Laurent LONGOUR	Denis TRONCHE
Christiane CURE	Éliane MALBERT	Jean-Claude TURQUET
Lucien DELPEUCH	Sébastien MEILHAC	Anne VIEILLEMARINGE
Geneviève DORGE	Éloïc MODART	

### ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

M. Roger CAUX représenté par Mme Josiane PIEMONTESI

M. Clément COUDERT représenté par M. Claude TREMOUILLE

Mme Simone FOLCH représentée par M. Jean-Basile SALLARD

M. Francis HOURTOULLE représenté par Mme Laurence DUMAS

M. Christian PAIR représenté par M. Sébastien MEILHAC

M. Jean PESTOURIE représenté par M. Lucien DELPEUCH

Mme Annie REYNIER représentée par Mme Christiane CURE

### ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Sébastien DUCHAMP – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – Mme Carole MAJA – M. Hervé ROUANNE – M. Jean-Michel TEULIERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian RIGAL

Rapporteur: M. CROIZET

### PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC CONJOINT DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) ET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n° 2017-062 du 12 avril 2017 portant prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH),

Vu la délibération n° 2017-095 du 15 novembre 2017 portant prescription du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),

Vu la délibération n° 2018-060 du 07 novembre 2018 approuvant les modalités de la collaboration entre Xaintrie Val' Dordogne et les communes membres au sein de la conférence intercommunale dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal,

Vu l'avis favorable des 25 janvier et 04 février 2019 du Comité de Pilotage,

Vu la réunion de présentation du 19 février 2019 aux Personnes Publiques Associées,

Vu les réunions publiques des 19 février à Servières le Château et 26 février 2019 à Argentat-sur-Dordogne,

### Considérant que :

Le Bureau d'Étude CITTANOVA – missionné par la Communauté de Communes en vue de l'élaboration du SCoT et du PLUiH – a finalisé la première phase d'élaboration de ces deux documents à savoir le DIAGNOSTIC.

Le diagnostic permet de comprendre le territoire et ses dynamiques dans les domaines agricole, urbain, paysager, économique, habitat...

Cette phase de diagnostic a été élaborée en concertation avec les acteurs du territoire au cours d'un DIAG Tour organisé en septembre 2018, puis d'ateliers thématiques organisés en novembre et décembre 2018 (2 Ateliers territorialisés, un atelier habitat, un atelier développement économique), et de deux réunions publiques en février 2019.

Le diagnostic a été suivi par le Comité pilotage constitué expressément pour ces élaborations, qui s'est réuni à deux reprises en janvier, puis en février 2019.

Une réunion de présentation du diagnostic a été réalisée auprès des Personnes Publiques Associées le 19 février 2019, ainsi qu'au travers de 2 réunions publiques organisées les 19 février à Servières le Château et le 26 février à Argentat-sur-Dordogne.

Après avoir présenté ce jour le diagnostic finalisé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

### DÉCIDE

Article 1: Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du diagnostic conjoint du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et du Plan Local d'urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Date de télétransmission: 15/03/2019
Date de réception préfecture: 15/03/2019

<u>Article 2</u>: Le Conseil Communautaire valide le diagnostic comme base de travail satisfaisante, mais amendable jusqu'à l'arrêt du projet, pour démarrer l'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

<u>Article 3</u>: Le Conseil Communautaire autorise la mise à disposition du public d'un dossier de synthèse du diagnostic dans chaque mairie.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes XAINTRIE VAL' DORDOGNE Avenue du 8 Mai - B.P 51

19400 Argentat-Sur-Dordogne 05.55.91.01.75

**Hubert ARRESTIER**